GROUPE MTY GROUP

EXCELLENCE. DÉVOUEMENT. INNOVATION.

RAPPORT ANNUEL 2021

Le Groupe MTY est un franchiseur qui exploite des établissements de restauration minute, à service rapide et à service complet, sous plus de 80 bannières, au Canada, aux États-Unis et à l'international. Établi à Montréal, le Groupe MTY est une famille dont le cœur bat au rythme de ses marques, l'âme même de sa stratégie multimarque. Depuis plus de 40 ans, il a su s'imposer en mettant au monde de nouveaux concepts de restauration et en réalisant des acquisitions et alliances stratégiques qui lui ont permis d'atteindre de nouveaux sommets année après année. En mariant tendances émergentes et savoir-faire opérationnel, les marques qui forment le Groupe MTY touchent, à leur manière, la vie de millions de personnes chaque année. Avec 6 719 établissements, les multiples saveurs du Groupe MTY sauront assurément répondre aux différents goûts et besoins des consommateurs d'aujourd'hui et de demain.

PRODUITS PAR SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉS

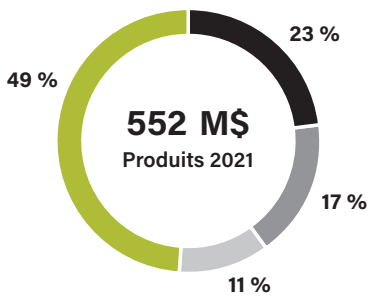

- Franchise
- Fonds promotionnels
- Transformation, distribution et détail
- Établissements propriétaires

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSEAU

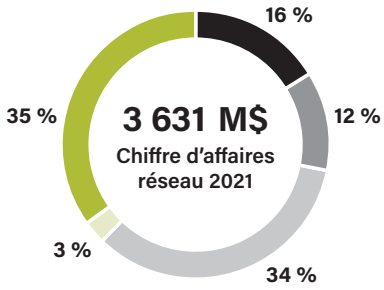

- Canada
- Centre des États-Unis
- Côte Est des États-Unis
- Côte Ouest des États-Unis
- International

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LEUR EMPLACEMENT

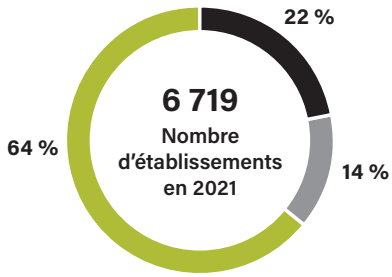

- Façade sur rue
- Forme non traditionnelle
- Centre commercial et aires de restauration de tours de bureaux

3 631 M$
CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSEAU

552 M$
PRODUITS

1,4 G$
CAPITALISATION BOURSIÈRE

6 719
ÉTABLISSEMENTS

218	489	13	2
Ouverts	Fermés	Cédés	Sous coentreprise net

124 200
JOURS D'ACTIVITÉS PERDUS

FAITS SAILLANTS 2021

DES RÉSULTATS FINANCIERS SOLIDES

- BAIIA ajusté record de 168,6 millions de dollars
- Flux de trésorerie disponibles sains de 139,0 millions de dollars

DÉFIS OPÉRATIONNELS

- Établissements temporairement fermés en raison de la pandémie de COVID-19
- Restrictions gouvernementales imposées associées à la COVID-19
- Perturbations de la chaîne d'approvisionnement
- Pénurie de main-d'œuvre
- Inflation des prix des denrées alimentaires

ALLOCATION DE CAPITAL

- 102,2 millions de dollars pour le remboursement de la dette à long terme
- 9,1 millions de dollars pour le versement de dividendes
- 2,2 millions de dollars pour le rachat d'actions
- 6,8 millions de dollars pour les dépenses en immobilisations incluant les immobilisations incorporelles

UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE

- Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté de 2,1x
- Trésorerie disponible de 61,2 millions de dollars
- Crédit disponible de 255,0 millions de dollars

NOUVELLES IMPORTANTES

- Renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités jusqu'en juillet 2022
- Rétablissement du dividende trimestriel de 0,185 $ par action
- Acquisition de Küto Comptoir à Tartares (décembre 2021)
- Augmentation du dividende trimestriel de 14 %, à 0,21 $ par action (janvier 2022)
- Le rapport inaugural d'ESG sera publié en 2022

CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- David K. Wong a démissionné le 31 mars 2021
- Suzan Zalter a été nommée le 13 mai 2021
- Gary O'Connor a démissionné le 16 novembre 2021
- Victor Mandel a été nommé le 23 novembre 2021

FAITS SAILLANTS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Pour les exercices clos le 30 novembre (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)	**2021**	**2020**	**2019**	**2018**	**2017**
RÉSULTATS D'EXPLOITATION					
Produits	**551 903**	511 117	550 942	412 346	276 083
BAIIA ajusté [1]	**168 622**	137 819	147 395	124 851	93 726
(Perte) bénéfice avant impôts	**112 072**	(51 949)	97 997	80 008	62 664
Résultat net attribuable aux propriétaires	**85 639**	(37 108)	77 675	95 776	49 507
Total du résultat global attribuable aux propriétaires	**77 673**	(49 726)	76 489	109 327	33 747
Résultat par action – de base ($ par action)	**3,47**	(1,50)	3,09	3,95	2,32
Résultat par action – diluée ($ par action)	**3,46**	(1,50)	3,08	3,95	2,32
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires (en milliers d'actions)	**24 705**	24 755	25 145	24 228	21 374
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en milliers d'actions)	**24 745**	24 755	25 186	24 273	21 374
Nombre d'actions en circulation (en milliers d'actions)	**24 670**	24 706	25 071	25 170	21 374
DONNÉES SUR LE RÉSEAU					
Chiffre d'affaires réseau [2]	**3 631 300**	3 459 100	3 619 800	2 782 500	2 301 800
Ventes en ligne [2]	**803 600**	636 400	199 200	n/a	n/a
Nombre d'établissements (nbre)	**6 719**	7 001	7 373	5 984	5 469
FLUX DE TRÉSORERIE					
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	**139 299**	133 652	112 951	97 880	93 531
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation par action diluée ($ par action) [2]	**5,63**	5,40	4,48	4,03	4,38
Flux de trésorerie disponibles [1]	**139 001**	140 652	116 938	92 598	94 021
Flux de trésorerie disponibles par action diluée ($ par action) [3]	**5,62**	5,68	4,64	3,81	4,40
Dividendes versés sur les actions ordinaires	**9 141**	4 633	16 713	14 530	9 832
Dividendes par action ordinaire ($ par action)	**0,37**	0,185	0,66	0,60	0,46
Actions rachetées et annulées	**2 184**	18 866	5 227	—	—
Nombre d'actions rachetées et annulées (nbre)	**36 600**	364 774	98 543	—	—
BILAN					
Trésorerie	**61 231**	44 302	50 737	32 304	56 453
Actifs totaux	**1 904 594**	2 013 697	1 648 801	1 239 520	859 241
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	**360 728**	460 542	540 650	275 616	227 807
Capitaux propres	**648 898**	582 514	665 480	610 895	318 530
DONNÉES SUR LES TRANSACTIONS DES ACTIONS ORDINAIRES					
Cours de clôture ($ par action)	**55,19**	51,65	55,92	65,58	52,24
Haut - 52 semaines ($ par action)	**72,10**	62,82	71,86	73,19	55,98
Bas - 52 semaines ($ par action)	**47,15**	14,23	51,61	44,97	44,75
Capitalisation boursière (en millions de $ par action)	**1 362**	1 276	1 402	1 651	1 117

(1) Il s'agit d'un indicateur hors PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire du rapport de gestion.

(2) Il s'agit d'un indicateur financier supplémentaire. Veuillez vous reporter à la rubrique « Indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire du rapport de gestion.

(3) Il s'agit d'un ratio hors PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire du rapport de gestion.

MESSAGE DE
ÉRIC LEFEBVRE

Président et chef de la direction

Chers actionnaires,

Malgré l'environnement commercial sans précédent et incroyablement chaotique de ces deux dernières années, je suis fier de dire que 2021 a été une excellente année pour MTY.

Bien que nous ayons souffert des restrictions liées à la pandémie qui ont nuit à notre capacité à mener nos activités normalement, avec 124 000 jours ouvrables perdus en 2021 et des activités réduites pendant de longues périodes, MTY a généré un BAIIA ajusté record de 168,6 millions de dollars et des flux de trésorerie d'exploitation de 139,3 millions de dollars. Nos flux de trésorerie d'exploitation par action diluée ont atteint 5,63 $, offrant un solide rendement de flux de trésorerie pour nos actionnaires.

Du point de vue du cours des actions, nos initiatives ne se sont pas traduites par une performance équivalente sur les marchés boursiers. Cette année encore, nous avons connu d'importantes fluctuations, mais en fin de compte, un écart a persisté entre la perception de notre performance par les acteurs du marché et la façon dont nous l'évaluons à l'interne. De nombreuses raisons peuvent expliquer cette divergence, mais nous pensons que si nous continuons à faire les bonnes choses et à présenter des résultats solides, le marché reconnaîtra la valeur de notre action et nous obtiendrons une meilleure appréciation.

Tous les efforts déployés par le passé pour construire une organisation formidable, d'une grande souplesse, ont porté leurs fruits dans l'environnement commercial volatile qui a prévalu au cours du dernier exercice. MTY a toujours été fière d'être une société entrepreneuriale qui privilégie une organisation décentralisée, où chaque individu doit être responsabilisé et créatif. La plupart de nos marques sont gérées comme des

“

MTY a généré un BAIIA ajusté record de 168,6 millions de dollars et des flux de trésorerie d'exploitation de 139,3 millions de dollars.

”

“

Nous avons recommencé à rechercher des acquisitions créatrices de valeur de manière plus dynamique, nous avons repris notre offre publique de rachat d’actions et rétabli le versement de dividendes.

”

marques distinctes par des collègues proches de leurs activités, garantissant que les décisions appropriées soient prises avec la bonne information et bien adaptées au contexte. Nos employés représentent notre ressource la plus précieuse, et ce qui distingue MTY des autres franchiseurs, c’est la créativité, la passion et les compétences de nos « intrapreneurs », combinées aux ressources et à la stabilité d’une plus grande organisation. Cela procure une force incroyable à MTY et à nos partenaires franchisés.

L’exercice 2021 en a été un autre au cours duquel nous avons dû encaisser des coups et nous adapter rapidement à de nouvelles restrictions. Différents états et provinces ont imposé des restrictions très divergentes et à des degrés différents, passant d’un confinement complet avec couvre-feux à l’abandon de restrictions puis à un retour au confinement, et ce, en quelques mois seulement. Les perturbations causées par le manque de prévisibilité seront ressenties pendant de nombreuses années par nos partenaires franchisés, nos fournisseurs, nos propriétaires, nos employés et l’ensemble des autres parties prenantes.

Ces difficultés ont été surmontées grâce à notre portefeuille diversifié de marques et à l’éventail des régions que nous desservons, une riche diversité que MTY a constituée au cours des 40 dernières années. Si certaines marques, certains types de restaurants ou certaines régions ont été affectés, d’autres ont profité des récents changements de comportement et d’habitudes des clients. L’impact global de la pandémie sur MTY a été moindre que ce que beaucoup de personnes avaient prévu, principalement parce qu’elles n’ont pas su reconnaître à quel point la Société avait changé au cours de la dernière décennie et à quel point cette diversité constituerait un atout pour faire face à ce type d’adversité.

Bien que notre priorité en 2021 soit demeurée centrée sur notre réseau existant, nous avons modifié notre stratégie d’allocation du capital au cours de l’année. Au début de la pandémie, nous avons principalement alloué nos liquidités au remboursement de notre dette et à la réduction du risque associé au niveau d’endettement. Par conséquent, nous avons remboursé 102,2 millions de dollars supplémentaires de notre dette en 2021. Au cours de l’exercice 2021, nous avons recommencé à rechercher des acquisitions créatrices de valeur de manière plus dynamique, nous avons repris notre offre publique de rachat d’actions et rétabli le versement de dividendes. Nous avons conclu l’acquisition de Küto Comptoir à Tartares peu après la fin de l’année et nous nous trouvons maintenant en bonne position pour réaliser des acquisitions de toute taille.

Tout cela a été largement rendu possible par la résilience et le courage de nos partenaires franchisés, qui ont dû faire face à une incertitude constante dans de nombreuses zones géographiques. Notre réseau a subi une certaine érosion en 2021, diminuant d’environ 4 %. Nous avons terminé 2021 avec 6 719 restaurants, contre 7 001 à la fin de l’année précédente. Bien que nous n’aimions pas fermer des restaurants, l’intégrité de notre réseau a été grandement préservée au cours des deux dernières années et constituera une base solide pour atteindre une croissance plus élevée dans les années à venir.

Dans mon message de l’année dernière, j’ai mentionné notre volonté de continuer à investir dans le marketing numérique, de développer des canaux de vente numériques sur une base plus globale et d’investir dans les technologies qui pourraient nous permettre d’obtenir une meilleure performance numérique. Nos ventes numériques représentent désormais près d’un quart des ventes totales et, bien que nous n’ayons pas tout à fait atteint notre objectif à la fin de l’année, nous sommes convaincus que c’est la bonne voie à suivre. C’est pourquoi nous continuerons à investir en 2022 pour offrir à nos clients une expérience numérique qui sera à la hauteur de leur expérience en magasin.

Nous restons déterminés à assurer notre croissance future de manière organique, mais aussi grâce à des fusions et des acquisitions. Au moment où j’écris cette lettre, les restrictions ont été largement levées partout en Amérique du Nord et nos restaurants fonctionnent enfin à pleine capacité. Alors que le secteur de la restauration reste très compétitif, nous sommes convaincus que MTY et ses partenaires franchisés sont dans une excellente position pour profiter des tendances et des possibilités actuelles, ainsi que de gagner des parts de marché au cours des années à venir.

En terminant, je tiens à remercier tous nos collègues pour leur dévouement et leur travail acharné, en particulier ceux qui viennent travailler chaque jour dans nos restaurants, nos centres de distribution et nos installations de production. Je tiens également à remercier sincèrement nos actionnaires pour leur soutien indéfectible.

Je vous remercie encore de votre confiance et je vous souhaite à tous une excellente santé alors que la pandémie semble être derrière nous.

Éric Lefebvre
Président et chef de la direction

PERFORMANCE FINANCIÈRE

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET FLUS DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

(en millions de $)

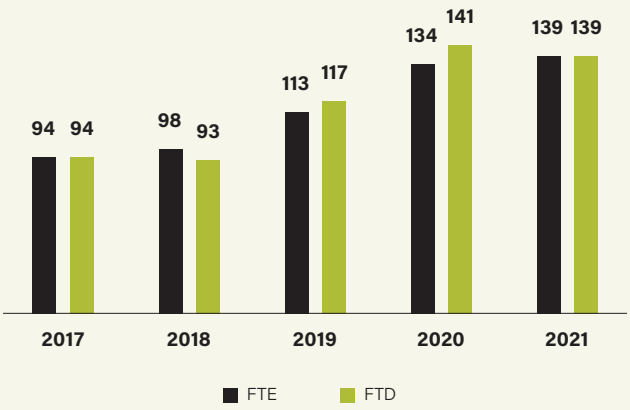

DÉPLOIEMENT DES CAPITAUX

(en millions de $)

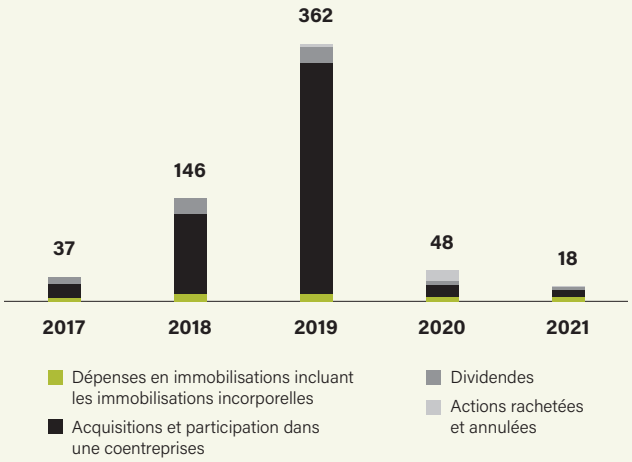

GÉNÉRATION DE FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES SOUTENUS

Lors de l'exercice 2021, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 139,3 millions de dollars, comparativement à 133,7 millions de dollars en 2020. En excluant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, de l'impôt sur le résultat, des intérêts payés et autres, les opérations ont généré 170,1 millions de dollars des flux de trésorerie, comparativement à 141,9 millions de dollars en 2020.

Les flux de trésorerie disponibles se sont élevés à 139,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2021, un montant comparable aux 140,7 millions de dollars générés pour la même période de l'année précédente mais supérieurs aux niveaux d'avant la pandémie.

RÉVISION DE LA STRATÉGIE D'ALLOCATION DU CAPITAL

En juillet 2021, compte tenu d'une situation financière améliorée et de perspectives plus favorables, MTY a revu sa stratégie d'allocation du capital. La Société a rétabli son dividende trimestriel et renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

En décembre 2021, MTY a annoncé l'acquisition de Küto Comptoir à Tartares.

RETOUR AUX ACTIONNAIRES

(en millions de $)

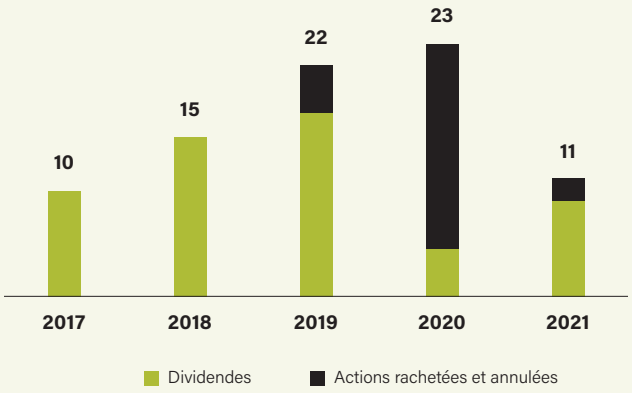

RÉDUCTION DE LA DETTE ET AMÉLIORATION DU RATIO DETTE NETTE SUR LE BAIIA AJUSTÉ

(en millions de $, sauf par ratio)

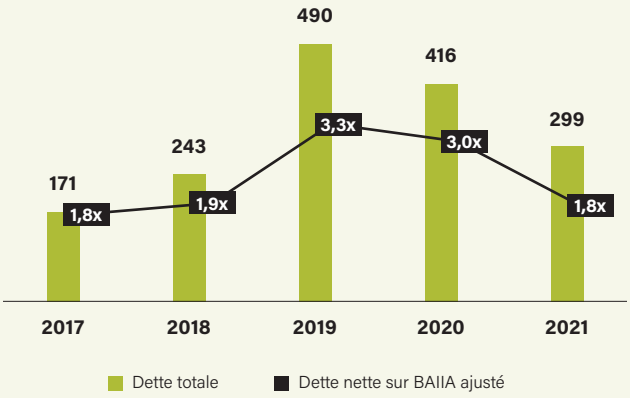

RÉTABLISSEMENT DU DIVIDENDE TRIMESTRIEL

MTY a rétabli le versement de son dividende trimestriel de 0,185 $ par action en août 2021, après l'avoir suspendu au début de la pandémie de COVID-19. Au cours de l'exercice 2021, elle a versé 9,1 millions de dollars en dividendes.

MTY a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités jusqu'en juillet 2022. Au cours de l'exercice 2021, elle a investi 2,2 millions de dollars dans le rachat d'actions.

Le 18 janvier 2022, la Société a annoncé une augmentation de 14 % de son dividende trimestriel, à 0,21 $ par action, poursuivant ainsi sa tendance à la croissance. Cette augmentation représente la 9e hausse depuis le premier dividende trimestriel de 0,045 $ déclaré en novembre 2020.

RÉDUCTION DE LA DETTE ET AMÉLIORATION DU RATIO DETTE NETTE SUR LE BAIIA AJUSTÉ

Au cours de l'exercice 2021, nous avons remboursé 102,2 millions de dollars de dette à long terme. Nous avons terminé l'année avec une situation financière saine, avec un ratio dette nette sur BAIIA ajusté de 2,1x et un crédit disponible de 255,0 millions de dollars.

GROUPE
MTY
GROUP

Rapport de gestion
Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 novembre 2021
Faits saillants

- **Le BAIIA ajusté[1] s'élève à 42,8 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à 35,2 millions de dollars au 4e trimestre 2020.**
- **Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'élèvent à 31,9 millions de dollars pour le trimestre.**
- **Les flux de trésorerie disponibles par action diluée[2] ont atteint 1,44 $.**
- **Le bénéfice net attribuable aux propriétaires s'établit à 24,9 millions de dollars ou 1,00 $ par action diluée pour le trimestre, en hausse par rapport au bénéfice net attribuable aux propriétaires de 20,1 millions de dollars ou 0,81 $ par action diluée au 4e trimestre 2020.**
- **La dette à long terme a été remboursée à hauteur de 22,7 millions pendant le trimestre.**
- **Le chiffre d'affaires réseau[3] s'établit à 962,5 millions de dollars, en hausse de 8 % par rapport au 4e trimestre 2020. Le chiffre d'affaires réseau a grimpé de 24 % au Canada et de 12 % à l'International, mais il a diminué de 1 % aux États-Unis à cause de l'effet défavorable des fluctuations du change.**
- **164 restaurants étaient temporairement fermés à l'ouverture du trimestre et 82 à sa clôture.**
- **Malgré une augmentation des fermetures temporaires au cours du premier trimestre de 2022 en raison des restrictions supplémentaires imposées par les gouvernements, au 16 février 2022 seuls 71 établissements étaient toujours temporairement fermés, soit 11 de moins qu'au 30 novembre 2021.**
- **259 établissements ont été fermés pendant au moins un jour au cours du trimestre, pour un total d'environ 9 500 jours d'activités perdus.**
- **Rachat et annulation de 36 600 actions pour une contrepartie totale de 2,2 millions de dollars au 4e trimestre 2021.**
- **Dividende trimestriel de 0,185 $ par action payé le 15 novembre 2021.**
- **Acquisition de Küto Comptoir à Tartares en décembre 2021.**

[1] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.
[2] Une définition figure à la rubrique « *Définition des ratios hors PCGR* » de la section Information complémentaire.
[3] Une définition figure à la rubrique « *Définition des ratios hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 novembre 2021

Généralités

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'Alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés de la Société et les notes afférentes pour l'exercice clos le 30 novembre 2021.

Dans ce rapport de gestion, « Groupe d'alimentation MTY inc. », « MTY » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'alimentation MTY inc. et ses filiales, Groupe d'alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les informations et données présentées dans ce rapport de gestion ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux interprétations actuellement publiées et adoptées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er décembre 2020.

Le présent rapport de gestion est arrêté au 16 février 2022. De l'information supplémentaire sur MTY, de même que ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse sont disponibles sur le site Web de SEDAR, www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, ses rubriques intitulées « Aperçu à court terme », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables » et « Passifs éventuels », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, entre autres, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2021. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne s'appuient pas sur des faits historiques distinctement vérifiables. Un énoncé prospectif est formulé lorsque ce qui est connu ou prévu aujourd'hui est utilisé pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels but, hypothèse, conseil, intention, objectif, aperçu, stratégie et cible, ou des verbes comme anticiper, croire, estimer, s'attendre à, planifier, projeter, rechercher, s'efforcer, cibler, viser, pouvoir ou devoir, employés notamment au conditionnel ou au futur. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des dispositions d'exonération prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les prévisions de la Société au 16 février 2022 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

En raison de leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement des attentes implicites ou explicites qu'ils expriment ou que les perspectives d'affaires, les objectifs, les plans et les priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et le lecteur est avisé de ne pas accorder une confiance indue à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre les perspectives d'affaires et le milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée lorsqu'utilisée à d'autres fins. De plus, les incidences de la COVID-19 sur les flux de trésorerie d'exploitation et la situation financière du secteur dans lequel la Société évolue et sur la Société elle-même ne cessent de se modifier; tout énoncé prospectif des présentes à cet égard est donc sujet à changement et les conséquences réelles peuvent s'écarter considérablement des attentes évoquées.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui sont considérées comme raisonnables au 16 février 2022. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés économiques, commerciales et opérationnelles que la Société a utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs qui figurent dans ce rapport de gestion. Si ces hypothèses se révèlent inexactes, les résultats réels peuvent s'écarter de façon importante des prévisions.

Lorsqu'elle dresse les états financiers consolidés conformément aux IFRS et prépare le rapport de gestion, la direction doit exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables, formuler des hypothèses et utiliser des estimations qui ont une incidence sur les soldes présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et quant aux actifs éventuels.

À moins d'indications contraires aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écartent substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et par d'autres énoncés prospectifs contenus ailleurs dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur la capacité d'attirer la clientèle; la capacité de la Société d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler les baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; la capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les changements touchant aux goûts de la clientèle, aux tendances démographiques, à l'attrait des concepts, aux profils d'achalandage ainsi qu'aux coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix des produits; la durée et les conséquences de la pandémie de COVID-19, son impact sur la capacité de rouvrir des établissements et sur la demande de la clientèle au moment des réouvertures ainsi que ses retombées macro-économiques; la capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de tiers fournisseurs de procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; la volatilité des taux de change ou des taux d'emprunts; les maladies d'origine alimentaire; les contraintes opérationnelles, les décrets gouvernementaux ainsi que l'occurrence d'épidémies, d'autres pandémies et risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements essentiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans les énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Le lecteur est avisé que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles d'affecter la Société. Des incertitudes et risques additionnels qui sont inconnus pour l'instant ou qui sont actuellement jugés négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable sur son entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autres opérations qui peuvent être annoncés ou peuvent survenir après le 16 février 2022. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. La Société ne peut donc en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou de la même façon que les risques connus ayant une incidence sur son entreprise.

ENTREPRISE PRINCIPALE

MTY franchise et exploite des établissements de restauration minute, à service rapide et à service complet. La Société vise à devenir le franchiseur de choix en Amérique du Nord et offre au marché des menus diversifiés à travers ses nombreuses marques. MTY exploite actuellement les enseignes suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémière, Panini Pizza Pasta, Villa Madina, Cultures, Thaï Express, Vanelli's, Kim Chi, « TCBY », Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam, Tandori, O'Burger, Tutti Frutti, Taco Time, Country Style, Buns Master, Valentine, Jugo Juice, Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, Sushi Go, Mucho Burrito, Extreme Pita, PurBlendz, ThaïZone, Madisons New York Grill & Bar, Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man, Van Houtte, Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle, Tosto, Big Smoke Burger, Cold Stone Creamery, Blimpie, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi, Pinkberry, Baja Fresh Mexican Grill, La Salsa Fresh Mexican Grill, La Diperie, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Dagwoods Sandwiches and Salads, The Counter Custom Burgers, Built Custom Burgers, Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes, Ben & Florentine, Grabbagreen, Timothy's World Coffee, Mmmuffins, SweetFrog, Casa grecque, South Street Burger, Papa Murphy's, Yuzu Sushi, Allô! Mon Coco, La boîte verte, Turtle Jack's Muskoka Grill et COOP Wicked Chicken.

Au 30 novembre 2021, MTY comptait 6 719 établissements en activité ; 6 603 étaient exploités en vertu d'une franchise ou d'un contrat de gérance, 23 étaient exploités en coentreprise et les 93 autres étaient exploités par MTY (les « établissements appartenant à la Société » ou « établissements propriétaires »).

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les aires de restauration des galeries marchandes et tours de bureaux et dans les centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des aéroports, des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des épiceries, des camions-restaurants et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Au cours des 40 dernières années, MTY a développé plusieurs concepts de restauration, dont Tiki-Ming, qui fut le premier concept à être franchisé. Des informations sur d'autres enseignes qui se sont ajoutées à la suite d'acquisitions figurent dans la section complémentaire de ce rapport de gestion.

Par suite de la COVID-19, MTY a également lancé plusieurs cuisines fantômes dans les restaurants existants. Ces cuisines fantômes et les restaurants MTY préexistants bénéficient de synergies résultant de coûts partagés, de l'optimisation du flux de travail et de la capacité de répondre à l'augmentation des commandes à livrer et à emporter.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchisage, des droits de franchise, de la vente de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution de fournisseurs, des droits abandonnés de cartes-cadeaux et des frais d'administration de tels programmes ainsi que de la vente d'autres biens et services. Les charges d'exploitation rattachées au franchisage comprennent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de mise en œuvre de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures, produits finis et équipements vendus.

Les produits et charges provenant des établissements appartenant à la Société comprennent leurs recettes et leurs coûts d'exploitation.

Les cotisations aux fonds promotionnels sont fondées sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés. La Société n'est pas autorisée à retenir les cotisations ainsi reçues et est tenue d'utiliser ces fonds aux seules fins de défrayer des enseignes spécifiques de leurs activités promotionnelles et de marketing.

Les activités de transformation des aliments mentionnées aux présentes contribuent aussi au chiffre d'affaires de MTY. Les deux usines préparent des produits variés qui vont des ingrédients et des plats prêts-à-servir vendus à des restaurants ou à d'autres usines de transformation jusqu'aux plats préparés vendus chez des détaillants. Leur chiffre d'affaires découle principalement de la vente de leurs produits à des distributeurs, détaillants et franchisés. La Société touche également des revenus de ses centres de distribution qui desservent surtout les franchises Valentine et Casa grecque. De plus, la Société génère des revenus provenant de la vente de produits au détail, sous différentes enseignes, vendues chez divers détaillants.

RESPECT DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs présentées dans les tableaux, sont établis conformément aux IFRS. La définition de tous les indicateurs hors PCGR (principes comptables généralement reconnus), ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires utilisés dans ce rapport de gestion figure dans la section complémentaire présentée à la fin. Ces indicateurs hors PCGR, ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires n'ont pas une définition normalisée au sens des PCGR; il est donc improbable qu'ils soient comparables à des indicateurs similaires présentés par d'autres émetteurs. La Société considère que les indicateurs et ratios hors PCGR ainsi que les indicateurs financiers supplémentaires sont utiles parce qu'ils correspondent aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la performance de la Société, pour préparer ses budgets d'exploitation et pour déterminer certaines composantes de la rémunération des dirigeants. La Société est également d'avis que les indicateurs et ratios hors PCGR ainsi que les indicateurs financiers supplémentaires sont utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées, et qu'ils leur permettent de comparer les activités et la performance financière de la Société d'une période à l'autre; ils leur fournissent par ailleurs une indication supplémentaire du rendement d'exploitation et de la situation financière et font donc ressortir des tendances de l'activité principale qui pourraient autrement passer inaperçues si l'on ne s'appuie que sur des mesures couvertes par les PCGR.

POINTS SAILLANTS D'ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

COVID-19

Durant l'exercice clos le 30 novembre 2021, la pandémie de COVID-19 a continué d'affecter les marchés dans lesquels MTY, ses partenaires franchisés et ses fournisseurs évoluent. Le Canada et certaines parties des États-Unis subissaient toujours les conséquences des restrictions gouvernementales imposées, notamment les limites sur l'accueil de clients dans les restaurants, les heures d'ouverture réduites ou les fermetures temporaires. La campagne mondiale de vaccination s'est intensifiée pendant l'exercice, ce qui a amené la levée graduelle des restrictions dans certains territoires, entre autres la reprise du service en salles à manger et sur les terrasses et la réouverture de plusieurs

restaurants. Néanmoins, le variant Delta a suscité l'émergence d'une quatrième vague à la fin de l'exercice; les infections se sont accrues et avec elles, certaines mesures de santé publique, dont l'obligation de présenter un passeport vaccinal pour avoir accès aux restaurants dans certains territoires. Les perturbations devraient persister en 2022 en raison des incertitudes qui entourent la distribution des doses de rappel des vaccins et la propagation du variant Omicron. Les conséquences à plus long terme de la pandémie sur l'économie et les règles et restrictions qui s'appliqueront aux restaurants de MTY devraient évoluer et avoir des effets sur le réseau dans un proche avenir.

Au 30 novembre 2021, MTY comptait 82 établissements temporairement fermés à cause de la pandémie et plusieurs de ceux qui sont ouverts étaient exploités à capacité réduite. En septembre, octobre et novembre 2021, le réseau MTY a perdu environ 9 500 jours d'activités combinées (environ 8 000 au Canada et 1 500 aux États-Unis); un total de 259 emplacements ont été fermés au moins un jour pendant le trimestre. Les établissements encore fermés se trouvent principalement dans des centres commerciaux, des tours de bureaux et des emplacements non traditionnels tels les aéroports, gymnases et universités.

Comme on l'a déjà mentionné, MTY maintient les mesures mises en œuvre en 2020 afin d'aider ses franchisés et d'assurer la sécurité et le bien-être de ses employés, clients et partenaires. La direction continue de s'adapter pour répondre aux défis présentés par la pandémie actuelle et contrôle régulièrement ses dépenses en capital et charges d'exploitation afin de gérer ses flux de trésorerie de sorte à assurer une liquidité continue devant ces incertitudes.

La COVID-19 a eu les incidences suivantes sur les états financiers consolidés :

- Des changements ont été apportés aux obligations locatives et aux créances liées à des contrats de location-financement pour refléter les modifications des conditions de paiement des loyers;
- La réduction des charges relatives aux salaires, présentée au poste Subventions salariales et aux loyers des charges d'exploitation des états financiers consolidés, se chiffre à 4,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 6,8 millions de dollars) en raison des subventions salariales à l'emploi du Canada; elle s'élève à 0,3 million de dollars (2020 – néant) quant au crédit relatif à la rétention du personnel (*Employee Retention Credit*) consenti aux contribuables américains en vertu du *Coronavirus Aid, Relief and Economic Security Act;* et
- La réduction des charges de loyers, présentée au poste Subventions salariales et aux loyers des charges d'exploitation dans les états financiers consolidés, se chiffre à 1,4 million de dollars pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 0,2 million de dollars) à la suite des subventions d'urgence du Canada pour le loyer.

D'autres informations sur ces changements sont présentées dans les états financiers consolidés au 30 novembre 2021.

DESCRIPTION D'UNE ACQUISITION RÉCENTE

Le 3 décembre 2019, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a conclu l'acquisition d'une participation de 70 % dans une coentreprise qui a procédé à l'acquisition de Turtle Jack's Muskoka Grill, de COOP Wicked Chicken et de Frat's Cucina (collectivement, le « Tortoise Group »), trois concepts de restauration décontractée exploités en Ontario, pour une contrepartie de 26,1 millions de dollars. Cette contrepartie comprend une contrepartie éventuelle différée s'élevant à 4,1 millions de dollars, une obligation de rachat de la participation du partenaire dans la coentreprise se chiffrant à 2,9 millions de dollars et une contrepartie en espèces de 19,1 millions de dollars. La Société a comptabilisé sa participation en tant qu'investissement dans une coentreprise. Elle a garanti des passifs de la coentreprise s'élevant à 7,9 millions de dollars, somme payable au Tortoise Group lors du rachat de la participation de 30 % du partenaire dans la coentreprise. À la clôture, 20 restaurants franchisés et trois établissements propriétaires étaient en activité.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS ANNUELS

(En milliers de dollars, sauf le résultat et les dividendes par action et le nombre d'actions)	**Exercice clos le 30 novembre 2021**	**Exercice clos le 30 novembre 2020**
Actif	1 904 594	2 013 697
Passif financier à long terme	347 612	447 654
Produits d'exploitation	551 903	511 117
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	112 072	(51 949)
Résultat net attribuable aux propriétaires	85 639	(37 108)
Résultat global attribuable aux propriétaires	77 673	(49 726)
Flux de trésorerie d'exploitation	139 299	133 652
Résultat par action de base	3,47	(1,50)
Résultat par action dilué	3,46	(1,50)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	9 141	4 633
Dividendes par action ordinaire	0,370	0,185
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires	24 704 866	24 755 351
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, après dilution	24 745 131	24 755 351

RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS ANNUELS

(En milliers de dollars, sauf le nombre d'actions)	**Exercice clos le 30 novembre 2020**	**Exercice clos le 30 novembre 2019**
BAIIA ajusté[1)]	168 622	137 819
Bénéfice avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur[1)]	119 525	75 168
Flux de trésorerie d'exploitation par action dilués[2)]	5,63	5,40
Flux de trésorerie disponibles[1)]	139 001	140 652

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.
[2)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(En milliers $, sauf les résultats par action et par action diluée)	Trimestres clos en							
	Février 2020	**Mai 2020**	**Août 2020**	**Novembre 2020**	**Février 2021**	**Mai 2021**	**Août 2021**	**Novembre 2021**
Produits	150 780	97 808	135 366	127 163	118 960	135 857	150 801	146 285
Résultat net attribuable aux propriétaires	19 008	(99 126)	22 932	20 078	13 397	23 028	24 337	24 877
Résultat global total attribuable aux propriétaires	26 476	(80 422)	(10 691)	14 911	(953)	(7 588)	52 026	34 188
Résultat par action	0,76	(4,01)	0,93	0,81	0,54	0,93	0,99	1,01
Résultat par action diluée	0,76	(4,01)	0,93	0,81	0,54	0,93	0,98	1,00
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	30 980	19 207	38 624	44 841	31 307	29 541	46 553	31 898

RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS TRIMESTRIELS

(En milliers $, sauf le chiffre d'affaires réseau, le nombre d'établissements et l'information par action)	Trimestres clos en							
	Février 2020	**Mai 2020**	**Août 2020**	**Novembre 2020**	**Février 2021**	**Mai 2021**	**Août 2021**	**Novembre 2021**
Chiffre d'affaires réseau [1) 2)]	999,5	670,7	897,5	891,4	761,1	891,5	1 016,2	962,5
Nombre d'établissements	7 300	7 236	7 123	7 001	6 949	6 907	6 848	6 719
BAIIA ajusté [3)]	41 037	18 213	43 388	35 181	32 637	43 481	49 673	42 831
Flux de trésorerie disponible [4)]	30 738	28 926	37 078	43 910	30 300	27 497	45 601	35 603
Flux de trésorerie disponible par action diluée [4)]	1,23	1,17	1,50	1,78	1,23	1,11	1,84	1,44

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.
[2)] En millions de dollars.
[3)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.
[4)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des ratios hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

NOTE SUR L'INFORMATION SECTORIELLE

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de deux secteurs géographiques : le Canada d'une part, les États-Unis et l'International d'autre part. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le principal responsable de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon le type de produits offerts ou de services rendus. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, la transformation, la distribution et les ventes au détail ainsi que les produits et charges des fonds promotionnels.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2021

Produits

Au cours de l'exercice 2021, les produits d'exploitation totaux de la Société ont atteint 551,9 millions de dollars alors qu'ils s'établissaient à 511,1 millions de dollars à l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2021 (millions $)	30 novembre 2020 (millions $)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	107,3	105,6	2 %
	Établissements propriétaires	19,4	18,4	5 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	125,0	104,2	20 %
	Fonds promotionnels	32,2	30,4	6 %
	Transactions intersociétés	(3,7)	(4,6)	S.o.
Total Canada		280,2	254,0	10 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	167,2	152,2	10 %
	Établissements propriétaires	40,2	46,3	(13 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	5,0	4,6	9 %
	Fonds promotionnels	61,2	56,4	9 %
	Transactions intersociétés	(1,9)	(2,4)	S.o.
Total États-Unis/International		271,7	257,1	6 %
Produits d'exploitation totaux		**551,9**	**511,1**	**8 %**

Analyse des produits du secteur Canada

Les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont augmenté de 2%. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions $)
Produits, exercice 2020	105,6
Augmentation des flux de rentrées récurrents[1)]	3,9
Diminution des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	(0,7)
Diminution des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location	(0,4)
Autres écarts non significatifs	(1,1)
Produits, exercice 2021	107,3

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.

Les activités de franchisage du secteur Canada ont bénéficié des réouvertures et de la levée progressive des restrictions imposées par les gouvernements, malgré l'obligation de présenter un passeport vaccinal dans certaines provinces. Le chiffre d'affaires réseau a augmenté de 4,5 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui correspond directement à la hausse des flux de rentrées récurrents. Cette augmentation a été partiellement amoindrie par une diminution des produits tirés des projets clés en main. Au 30 novembre 2021, 64 des établissements de la Société au Canada étaient toujours temporairement fermés (2020 – 197 établissements).

Les produits des établissements propriétaires ont augmenté de 5 % pour atteindre 19,4 millions de dollars depuis l'ouverture de l'exercice. L'augmentation découle de l'abandon graduel des restrictions imposées par les gouvernements, bien que le passeport vaccinal soit exigé dans certaines provinces, et de l'ajout d'établissements propriétaires au cours de l'exercice.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et des ventes au détail ont augmenté de 20 %, notamment en raison de la réouverture des restaurants, qui a favorisé les ventes de nos réseaux de transformation des aliments et de distribution. L'impact persistant des dépenses accrues des consommateurs en épicerie durant les vagues de la pandémie, ainsi que le lancement de nouveaux produits par la division du détail et une expansion dans de nouvelles provinces ont aussi contribué à l'ouverture de nouveaux canaux de vente. En 2021, 181 produits étaient offerts sur le marché du détail canadien comparativement à 147 en 2020.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 6 % notamment en raison de la hausse de 4,5 % du chiffre d'affaires réseau par rapport à l'exercice précédent et de l'effet des différents taux de contribution.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont augmenté de 10 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions $)
Produits, exercice 2020	152,2
Augmentation des flux de rentrées récurrents[1)]	21,4
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,3
Augmentation des ventes de fournitures et de services aux franchisés	3,0
Augmentation des produits de droits abandonnés de cartes-cadeaux	0,3
Incidence des fluctuations du change	(9,2)
Autres écarts non significatifs	(0,8)
Produits, exercice 2021	167,2

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.

Les activités de franchisage du secteur ont bénéficié des réouvertures et de la levée des restrictions gouvernementales imposées dans la plupart des états depuis 2020. Bien que 18 établissements des États-Unis et de l'International étaient toujours temporairement fermés au 30 novembre 2021, le chiffre d'affaires réseau depuis le début de l'exercice s'est accru de 5,3 % comparativement à l'exercice précédent. Les ventes de fournitures et de services aux franchisés ont aussi augmenté de 3,0 millions de dollars, surtout du fait de la vente d'équipements aux franchisés. Cette hausse a été partiellement amoindrie par un effet défavorable de 9,2 millions de dollars attribuable aux fluctuations du change.

La diminution de 6,1 millions de dollars des produits des établissements propriétaires s'explique par la conversion de plusieurs établissements propriétaires de Papa Murphy's en franchises et une incidence défavorable des fluctuations du change de 2,9 millions de dollars.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 9 %, notamment en raison de la hausse du chiffre d'affaires réseau et de l'effet des différents taux de contribution.

Charges d'exploitation

Pendant l'exercice 2021, les charges d'exploitation ont augmenté de 2 % pour atteindre 382,6 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 373,8 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2021 (millions $)	31 novembre 2020 (millions $)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	50,4	56,6	(11 %)
	Établissements propriétaires	17,3	17,7	(2 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	114,0	92,5	23 %
	Fonds promotionnels	32,2	30,4	6 %
	Transactions intersociétés	(1,8)	(2,5)	S.o.
Total Canada		212,1	194,7	9 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	71,4	78,9	(10 %)
	Établissements propriétaires	41,7	48,3	(14 %)
	Fonds promotionnels	61,2	56,4	9 %
	Transactions intersociétés	(3,8)	(4,5)	S.o.
Total États-Unis et International		170,5	179,1	(5 %)
Charges d'exploitation totales		**382,6**	**373,8**	**2 %**

Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont diminué de 6,2 millions de dollars ou 11 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions $)
Charges d'exploitation, exercice 2020	56,6
Augmentation des charges incompressibles[1)]	2,0
Diminution des frais de projets clés en main, du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(3,3)
Augmentation des charges récurrentes compressibles[1)], y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	2,5
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	(1,9)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(0,8)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	(4,7)
Charges d'exploitation, exercice 2021	50,4

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.

Les charges incompressibles ont augmenté de 2,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent en raison d'une diminution des subventions salariales. La diminution de 3,3 millions de dollars des frais de projets clés en main, du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location s'explique par l'impact de 1,8 million de dollars de la provision pour garanties de location comptabilisée au début de la pandémie, ainsi que par une diminution de 1,5 million de dollars attribuable à une réduction des frais de projets clés en main qui correspond à la réduction des produits et des loyers. Les charges compressibles ont augmenté de 2,5 millions de dollars, en raison surtout d'une hausse des salaires, qui a été partiellement atténuée par une diminution des frais de consultation et honoraires professionnels. Au cours de l'exercice, les éléments suivants ont eu une incidence favorable sur les charges : la comptabilisation de provisions pour pertes de crédit attendues plus élevées à l'exercice précédent au début de la pandémie et une reprise de provisions au titre de pertes de crédit attendues à l'égard des débiteurs et créances locatives, qui tient d'une modification de l'évaluation du risque lié au recouvrement ainsi que de remises plus importantes que prévu de la part des franchisés.

Les charges relatives aux établissements appartenant à la Société ont été atténuées du fait des subventions aux loyers reçues du gouvernement, mais cet effet favorable a été amoindri par l'augmentation des charges d'exploitation découlant de la levée progressive des restrictions imposées par les gouvernements et de l'ajout d'établissements propriétaires au cours de l'exercice.

Les charges associées aux activités de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont augmenté de pair avec l'augmentation des produits, mais aussi en raison d'une modification rétroactive des taux de cotisation environnementale au cours du premier trimestre qui a entraîné un rajustement cumulatif.

Les charges des fonds promotionnels ont suivi de près leurs produits.

Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés des États-Unis et de l'International ont diminué de 7,5 millions de dollars. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions $)
Charges d'exploitation, exercice 2020	78,9
Augmentation des charges incompressibles[1)]	1,8
Augmentation du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	4,1
Diminution des charges récurrentes compressibles[1)], y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	(2,8)
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	(2,4)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(0,5)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	(2,6)
Incidence des fluctuations du change	(4,7)
Autres écarts non significatifs	(0,4)
Charges d'exploitation, exercice 2021	71,4

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.

Les charges d'exploitation incompressibles se sont accrues de 1,8 million de dollars en raison d'une augmentation des redevances versées aux développeurs régionaux. L'augmentation du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location de 4,1 millions de dollars s'explique surtout par la vente d'équipements aux franchisés, qui a évolué de pair avec les produits, et la hausse des charges de location et des coûts liés à la vente de cartes-cadeaux.

La réduction des charges compressibles découle de réductions des salaires, des honoraires professionnels, du franchisage et des frais de déplacement, éléments qui faisaient tous partie des initiatives de compression des coûts mises en place en réponse à la pandémie de COVID-19. Les éléments suivants ont eu une incidence favorable sur les charges : la comptabilisation de provisions pour pertes de crédit attendues plus élevées au cours de l'exercice précédent au début de la pandémie et une reprise de provisions au titre de pertes de crédit attendues à l'égard des débiteurs et créances locatives, qui tient d'une modification de l'évaluation du risque lié au recouvrement ainsi que de remises plus importantes que prévu de la part des franchisés, a eu un effet positif sur les charges.

Les charges relatives aux établissements appartenant à la Société et au fonds promotionnel ont évolué de pair avec les produits de mêmes sources.

Résultat et bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements ajusté (BAIIA ajusté)[1] du secteur

Exercice clos le 30 novembre 2021			
(En millions $)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	280,2	271,7	551,9
Charges d'exploitation	212,1	170,5	382,6
Profit du secteur	68,1	101,2	169,3
Profit du secteur en tant que pourcentage des produits	24%	37%	31%
Profit du secteur	68,1	101,2	169,3
Perte nette de la coentreprise	(0,7)	—	(0,7)
BAIIA ajusté	67,4	101,2	168,6
BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits[2]	24%	37%	31%

Exercice clos le 30 novembre 2020			
(En millions $)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	254,0	257,1	511,1
Charges d'exploitation	194,7	179,1	373,8
Profit du secteur	59,3	78,0	137,3
Profit du secteur en tant que pourcentage des produits	23%	30%	27%
Profit du secteur	59,3	78,0	137,3
Profit net de la coentreprise	0,5	—	0,5
BAIIA ajusté	59,8	78,0	137,8
BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits[2]	24%	30%	27%

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Exercice clos le 30 novembre 2021						
(En millions $)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	274,5	59,6	130,0	93,4	(5,6)	551,9
Charges d'exploitation	121,8	59,0	114,0	93,4	(5,6)	382,6
Profit du sous-secteur	152,7	0,6	16,0	—	—	169,3
Profit du sous-secteur en % des produits	56 %	1 %	12 %	S.o.	S.o.	31 %
Profit du sous-secteur	152,7	0,6	16,0	—	—	169,3
Perte nette de la coentreprise	(0,7)	—	—	—	—	(0,7)
BAIIA ajusté	152,0	0,6	16,0	—	—	168,6
BAIIA ajusté en % des produits[2)]	55 %	1 %	12 %	S.o.	S.o.	31 %

Exercice clos le 30 novembre 2020						
(En millions $)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	257,8	64,7	108,8	86,8	(7,0)	511,1
Charges d'exploitation	135,5	66,0	92,5	86,8	(7,0)	373,8
Profit (perte) du sous-secteur	122,3	(1,3)	16,3	—	—	137,3
Profit (perte) du sous-secteur en % des produits	47 %	S.o.	15 %	S.o.	S.o.	27 %
Profit (perte) du sous-secteur	122,3	(1,3)	16,3	—	—	137,3
Profit net de la coentreprise	0,5	—	—	—	—	0,5
BAIIA ajusté	122,8	(1,3)	16,3	—	—	137,8
BAIIA ajusté en % des produits[2)]	48 %	S.o.	15 %	S.o.	S.o.	27 %

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.
[2)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des ratios hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

(En millions $)	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, exercice 2020	59,3	78,0	137,3
Variation des produits et charges récurrents[1)]	0,3	23,3	23,6
Variation des projets clés en main, des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	2,9	(1,1)	1,8
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	(0,7)	0,3	(0,4)
Variation des charges non récurrentes incompressibles[1)]	(1,2)	0,3	(0,9)
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	2,3	2,4	4,7
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location	1,0	(0,1)	0,9
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	4,7	2,6	7,3
Effet des fluctuations du change	—	(4,1)	(4,1)
Autres écarts non significatifs	(0,5)	(0,4)	(0,9)
Profit du secteur, exercice 2021	68,1	101,2	169,3
BAIIA ajusté[2)], exercice 2020	59,8	78,0	137,8
Variation du profit du secteur	8,8	23,2	32,0
Variation due à l'incidence nette de la coentreprise	(1,2)	—	(1,2)
BAIIA ajusté[2)], exercice 2021	67,4	101,2	168,6

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.
[2)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, le profit total et le BAIIA ajusté total du secteur s'établissaient respectivement à 169,3 millions et 168,6 millions de dollars, soit des hausses respectives de 23 % et de 22 % par rapport à l'exercice précédent. Le relâchement des restrictions associées à la COVID-19 dans les deux secteurs géographiques, une croissance positive du chiffre d'affaires réseau ainsi qu'une diminution des provisions pour pertes de crédit attendues sont les principales raisons de cette progression.

Le Canada a apporté 40 % du BAIIA ajusté total et une hausse de 7,6 millions de dollars en glissement annuel. Cette augmentation de 13 % est principalement due à une hausse des produits récurrents attribuable à l'accroissement du chiffre d'affaires réseau de même qu'à l'impact d'une provision pour garanties de location comptabilisée en 2020, à la reprise de provisions au titre de pertes de crédit attendues et à la diminution des honoraires professionnels et frais de consultation.

Le BAIIA ajusté du secteur États-Unis et International s'est accru de 30 %, principalement suite à un accroissement des produits récurrents accompagné de mesures de compression des coûts déjà en place et à la reprise de provisions au titre de pertes de crédit attendues à l'égard des débiteurs et créances locatives.

Résultat net

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, un bénéfice net attribuable aux propriétaires de 85,6 millions de dollars a été comptabilisé, soit 3,47 $ par action (3,46 $ par action sur une base diluée), comparativement à une perte nette attribuable aux propriétaires de 37,1 millions de dollars ou 1,50 $ par action (1,50 $ par action sur une base diluée) à l'exercice précédent. La hausse est principalement due à une perte de valeur hors trésorerie des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill de la Société s'élevant à 122,8 millions de dollars et comptabilisée à l'exercice antérieur. En comparaison, une perte de valeur nette hors trésorerie des immobilisations corporelles et incorporelles de la Société s'élevant à 5,9 millions de dollars a été comptabilisée à l'exercice courant.

Calcul du BAIIA ajusté[1)]

(En milliers $)	**Exercice clos le 30 novembre 2021**	**Exercice clos le 30 novembre 2020**
Bénéfice (perte) avant impôt	112 072	(51 949)
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	16 174	16 998
Amortissement – immobilisations incorporelles	28 442	30 876
Intérêts sur la dette à long terme	10 111	16 756
Charge nette d'intérêts se rapportant aux contrats de location	2 295	2 481
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	1 550	4 291
Perte de valeur nette – immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill	5 903	122 826
Profit de change réalisé et latent	300	(3 230)
Produits d'intérêts	(198)	(408)
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	(1 319)	(2 890)
(Profit) perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs détenus en vue de la vente	(3 549)	466
Réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	(3 034)	1 602
Autres produits	(125)	—
BAIIA ajusté	**168 622**	**137 819**

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

Autres produits et charges

L'intérêt sur la dette à long terme a été réduit de 6,6 millions de dollars à la suite des remboursements de la facilité de crédit renouvelable effectués au cours des douze derniers mois et grâce à l'incidence positive des swaps de devises et de taux d'intérêt.

La Société a comptabilisé un profit à la cession d'immobilisations corporelles de 3,5 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, après s'être départie de deux portefeuilles d'établissements propriétaires de Papa Murphy's qui ont été refranchisés à la clôture de la vente. En comparaison, une perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs détenus en vue de la vente de 0,5 million de dollars a été constatée à l'exercice précédent.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2021

Produits

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, les produits d'exploitation totaux de la Société ont atteint 146,3 millions de dollars alors qu'ils s'établissaient à 127,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2021 (millions $)	30 novembre 2020 (millions $)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	33,7	27,7	22 %
	Établissements propriétaires	5,9	4,1	44 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	34,6	24,8	40 %
	Fonds promotionnels	9,6	8,0	20 %
	Transactions intersociétés	(2,7)	(3,4)	S.o.
Total Canada		81,1	61,2	33 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	39,7	40,4	(2 %)
	Établissements propriétaires	9,4	11,1	(15 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	1,3	1,1	18 %
	Fonds promotionnels	15,2	14,2	7 %
	Transactions intersociétés	(0,4)	(0,8)	S.o.
Total États-Unis et International		65,2	66,0	(1 %)
Produits d'exploitation totaux		**146,3**	**127,2**	**15 %**

Analyse des produits du secteur Canada

Les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont augmenté de 22 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions $)
Produits, 4e trimestre 2020	27,7
Augmentation des flux de rentrées récurrents[1)]	6,3
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,2
Augmentation des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location	0,4
Autres écarts non significatifs	(0,9)
Produits, 4e trimestre 2021	33,7

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.

L'augmentation des produits de franchisage est surtout due à la reprise qui a suivi le début de la deuxième vague et le renforcement des restrictions imposées par les gouvernements au quatrième trimestre de 2020. Les établissements situés dans des centres commerciaux et des tours de bureaux ont respectivement réalisé des ventes de 41 % et de 58 % supérieures à celles de l'exercice précédent tandis que les établissements avec façade sur rue présentaient une hausse de 21 % d'une année à l'autre. Parmi les établissements avec façade sur rue, les restaurants décontractés se sont démarqués avec une hausse trimestrielle des ventes de 36 %. Les ventes en ligne du réseau ont encore progressé pour atteindre 60,6 millions de dollars au cours du trimestre alors qu'elles se chiffraient à 53,7 millions de dollars à la même période de l'exercice précédent.

Les produits des établissements propriétaires ont grimpé de 44 % pour s'établir à 5,9 millions de dollars au trimestre. Cette croissance découle principalement des réouvertures d'établissements propriétaires au quatrième trimestre de l'exercice 2021 comparativement aux fermetures temporaires imposées à la même période de l'exercice précédent en raison de l'émergence de la deuxième vague au quatrième trimestre de 2020.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et des ventes au détail ont augmenté de 40 %, surtout en raison de nouveaux produits vendus au détail, de l'expansion dans de nouveaux territoires et de l'augmentation des revenus générés par nos centres de transformation des aliments et de distribution. Cette amélioration en glissement

annuel est le résultat d'une augmentation au cours du trimestre des ventes en restaurants, lesquelles jouent un rôle clé pour ce secteur.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 20 %, notamment en raison de la hausse du chiffre d'affaires réseau, de l'ordre de 24 %, et de l'effet des différents taux de contribution.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont diminué de 2 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions $)
Produits, 4e trimestre 2020	40,4
Augmentation des flux de rentrées récurrents[1)]	1,8
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,3
Diminution des ventes de fournitures et de services aux franchisés	(0,2)
Incidence des fluctuations du change	(1,7)
Autres écarts non significatifs	(0,9)
Produits, 4e trimestre 2021	39,7

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.

Malgré la diminution globale des produits de franchisage, à cause surtout de l'effet défavorable des fluctuations du change, les flux de rentrées récurrents ont augmenté, en partie grâce à la dynamique de rétablissement dans le contexte de la pandémie, maintenant que les restrictions imposées par les gouvernements ont été levées dans des états et territoires clés. Abstraction faite de l'effet des fluctuations du change, le chiffre d'affaires réseau s'est accru de 4 % au trimestre clos le 30 novembre 2021 comparativement à la même période de l'exercice précédent. La Californie, le plus grand marché du réseau américain, a connu une hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent.

La diminution de 1,7 million de dollars des produits des établissements propriétaires s'explique par la conversion de plusieurs établissements propriétaires de Papa Murphy's en franchises.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 7 %, notamment en raison de l'effet des différents taux de contribution.

Charges d'exploitation

Au cours du quatrième trimestre 2021, les charges d'exploitation ont augmenté de 12 % pour atteindre 103,2 millions de dollars alors qu'elles se chiffraient à 92,0 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2021 (millions $)	30 novembre 2020 (millions $)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	13,8	14,6	(5 %)
	Établissements propriétaires	5,8	3,6	61 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	32,0	21,8	47 %
	Fonds promotionnels	9,6	8,0	20 %
	Transactions intersociétés	(0,5)	(1,1)	S.o.
Total Canada		60,7	46,9	29 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	19,2	22,2	(14 %)
	Établissements propriétaires	10,7	11,8	(9 %)
	Fonds promotionnels	15,2	14,2	7 %
	Transactions intersociétés	(2,6)	(3,1)	S.o.
Total États-Unis et International		42,5	45,1	(6 %)
Charges d'exploitation totales		**103,2**	**92,0**	**12 %**

Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont diminué de 0,8 million de dollars, en raison des facteurs suivants :

	(millions $)
Charges d'exploitation, 4e trimestre 2020	14,6
Augmentation des charges incompressibles[1)]	0,8
Augmentation des frais de projets clés en main, du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	0,1
Augmentation des charges récurrentes compressibles[1)], y compris les salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	0,4
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,3
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(0,5)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	(1,5)
Autres écarts non significatifs	(0,4)
Charges d'exploitation, 4e trimestre 2021	13,8

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.

Les charges incompressibles ont augmenté de 0,8 million de dollars par rapport à l'exercice précédent à la suite d'une diminution des subventions salariales. Évoluant de pair avec les produits, le coût global des ventes de fournitures et de services aux franchisés a augmenté et a été amoindri par la diminution des frais de projets clés en main et des loyers.

Les charges compressibles se sont accrues de 0,4 million de dollars. En 2020, la direction avait pris certaines mesures pour réduire les charges de l'organisation; compte tenu du rétablissement du secteur, plusieurs de ces mesures ont été relâchées, ce qui a entraîné une hausse des charges compressibles récurrentes. Une reprise de provisions au titre de pertes de crédit attendues à l'égard des créances locatives, qui tient d'une modification de l'évaluation du risque lié au recouvrement ainsi que de remises plus importantes que prévu de la part des franchisés, a également été comptabilisée au cours du trimestre.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont évolué de pair avec les produits de mêmes sources et ont été partiellement atténuées du fait des subventions salariales et aux loyers reçues du gouvernement.

Les charges de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont excédé la croissance des revenus de mêmes sources à cause des augmentations courantes de la chaîne d'approvisionnement et des salaires.

Les charges des fonds promotionnels ont suivi de près leurs produits.

Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés des États-Unis et de l'International ont diminué de 3,0 millions de dollars. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(millions $)
Charges d'exploitation, 4e trimestre 2020	22,2
Augmentation des charges incompressibles[1)]	0,1
Diminution du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(0,1)
Augmentation des charges récurrentes compressibles[1)], y compris les salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	0,2
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	(0,2)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(0,3)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	(1,3)
Incidence des fluctuations du change	(0,9)
Autres écrits non significatifs	(0,5)
Charges d'exploitation, 4e trimestre 2021	19,2

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.

Les charges d'exploitation ont diminué de 3,0 millions de dollars au quatrième trimestre, principalement en raison de l'effet défavorable des fluctuations du change et de la réduction des pertes de crédit attendues à l'égard des débiteurs et créances locatives. La diminution des pertes de crédit attendues tient d'une modification de l'évaluation du risque lié au recouvrement ainsi que de remises plus importantes que prévu de la part des franchisés.

La diminution de 1,2 million de dollars des produits des établissements propriétaires s'explique par la conversion de plusieurs établissements propriétaires de Papa Murphy's en franchises.

Les charges liées aux fonds promotionnels ont évolué de pair avec les produits de mêmes sources.

Résultat et BAIIA ajusté[1)] du secteur

Trimestre clos le 30 novembre 2021			
(En millions $)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	81,1	65,2	146,3
Charges d'exploitation	60,7	42,5	103,2
Profit du secteur	20,4	22,7	43,1
Profit du secteur en tant que pourcentage des produits	25 %	35 %	29 %
Profit du secteur	20,4	22,7	43,1
Perte nette de la coentreprise	(0,3)	—	(0,3)
BAIIA ajusté	20,1	22,7	42,8
BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits[2)]	25 %	35 %	29 %

Trimestre clos le 30 novembre 2020			
(En millions $)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	61,2	66,0	127,2
Charges d'exploitation	46,9	45,1	92,0
Profit du secteur	14,3	20,9	35,2
Profit du secteur en tant que pourcentage des produits	23 %	32 %	28 %
Profit du secteur	14,3	20,9	35,2
Profit net de la coentreprise	—	—	—
BAIIA ajusté	14,3	20,9	35,2
BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits[2)]	23 %	32 %	28 %

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

	Trimestre clos le 30 novembre 2021					
(En millions $)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	73,4	15,3	35,9	24,8	(3,1)	146,3
Charges d'exploitation	33,0	16,5	32,0	24,8	(3,1)	103,2
Profit du sous-secteur	40,4	(1,2)	3,9	—	—	43,1
Profit du sous-secteur en % des produits	55 %	S.o.	11 %	S.o.	S.o.	29 %
Profit du sous-secteur	40,4	(1,2)	3,9	—	—	43,1
Perte nette de la coentreprise	(0,3)	—	—	—	—	(0,3)
BAIIA ajusté	40,1	(1,2)	3,9	—	—	42,8
BAIIA ajusté en % des produits[2)]	55 %	1 %	11 %	S.o.	S.o.	29 %

	Trimestre clos le 30 novembre 2020					
(En millions $)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	68,1	15,2	25,9	22,2	(4,2)	127,2
Charges d'exploitation	36,8	15,4	21,8	22,2	(4,2)	92,0
Profit du sous-secteur	31,3	(0,2)	4,1	—	—	35,2
Profit du sous-secteur en % des produits	46 %	S.o.	16 %	S.o.	S.o.	28 %
Profit du sous-secteur	31,3	(0,2)	4,1	—	—	35,2
Profit net de la coentreprise	—	—	—	—	—	—
BAIIA ajusté	31,3	(0,2)	4,1	—	—	35,2
BAIIA ajusté en % des produits[2)]	46 %	S.o.	16 %	S.o.	S.o.	28 %

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.
[2)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des ratios hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

(En millions $)	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, 4e trimestre 2020	14,3	20,9	35,2
Variation des produits et charges récurrents[1)]	4,8	0,7	5,5
Variation des projets clés en main, des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	0,3	(0,1)	0,2
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,2	0,3	0,5
Variation des charges non récurrentes incompressibles[1)]	(0,8)	—	(0,8)
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	(0,3)	0,2	(0,1)
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location	0,4	—	0,4
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	1,5	1,3	2,8
Effet des fluctuations du change	—	(0,4)	(0,4)
Autres écarts non significatifs	—	(0,2)	(0,2)
Profit du secteur, 4e trimestre 2021	20,4	22,7	43,1
BAIIA ajusté[2)], 4e trimestre 2020	14,3	20,9	35,2
Variation du profit du secteur	6,1	1,8	7,9
Variation découlant de l'incidence nette de la coentreprise	(0,3)	—	(0,3)
BAIIA ajusté[2)], 4e trimestre 2021	20,1	22,7	42,8

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs financiers supplémentaires* » de la section Information complémentaire.
[2)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2021, le profit total et le BAIIA ajusté total du secteur s'établissaient respectivement à 43,1 millions et 42,8 millions de dollars, soit des hausses respectives de 22 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le Canada a apporté 47 % du BAIIA ajusté total et une hausse de 5,8 millions de dollars en glissement annuel, tandis que le BAIIA ajusté du secteur États-Unis et International s'est accru de 9 % ou 1,8 million de dollars. Des enseignes importantes, notamment Cold Stone, SweetFrog, Bâton Rouge, Thaï Express et Sushi Shop, pour n'en nommer que quelques-unes, ont surpassé leur performance de l'exercice précédent, les établissements situés dans des centres commerciaux ou avec façade sur rue affichant respectivement une croissance de 31 % et de 4 % d'un exercice à l'autre. L'évolutivité globale du réseau qu'autorise la gestion des coûts a également permis une augmentation de 55 % des marges dans la division du franchisage alors qu'elle était de 45 % à l'exercice précédent.

Revenu net

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2021, un bénéfice net attribuable aux propriétaires de 24,9 millions de dollars a été comptabilisé, soit 1,01 $ par action (1,00 $ par action sur une base diluée), comparativement à un bénéfice net attribuable aux propriétaires de 20,1 millions de dollars ou 0,81 $ par action (0,81 $ par action sur une base diluée) à l'exercice précédent.

Calcul du BAIIA ajusté [1)]

(En milliers $)	**Trimestre clos le 30 novembre 2021**	**Trimestre clos le 30 novembre 2020**
Bénéfice (perte) avant impôt	33 831	12 882
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	4 073	3 904
Amortissement – immobilisations incorporelles	6 962	8 013
Intérêts sur la dette à long terme	1 724	3 754
Charge nette d'intérêts se rapportant aux contrats de location	561	585
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	628	1 170
Perte de valeur nette – immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill	549	2 560
Perte réalisée et latente (profit réalisé et latent) de change	1 758	(599)
Produits d'intérêts	(40)	(139)
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	(465)	(42)
(Profit) perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs détenus en vue de la vente	(2 487)	297
Réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	(4 153)	2 796
Autres produits	(110)	—
BAIIA ajusté	**42 831**	**35 181**

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

Autres produits et charges

L'intérêt sur la dette à long terme a été réduit de 2,0 millions de dollars à la suite des remboursements de la facilité de crédit renouvelable effectués au cours des douze derniers mois.

La force du dollar canadien par rapport au dollar américain a entraîné un effet défavorable des fluctuations du change sur les prêts intersociétés. La Société a constaté une perte de change latente de 1,8 million de dollars sur les prêts intersociétés au cours du trimestre clos le 30 novembre 2021.

La Société a comptabilisé un profit à la cession d'immobilisations corporelles de 2,5 millions de dollars au quatrième trimestre, après s'être départie de plusieurs établissements propriétaires de Papa Murphy's par rapport à une perte de 0,3 million de dollars à la même période de l'exercice précédent.

De plus, la Société a comptabilisé au quatrième trimestre un profit à la réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur de 4,2 millions de dollars au titre d'une contrepartie éventuelle à l'égard d'une participation dans une coentreprise et d'une obligation de rachat de la participation du partenaire dans la coentreprise. En comparaison, une perte de 2,8 millions de dollars a été constatée à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de contreparties éventuelles sur acquisitions et d'une participation dans une coentreprise.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit fait état des obligations liées à la dette à long terme et aux loyers nets minimaux des contrats de location :

(En millions $)	0 à 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois	24 à 36 mois	36 à 48 mois	48 à 60 mois	Par la suite
	$	$	$	$	$	$	$
Créditeurs et charges à payer	119,5	—	—	—	—	—	—
Dette à long terme[1)]	13,7	—	2,0	345,0	1,4	—	—
Intérêt sur la dette à long terme[2)]	2,9	2,9	5,7	2,3	—	—	—
Obligations locatives nettes[3)]	6,3	6,3	11,3	9,7	8,8	7,9	22,3
Obligations contractuelles totales	**142,4**	**9,2**	**19,0**	**357,0**	**10,2**	**7,9**	**22,3**

[1)] Les soldes présentés sont les montants totaux payables à l'échéance et ils ne sont donc pas actualisés. La dette à long terme inclut les prêts portant intérêt qui se rattachent aux acquisitions, les billets à ordre, la contrepartie éventuelle sur acquisitions, les options d'achat d'une participation ne donnant pas le contrôle, les retenues sur acquisitions ne portant pas intérêt et les indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt.
[2)] Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.
[3)] Les obligations locatives nettes comprennent les loyers totaux non actualisés liés aux contrats de location, diminués des créances liées aux contrats de location-financement et des sous-contrats d'exploitation.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Au 30 novembre 2021, l'encaisse totalisait 61,2 millions de dollars, une hausse de 16.9 millions de dollars depuis la clôture de l'exercice 2020.

Au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2021, MTY a versé des dividendes s'élevant à 9,1 millions de dollars à ses actionnaires. Le paiement de dividendes avait été suspendu depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2020. La Société a également racheté et annulé 36 600 de ses actions (2020 – 364 774) pour une contrepartie de 2,2 millions de dollars (2020 – 18,9 millions) dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN ») au cours de l'exercice 2021.

Durant l'exercice clos le 30 novembre 2021, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont atteint 139,3 millions de dollars comparativement à 133,7 millions de dollars à l'exercice 2020. Hormis la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, l'impôt sur le résultat, les intérêts payés et autres, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 170,1 millions de dollars comparativement à 141,9 millions de dollars en 2020.

La facilité de crédit renouvelable comporte une limite autorisée de 600,0 millions de dollars (30 novembre 2020 – 700,0 millions de dollars). Au 30 novembre 2021, des tirages totalisant 345,0 millions de dollars avaient été effectués (30 novembre 2020 – 433,0 millions de dollars).

La Société doit respecter certaines clauses restrictives financières de la facilité, notamment :

- Le ratio dette-BAIIA [1)] doit être inférieur ou égal à 3,50 : 1,00;
- Le ratio dette-BAIIA [1)] doit être inférieur ou égal à 4,00 : 1,00 pendant les 12 mois qui suivent des acquisitions dont la contrepartie est supérieure à 150,0 millions de dollars; et
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être d'au moins 2,00 : 1,00 en tout temps.

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des ratios hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

La facilité de crédit renouvelable est remboursable sans pénalité, le solde étant dû à la date d'échéance du 22 avril 2024.

Au 30 novembre 2021, la Société respectait les clauses restrictives financières de la facilité.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans des foires alimentaires et des centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des épiceries, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des aéroports et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des produits inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux et les aires de restauration ou avec façade sur rue.

Nombre d'établissements	Trimestres clos le 30 novembre 2021	Trimestres clos le 30 novembre 2020	Exercices clos le 30 novembre 2021	Exercices clos le 30 novembre 2020
Franchises à l'ouverture de la période	**6 701**	6 989	**6 867**	7 229
Établissements propriétaires à l'ouverture de la période :				
Canada	**42**	35	**37**	50
États-Unis	**82**	78	**76**	94
Sous coentreprise	**23**	21	**21**	—
Total à l'ouverture de la période	**6 848**	7 123	**7 001**	7 373
Ouverts durant la période	**60**	39	**218**	185
Fermés durant la période	**(189)**	(161)	**(489)**	(578)
Ouverts ou acquis par la coentreprise durant la période	**—**	—	**3**	23
Fermés par la coentreprise durant la période	**—**	—	**(1)**	(2)
Cédés durant la période	**—**	—	**(13)**	—
Total à la clôture de la période	**6 719**	7 001	**6 719**	7 001
Franchises à la clôture de la période			**6 603**	6 867
Établissements propriétaires à la clôture de la période :				
Canada			**42**	37
États-Unis			**51**	76
Sous coentreprise			**23**	21
Total à la clôture de la période			**6 719**	7 001

Le réseau de la Société a ouvert 221 établissements durant l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 185 établissements ouverts et 23 établissements acquis dans le cadre d'une coentreprise). Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, le réseau de la Société a ouvert 60 établissements (2020 – 39 établissements). Le tableau suivant présente la répartition géographique :

	Trimestres clos le 30 novembre 2021	Trimestres clos le 30 novembre 2020	Exercices clos le 30 novembre 2021	Exercices clos le 30 novembre 2020
Canada	**27**	19	**102**	112
États-Unis	**24**	14	**73**	70
International	**9**	6	**46**	26
Établissements ouverts ou acquis	**60**	39	**221**	208

Pendant l'exercice clos le 30 novembre 2021, le réseau de la Société a fermé 490 établissements (2020 – 578 établissements et 2 établissements exploités en coentreprise); de ceux-là, 49 % avaient façade sur la rue, 23 % se trouvaient dans des centres commerciaux ou des tours de bureaux et 28 % se présentaient sous une forme non traditionnelle. Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, le réseau de la Société a fermé 189 établissements (2020 – 161 établissements). Des établissements fermés pendant le trimestre, 46 % avaient façade sur la rue, 26 % se trouvaient dans des centres commerciaux ou des tours de bureaux et 28 % se présentaient sous une forme non traditionnelle. Le tableau suivant présente la répartition géographique :

	Trimestres clos le 30 novembre 2021	Trimestres clos le 30 novembre 2020	Exercices clos le 30 novembre 2021	Exercices clos le 30 novembre 2020
Canada	**68**	85	**205**	262
États-Unis	**95**	68	**229**	276
International	**26**	8	**56**	42
Établissements fermés	**189**	161	**490**	580

Au 30 novembre 2021, le réseau de la Société comptait 82 établissements temporairement fermés en raison de la COVID-19 (30 novembre 2020 – 338 établissements). De ces établissements fermés temporairement, 64 sont situés au Canada (30 novembre 2020 – 197 établissements), 9 aux États-Unis (30 novembre 2020 – 108 établissements) et les 9 autres à l'International (30 novembre 2020 – 33 établissements). Au 16 février 2022, MTY compte 71 établissements fermés temporairement. Bien qu'on s'attende à rouvrir ces emplacements, le moment de ces réouvertures est incertain.

Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY selon leur emplacement et leur chiffre d'affaires réseau :

	% du nombre d'établissements au 30 novembre		% du chiffre d'affaires réseau Exercices clos les 30 novembre	
Type d'emplacement	**2021**	2020	**2021**	2020
Centre commercial et aires de restauration de tours de bureaux	**14 %**	15 %	**9 %**	10 %
Façade sur rue	**64 %**	63 %	**82 %**	82 %
Forme non traditionnelle	**22 %**	22 %	**9 %**	8 %

Le tableau suivant présente la répartition géographique des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

	% du nombre d'établissements au 30 novembre		% du chiffre d'affaires réseau Exercices clos les 30 novembre	
Situation géographique	**2021**	2020	**2021**	2020
Canada	**39 %**	38 %	**35 %**	35 %
États-Unis	**54 %**	55 %	**62 %**	61 %
International	**7 %**	7 %	**3 %**	4 %

Au Canada, le Québec produit la plus large part du chiffre d'affaires réseau total, soit 18 %; il est suivi par l'Ontario, avec 9 %. Aux États-Unis, la Californie est le seul état à procurer plus de 10 % du chiffre d'affaires réseau pour la période; elle est suivie par Washington et l'Oregon, qui apportent respectivement 10 % et 8 % du chiffre d'affaires réseau total.

La répartition géographique du chiffre d'affaires réseau est la suivante :

Répartition du chiffre d'affaires réseau global

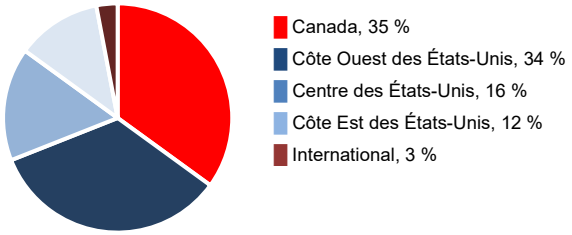

Répartition du chiffre d'affaires réseau aux États-Unis

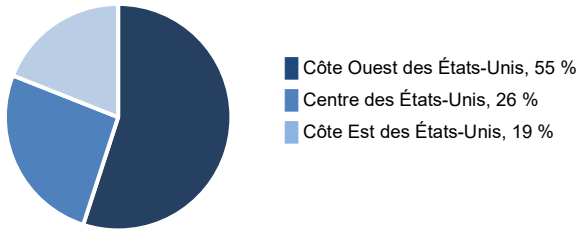

Le tableau qui suit présente la répartition du chiffre d'affaires réseau selon le type de concept :

	% des établissements au 30 novembre		% du chiffre d'affaires réseau Exercices clos les 30 novembre	
Type d'établissement	**2021**	2020	**2021**	2020
Restaurants-minute	**83 %**	83 %	**73 %**	73 %
Restaurants à service rapide	**10 %**	10 %	**13 %**	12 %
Restaurants à service complet	**7 %**	7 %	**14 %**	15 %

Chiffre d'affaires réseau

Durant le trimestre et l'exercice clos le 30 novembre 2021, les établissements du réseau MTY ont généré des ventes totalisant 962,5 millions et 3 631,3 millions de dollars respectivement. Ces ventes se répartissent comme suit :

(En millions $)	**Canada**	**États-Unis**	**International**	**TOTAL**
Premier trimestre 2021	219,4	511,8	29,9	**761,1**
Premier trimestre 2020	425,2	530,5	43,8	**999,5**
Variation	(48 %)	(4 %)	(32 %)	**(24 %)**
Deuxième trimestre 2021	270,9	592,3	28,3	**891,5**
Deuxième trimestre 2020	173,2	477,0	20,5	**670,7**
Variation	56 %	24 %	38 %	**33 %**
Troisième trimestre 2021	391,3	594,2	30,7	**1 016,2**
Troisième trimestre 2020	302,6	566,2	28,7	**897,5**
Variation	29 %	5 %	7 %	**13 %**
Quatrième trimestre 2021	378,9	551,3	32,3	**962,5**
Quatrième trimestre 2020	305,7	556,8	28,9	**891,4**
Variation	24 %	(1 %)	12 %	**8 %**
Pour l'exercice 2021	1 260,5	2 249,6	121,2	**3 631,3**
Pour l'exercice 2020	1 206,7	2 130,5	121,9	**3 459,1**
Variation	4 %	6 %	(1 %)	**5 %**

L'évolution globale du chiffre d'affaires se répartit comme suit :

	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre				Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre			
(millions de $)	Canada	É.-U.	International	TOTAL	Canada	É.-U.	International	**TOTAL**
Ventes déclarées – 2020	305,7	556,8	28,9	891,4	1 206,7	2 130,5	121,9	**3 459,1**
Écart net du chiffre d'affaires réseau	73,2	20,6	4,7	98,5	53,8	258,5	6,3	**318,6**
Incidence cumulative des fluctuations du change	—	(26,1)	(1,3)	(27,4)	—	(139,4)	(7,0)	**(146,4)**
Ventes déclarées – 2021	378,9	551,3	32,3	962,5	1 260,5	2 249,6	121,2	**3 631,3**

Le chiffre d'affaires réseau pour le trimestre clos le 30 novembre 2021 a augmenté de 8 %, en raison surtout des effets des restrictions imposées par les gouvernements durant la deuxième vague de COVID-19 à l'exercice précédent et d'un achalandage accru. Le concept des restaurants à service complet a apporté 41,7 millions de dollars de l'augmentation, soit une hausse de 36 % des ventes du trimestre.

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, la hausse du chiffre d'affaires réseau est de 5 % par rapport à l'exercice 2020. Le concept des restaurants à service rapide est à l'origine de cette augmentation, avec une progression de 6 %, qui correspond à 82 % de la croissance totale en glissement annuel.

MTY a ouvert le trimestre avec 164 établissements temporairement fermés en raison de la COVID-19 pour le clore avec 82 établissements fermés au 30 novembre 2021 (30 novembre 2020 – 338 établissements). Cette situation signifie la perte d'environ 9 500 jours d'activités. Parmi les établissements fermés, 64 se trouvaient au Canada (30 novembre 2020 – 197 établissements), 9 aux États-Unis (30 novembre 2020 – 108 établissements) et 9 à l'International (30 novembre 2020 – 33 établissements).

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la force du dollar canadien par rapport au dollar américain a aussi réduit les ventes et entraîné des variations défavorables de 27,4 millions et 146,4 millions de dollars respectivement des ventes déclarées.

Papa Murphy's et Cold Stone Creamery sont les seuls concepts à générer actuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires réseau, soit respectivement environ 28 % et 20 % du chiffre d'affaires total du réseau MTY au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021. Les enseignes Taco Time, Thaï Express et Sushi Shop constituent respectivement les troisième, quatrième et cinquième plus importants concepts sur le plan des ventes réseau, chacune générant moins que 10 % du chiffre d'affaires réseau.

Le chiffre d'affaires réseau inclut les ventes réalisées par les établissements propriétaires et franchisés, mais exclut celles réalisées par les centres de distribution, les usines de transformation des aliments et le service des ventes au détail. Les chiffres d'affaires réseau libellés dans une devise étrangère sont convertis en dollars canadiens aux fins de présentation; ils sont donc tributaires des fluctuations du change.

Ventes en ligne

La pandémie a accéléré le virage amorcé par les consommateurs vers les commandes en ligne à livrer ou à emporter. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, les ventes en ligne ont atteint 803,6 millions de dollars, comparativement à 636,4 millions de dollars à l'exercice précédent, et elles ont représenté 23 % du chiffre d'affaires. Les ventes en ligne se rattachent surtout aux commandes pour emporter ainsi qu'aux livraisons, qui ont bénéficié des investissements accrus de la Société dans les options de commande en ligne et de livraison par des tiers.

La répartition du chiffre d'affaires réseau et des ventes en ligne est la suivante pour les exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020 :

Les ventes en ligne ont légèrement diminué au quatrième trimestre pour s'établir à 193,7 millions de dollars, comparativement à 194,2 millions de dollars à l'exercice précédent. La répartition pour les trimestres clos les 30 novembre 2020 et 2021 est la suivante :

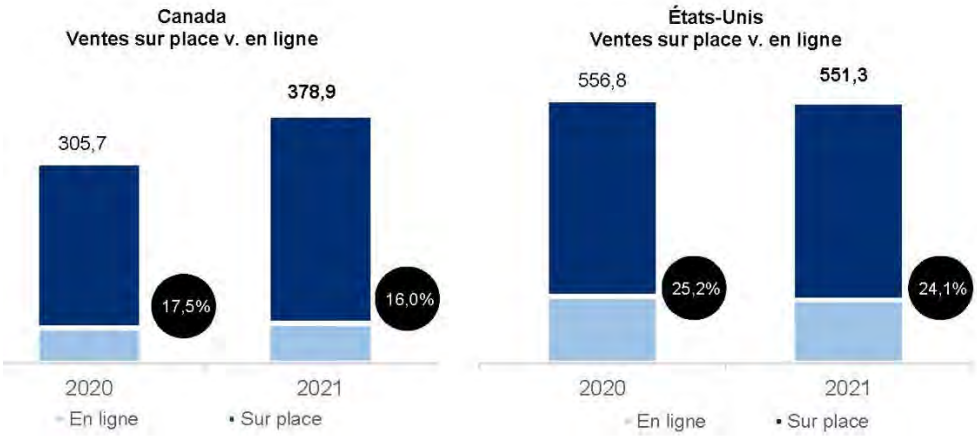

Bien que les ventes en ligne globales aient diminué pendant le trimestre en termes de pourcentage du chiffre d'affaires total, le secteur du Canada a maintenu une solide avancée de 16 %, ou 6,9 millions de dollars en glissement annuel. Cette croissance découle d'un investissement significatif de MTY dans les plateformes numériques en ligne du marché canadien. La diminution aux États-Unis a été affectée en partie par une incidence défavorable des fluctuations du change de 6,5 millions de dollars.

La diminution des ventes en ligne en termes de pourcentage du chiffre d'affaires total au quatrième trimestre par rapport à la même période de l'exercice précédent est attribuable en grande partie à la réouverture des canaux de vente plus traditionnels, davantage touchés par les restrictions liées à la pandémie à l'exercice antérieur. La Société poursuit ses efforts en vue de la croissance des ventes en ligne parallèlement à la reprise des ventes dans les établissements avec la levée progressive des restrictions.

Chiffre d'affaires d'établissements comparables

Compte tenu des répercussions de la COVID-19 et du nombre d'établissements fermés temporairement, l'information portant sur le chiffre d'affaires d'établissements comparables pourrait être trompeuse puisque ce qui serait présenté ne saurait constituer une représentation juste des recettes de redevances potentielles de la Société non plus qu'une juste indication de la santé de son réseau. La direction renvoie les investisseurs au chiffre d'affaires réseau en tant que meilleur indicateur.

La direction s'attend toujours à ce que le chiffre d'affaires réseau et le chiffre d'affaires d'établissements comparables soient altérés en 2022. La Société avait un bon élan avant la COVID-19, mais les événements mondiaux actuels continueront d'avoir un effet drastique tant sur le chiffre d'affaires réseau que sur le chiffre d'affaires d'établissements comparables au cours des prochains trimestres. La Société s'attend néanmoins à ce que les résultats retournent éventuellement à la normale.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL-ACTIONS

Options sur actions

Au 30 novembre 2021, 440 000 options sur actions étaient en circulation et 66 666 pouvaient être exercées.

Négociation des actions

Les actions de MTY sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »), sous le symbole « MTY ». Du 1er décembre 2020 au 30 novembre 2021, le cours de l'action de MTY a varié entre 47,15 $ et 72,10 $. Le 30 novembre 2021, le cours des actions de MTY a clôturé à 55,19 $.

Capital-actions

Le capital-actions en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires que la Société est autorisée à émettre en un nombre illimité.

Au 16 février 2022, le capital-actions émis et en circulation de la Société consistait en 24 422 361 actions (30 novembre 2020 – 24 706 461) et 440 000 options sur actions (30 novembre 2020 – 400 000). Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, MTY a racheté 36 600 actions (2020 – 364 774 actions) pour annulation dans le cadre de son OPRCN.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 juin 2021, la Société a annoncé le renouvellement de son OPRCN. Cette OPRCN s'ouvrait le 3 juillet 2021 pour échoir le 2 juillet 2022, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 235 323 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a racheté et annulé un total de 36 600 actions ordinaires en vertu de l'OPRCN en vigueur à un prix moyen pondéré de 59,68 $ par action ordinaire pour une contrepartie totale de 2,2 millions de dollars et un excédent de 1,7 million de dollars de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable, lequel a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions (2020 –

respectivement néant et 364 774 actions ordinaires, à des prix moyens pondérés de néant et 51,72 $ par action ordinaire, pour des contreparties totales de néant et 18,9 millions de dollars et des excédents de néant et 14,3 millions de dollars de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable, lesquels ont été comptabilisés en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions).

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Acquisition de Küto Comptoir à Tartares

Le 1er décembre 2021, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a acquis les actifs de Küto Comptoir à Tartares, une chaîne en forte croissance qui exploite des restaurants de tartares au Québec, pour une contrepartie en espèces de 9,0 millions de dollars ainsi qu'une contrepartie éventuelle différée fondée sur les redevances et les ventes au détail. Küto Comptoir à Tartares compte actuellement 31 établissements franchisés.

Dividendes

Le 18 janvier 2022, la Société a annoncé une augmentation de son dividende trimestriel, qui passera de 0,185 $ à 0,210 $ par action ordinaire. Le dividende de 0,210 $ par action ordinaire a été versé le 15 février 2022.

SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité continue d'être un facteur de la variation trimestrielle de ses résultats. Par exemple, la performance des établissements spécialisés en friandises glacées, une catégorie importante dans le marché des États-Unis, varie considérablement durant les mois d'hiver en raison des conditions météorologiques. Ce risque est atténué par d'autres enseignes dont le rendement est supérieur pendant les saisons froides, comme Papa Murphy's, typiquement plus performante pendant les mois d'hiver. Les ventes des établissements installés dans des centres commerciaux sont aussi supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes. En 2022, les tendances saisonnières normales pourraient être affectées par le chambardement des habitudes des consommateurs lié à la pandémie ou à la réglementation gouvernementale.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

MTY n'a aucun arrangement hors bilan.

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société est partie à certaines poursuites judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Le calendrier des sorties de trésorerie, le cas échéant, échappe au contrôle de la Société et demeure par conséquent incertain pour le moment. Les obligations éventuelles sont présentées aux provisions dans l'état consolidé de la situation financière.

Les montants suivants sont inclus dans les provisions :

(En milliers $)	**2021**	2020
	$	$
Litiges, différends et autres éventualités	**1 636**	2 878
Établissements fermés	**56**	187
	1 692	3 065

La provision pour litiges, différends et autres éventualités représente la meilleure estimation de la direction à l'égard du dénouement des litiges et différends qui sont en cours à la date de l'état de la situation financière. Cette provision comporte plusieurs éléments; en raison de sa nature, le moment du règlement de cette provision est inconnu, la Société n'ayant aucun contrôle sur le déroulement des litiges.

Les créditeurs relatifs aux établissements fermés représentent principalement les montants que la Société s'attend à devoir débourser pour résilier les contrats de location des établissements sous-performants ou fermés. Les négociations avec les divers intervenants sont en général de courte durée et devraient se régler dans un délai de quelques mois après la comptabilisation de la provision.

Les provisions varient également en partie en raison des fluctuations du change liées aux filiales américaines.

GARANTIES DE CONTRATS DE LOCATION

La Société a garanti les contrats de location de certains établissements franchisés dans l'éventualité où les franchisés seraient incapables d'honorer leurs engagements locatifs résiduels; la somme maximale que la Société pourrait être tenue de payer aux termes de ces ententes s'élevait à 19,3 millions de dollars au 30 novembre 2021 (2020 – 13,3 millions de dollars). De plus, la Société pourrait être tenue de régler des loyers à pourcentage, des taxes foncières et des frais d'aires communes. Au 30 novembre 2021, la Société avait engagé 1,8 million de dollars (2020 – 1,8 million de dollars) à l'égard de ces garanties; cette somme est incluse aux Créditeurs et charges à payer dans les états financiers consolidés.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées à la Société, ont été éliminés lors de la consolidation. Les transactions entre la Société et d'autres parties liées sont présentées ci-dessous.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs, qui est présentée aux postes Salaires et avantages et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés, est la suivante :

(En milliers $)	**2021**	2020
	$	$
Avantages à court terme	**2 670**	2 619
Rémunération à base d'actions	**924**	963
Frais de consultation	**57**	—
Jetons de présence des membres du conseil d'administration	**78**	75
Rémunération totale des principaux dirigeants et des administrateurs	**3 729**	3 657

Les principaux dirigeants sont le chef de la direction, les chefs de l'exploitation et le chef de la direction financière de la Société. La rémunération des administrateurs et des membres clés de la haute direction est déterminée par le conseil d'administration en fonction du rendement individuel et des conditions du marché.

En raison du nombre élevé d'actionnaires, il n'y a pas de partie exerçant le contrôle ultime de la Société; l'un des principaux actionnaires de la Société est son président du conseil d'administration, qui contrôle 16,2 % des actions en circulation.

La Société verse également des avantages à des personnes liées aux principaux dirigeants mentionnés ci-dessus. Leur rémunération totale, qui est présentée aux postes Salaires et avantages des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés, est la suivante :

(En milliers $)	**2021**	2020
	$	$
Avantages à court terme	**489**	505
Rémunération à base d'actions	**19**	10
Rémunération totale des personnes liées aux principaux dirigeants	**508**	515

La Société a conclu un accord de services consultatifs en développement des affaires et en gestion avec l'un des partenaires de sa coentreprise. La Société lui a versé des honoraires de consultation de 0,2 million de dollars au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 0,2 million de dollars); ces honoraires sont présentés au poste Frais de consultation et honoraires professionnels des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés. Au 30 novembre 2021, la Société comptabilisait un créditeur net de 0,1 million de dollars à l'égard de son partenaire dans la coentreprise (30 novembre 2020 – débiteur net de 0,1 million de dollars) qui est présenté aux Créditeurs et charges à payer dans les états financiers consolidés.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a payé des frais de consultation de 0,3 million de dollars à une société d'experts-conseils du domaine de l'immobilier commercial pour laquelle travaille un de ses administrateurs (2020 – néant).

MODIFICATIONS COMPTABLES

Méthodes applicables à compter du 1er décembre 2020

IFRS 3, *Regroupement d'entreprises*

En octobre 2018, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié des modifications à la définition d'une entreprise dans IFRS 3. Ces modifications visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs.

Les modifications d'IFRS 3 ont été appliquées à compter du 1er décembre 2020 et n'ont entraîné aucun rajustement.

IFRS 9, *Instruments financiers*, IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, et IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*

En septembre 2019, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence en tant que première mesure quant aux répercussions potentielles de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO ») sur l'information financière. L'évolution récente du marché a remis en question la viabilité à long terme de ces éléments de référence. Les modifications publiées visent à traiter les problèmes touchant l'information financière dans la période précédant le remplacement du taux d'intérêt de référence existant par un autre taux d'intérêt et tiennent compte des incidences pour des exigences en matière de comptabilité de couverture précises énoncées dans IFRS 9 et dans IAS 39, qui nécessitent une analyse prospective. IFRS 7 a également été modifiée pour y ajouter des obligations d'information sur l'incertitude découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 ont été appliquées à compter du 1er décembre 2020 et n'ont donné lieu à aucun ajustement significatif.

JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

Lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société qui sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés, la direction doit exercer son jugement, établir des estimations et formuler des hypothèses quant à la valeur comptable d'actifs et de passifs qui ne ressort pas clairement d'autres sources. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

Les jugements d'importance critique, autres que ceux portant sur des estimations, qui ont été posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui ont l'incidence la plus importante sur les montants présentés dans les états financiers portent sur les points suivants.

Dépréciation des actifs non courants

La Société évalue si des éléments pouvant indiquer une dépréciation sont présents pour l'ensemble des actifs à long terme, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. De plus, la direction doit exercer son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des unités génératrices de trésorerie (« UGT »); celles-ci sont définies en fonction des meilleures estimations de la direction quant au plus bas niveau duquel un actif ou un groupe d'actifs a la capacité de générer des entrées de trésorerie.

Sources principales d'incertitude relative aux estimations

Les éléments suivants constituent les hypothèses clés concernant l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la fin de l'exercice clos le 30 novembre 2021, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice ultérieur.

Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises, la Société doit formuler des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. À cette fin, la Société doit déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des actifs identifiables acquis, y compris des immobilisations incorporelles telles que les droits de franchise, les droits de franchise maîtresse, les droits de substitution et les marques de commerce, et des passifs

repris. L'établissement de la juste valeur tient notamment compte de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs et de la croissance future des ventes réseau. Le goodwill représente l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, sur le montant comptabilisé net des actifs identifiables acquis et des passifs repris, tous évalués à la date d'acquisition. Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actif et de passif dans l'état de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des actifs amortissables acquis, l'identification des immobilisations incorporelles et le calcul des durées d'utilité indéfinies ou définies des immobilisations incorporelles acquises ont une incidence sur le résultat futur de la Société.

Dépréciation

La Société exerce son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des UGT pour les besoins des tests de dépréciation à l'égard des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, du goodwill, des marques de commerce et des droits de franchise.

Lorsqu'elle a soumis les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation, la Société a déterminé que ses UGT se composent le plus souvent d'établissements individuels ou de groupes d'établissements et que les actifs sont donc affectés à chaque UGT.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. En ce qui a trait aux tests de dépréciation des marques de commerce et des droits de franchise, les actifs sont affectés aux UGT auxquelles ces éléments se rapportent. En outre, chaque trimestre, la Société exerce son jugement pour déterminer s'il existe une indication de perte de valeur, auquel cas un test de dépréciation trimestriel devra être réalisé en plus du test de dépréciation annuel.

Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation

La Société soumet ses immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. La valeur recouvrable des actifs des établissements appartenant à la Société est généralement fondée sur le calcul de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente des établissements appartenant à la Société est généralement déterminée en estimant la valeur de liquidation du matériel de restaurant et les coûts de résiliation de contrats de location, le cas échéant.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020, la Société a comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses immobilisations corporelles (note 15 des états financiers consolidés). La perte de valeur cumulée des immobilisations corporelles, qui s'élève à 0,1 million de dollars (2020 – 3,2 millions de dollars), correspond à une réduction de la valeur comptable des améliorations locatives et du matériel par rapport à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, laquelle était supérieure à leur valeur d'utilité.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020, la Société a également comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses actifs au titre de droits d'utilisation (note 10 des états financiers consolidés) s'élevant à 1,6 million de dollars (2020 – 4,3 millions de dollars).

Dépréciation des droits de franchise et des marques de commerce

La Société procède au moins annuellement à un test de dépréciation de ses marques de commerce. L'estimation de la valeur recouvrable des actifs de la Société est généralement fondée sur le calcul de leur valeur d'utilité compte tenu de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les taux d'actualisation sont fondés sur des taux avant impôt qui reflètent l'appréciation courante du marché compte tenu de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020, la Société a comptabilisé des pertes de valeur nettes à l'égard des droits de franchise et des marques de commerce (note 15 des états financiers consolidés). La perte de valeur nette totale, qui s'élève à 5,8 millions de dollars (2020 – 51,7 millions de dollars), tient compte d'une perte de valeur de 15,1 millions de dollars (2020 – 51,7 millions de dollars) correspondant à une réduction de la valeur comptable à la juste valeur de ces marques de commerce et droits de franchise et d'une reprise de perte de valeur de 9,3 millions de dollars (2020 – néant). La juste valeur a été établie à partir d'importantes données d'entrée non observables parmi lesquelles des taux d'actualisation ainsi que des projections des flux de trésorerie opérationnels; elle est classée au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a également procédé à un examen de la valeur recouvrable allouée aux immobilisations incorporelles associées aux enseignes « Houston Avenue Bar & Grill » et « Industria Pizza + Bar », dans le cadre duquel la valeur recouvrable a été évaluée à la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Ces calculs sont fondés sur notre meilleure estimation des projections des flux de trésorerie opérationnels. Cette estimation repose sur une extrapolation pluriannuelle des résultats historiques réels ou des budgets les plus récents et sur une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité.

Dépréciation du goodwill

Pour déterminer si le goodwill a subi une dépréciation, il est nécessaire d'estimer la valeur d'utilité des unités de goodwill auxquelles le goodwill a été attribué. Le calcul de la valeur d'utilité exige de la direction qu'elle estime les projections des flux de trésorerie opérationnels qu'elle prévoit tirer de l'unité de goodwill et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié afin de déterminer la valeur actualisée.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, le goodwill n'a subi aucune dépréciation (2020 : perte de valeur de 68 millions de dollars) (note 15 des états financiers consolidés).

Passifs liés aux cartes-cadeaux

La direction doit formuler certaines hypothèses tant à l'égard de la comptabilisation des passifs associés aux cartes-cadeaux proportionnellement au rythme auquel les droits afférents sont exercés, qu'à l'égard de la comptabilisation de produits éventuels tirés de droits abandonnés. Les estimations importantes reposent sur les taux de droits abandonnés et les statistiques historiques d'utilisation.

Conséquences de la COVID-19

Durant l'exercice clos le 30 novembre 2021, la pandémie de COVID-19 a continué d'affecter les marchés dans lesquels MTY, ses partenaires franchisés et ses fournisseurs évoluent. Le Canada et certaines parties des États-Unis subissaient toujours les conséquences des restrictions gouvernementales imposées, notamment les limites sur l'accueil de clients dans les restaurants, les heures d'ouverture réduites ou les fermetures temporaires. La campagne mondiale de vaccination s'est intensifiée pendant l'exercice, ce qui a amené la levée graduelle des restrictions dans certains territoires, entre autres la reprise du service en salles à manger et sur les terrasses et la réouverture de plusieurs restaurants. Néanmoins, le variant Delta a suscité l'émergence d'une quatrième vague à la fin de l'exercice; les infections se sont accrues et avec elles, certaines mesures de santé publique, dont l'obligation de présenter un passeport vaccinal pour avoir accès aux restaurants dans certains territoires. Les perturbations devraient persister en 2022 en raison des incertitudes qui entourent la distribution des doses de rappel des vaccins et la propagation du variant Omicron. Les conséquences à plus long terme de la pandémie sur l'économie et les règles et restrictions qui s'appliqueront aux restaurants de MTY devraient évoluer et avoir des effets sur le réseau dans un proche avenir.

Devant les répercussions économiques et commerciales continues et incertaines de la pandémie de COVID-19, la Société vérifie de façon continue les estimations et hypothèses formulées et les jugements posés dans ses états financiers. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, elle a établi qu'il n'y avait aucune indication de perte de valeur attribuable à la pandémie de COVID-19. Par conséquent, la Société n'a comptabilisé aucune perte de valeur à l'égard de ses immobilisations corporelles et incorporelles et de son goodwill par suite de la pandémie de COVID-19. Ces estimations, hypothèses et jugements sont sujets à changement.

La COVID-19 a eu les incidences suivantes sur les états financiers consolidés :

- Des changements ont été apportés aux obligations locatives et aux créances liées à des contrats de location-financement pour refléter les modifications des conditions de paiement des loyers;
- La réduction des charges relatives aux salaires, présentée aux subventions salariales et aux loyers de la note 27 des états financiers consolidés, se chiffre à 3,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 6,8 millions de dollars) en raison des subventions salariales à l'emploi du Canada; elle s'élève à 0,3 million de dollars (2020 – néant) quant au crédit relatif à la rétention du personnel (Employee Retention Credit) consenti aux contribuables américains en vertu du Coronavirus Aid, Relief and Economic Security Act; et
- La réduction des charges de loyers, présentée aux subventions salariales et aux loyers de la note 27 des états financiers consolidés, se chiffre à 1,4 million de dollars pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 0,2 million de dollars) à la suite des subventions d'urgence du Canada pour le loyer.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Quelques nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 30 novembre 2021; elles n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Les modifications suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

Norme	Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*	Mai 2020	1er décembre 2022	En évaluation
IAS 1, *Présentation des états financiers*	Janvier 2020, juillet 2020 et février 2021	1er décembre 2023	En évaluation
IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*	Février 2021	1er décembre 2023	En évaluation
IAS 12, *Impôts sur le résultat*	Mai 2021	1er décembre 2023	En évaluation

IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*

En mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)* qui révisait la norme en ce qui a trait aux coûts qu'une société devrait inclure au titre du coût d'exécution d'un contrat pour déterminer si ce contrat est déficitaire. Les changements apportés par cette révision précisent que le « coût d'exécution d'un contrat » comprend les « coûts directement liés à ce contrat ». Les coûts directement liés au contrat peuvent consister soit dans les coûts marginaux d'exécution du contrat, soit dans l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats. Les modifications d'IAS 37 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022. Une application anticipée est autorisée. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2022.

IAS 1, *Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* qui établit une approche plus générale du classement des passifs selon IAS 1, celle-ci fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de présentation de l'information financière. Les modifications apportées dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* ne touchent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet.

En juillet 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur (modification d'IAS 1)* qui reporte d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications d'IAS 1 énoncées en janvier 2020.

En février 2021, l'IASB a publié *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, dont les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Une entité doit désormais fournir des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables. Plusieurs paragraphes sont ajoutés pour expliquer comment une entité peut identifier des informations sur les méthodes comptables significatives et donner des exemples de cas où des informations sur les méthodes comptables sont susceptibles d'être significatives. Les modifications précisent aussi que des informations sur les méthodes comptables peuvent être significatives du fait de leur nature, même si les montants associés sont non significatifs; qu'elles sont significatives si elles sont nécessaires à la compréhension, par les utilisateurs, d'autres informations significatives contenues dans les états financiers; et que si une entité fournit des informations non significatives sur les méthodes comptables, ces informations ne doivent pas obscurcir des informations significatives sur les méthodes comptables.

Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2023.

IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*

En février 2021, l'IASB a publié *« Definition of Accounting Estimates (Amendments to IAS 8) »* afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications d'IAS 8 portent uniquement sur les estimations comptables et clarifient ce qui suit : la définition d'un changement de méthodes comptables est remplacée par une définition des estimations comptables; les entités élaborent des estimations comptables si les méthodes comptables requièrent que des éléments des états financiers soient évalués d'une façon qui implique une incertitude de

mesure; un changement d'estimation comptable qui résulte d'informations nouvelles ou de nouveaux développements n'est pas une correction d'erreur; et un changement d'estimation comptable peut affecter soit le résultat net de la période considérée seulement, soit le résultat net de la période considérée et de périodes ultérieures. Les modifications d'IAS 8 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2023.

IAS 12, *Impôts sur le résultat*

En mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications d'IAS 12)* qui clarifie la façon dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé pour les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location. La principale modification est une exemption de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, laquelle ne s'applique plus aux transactions qui donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables lors de la comptabilisation initiale et donc à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé et de passifs d'impôt différé d'une même valeur. Les modifications d'IAS 12 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2023.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada et les États-Unis. Néanmoins, des changements touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs comme l'innovation, l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à discontinuer des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses résultats et produits d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée de modifier un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui préféraient l'ancien concept et son menu; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer le revenu nécessaire pour rendre ce concept rentable. De même, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et elle pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est sensible à de nombreux facteurs, notamment au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

La COVID-19 a des conséquences défavorables et marquées sur MTY en ce moment. De telles épidémies ou pandémies, y compris de diverses souches virales, comme la grippe aviaire, la grippe porcine, la grippe A (H1N1) ou la COVID-19, pourraient continuer d'affecter MTY, particulièrement si leur foyer se situe dans des régions dont la Société tire une part importante de ses produits ou profits. L'éclosion de telles épidémies ou d'autres affections posant un risque de santé publique peut et pourrait continuer de perturber de façon importante l'entreprise et ses activités. De tels événements peuvent également avoir de lourdes répercussions sur le secteur et entraîner la fermeture temporaire des restaurants, ce qui entraverait sérieusement les activités de MTY ou de ses franchisés et aurait des retombées désastreuses sur son entreprise, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

En ce moment, la Société est incapable de prédire avec précision l'impact qu'aura une pandémie, y compris celle de la COVID-19, sur les résultats d'exploitation étant donné les incertitudes, y compris en ce qui concerne la gravité de la maladie, la durée de la pandémie et les autres mesures que pourraient prendre les autorités gouvernementales pour contenir le virus ou traiter ses effets. Cependant, bien qu'il soit prématuré de prédire exactement les retombées ultimes de ces développements, la Société s'attend à ce que les résultats de l'exercice financier 2022 continuent d'être sensiblement affectés et probablement, avec des effets défavorables s'étendant au-delà de cette période.

Par ailleurs, les activités peuvent et pourraient continuer d'être perturbées si des employés de MTY ou des employés de ses partenaires d'affaires sont présumés être porteurs de la COVID-19, de la grippe aviaire ou porcine ou d'autres maladies comme l'hépatite A ou une infection d'autres variants à norovirus ou à coronavirus. Une telle situation pourrait obliger la Société ou ses partenaires à mettre en quarantaine certains ou l'ensemble des employés visés ou à désinfecter les installations du restaurant. Des éclosions de grippe aviaire surviennent de temps à autre à travers le monde et il est arrivé que cette grippe se transmette aux humains. Les inquiétudes du public à l'égard de la grippe aviaire peuvent généralement mener à craindre de consommer du poulet, des œufs ou d'autres produits de volaille, ce qui entraînerait une baisse de la consommation de ces produits chez les clients. Parce que la volaille fait partie du menu de plusieurs des concepts de la Société, cette conjoncture se traduirait probablement par une baisse du chiffre d'affaires et des résultats, tant pour MTY que pour ses franchisés. Les épidémies de grippe aviaire peuvent également avoir une incidence sur le prix et la disponibilité de la volaille, ce qui aurait des répercussions défavorables sur les marges de profit et les revenus.

Enfin, d'autres virus peuvent être transmis à travers les contacts humains. Le risque de contracter un virus peut amener les employés ou les clients à éviter de se rassembler dans des lieux publics, ce qui aurait des retombées négatives sur l'achalandage des restaurants ou la capacité d'y affecter un personnel suffisant. MTY peut également être mise à mal si les gouvernements imposent des fermetures obligatoires, recommandent des fermetures volontaires, imposent des restrictions à l'exploitation des restaurants ou aux clients, en les obligeant à présenter un passeport vaccinal pour prendre un repas en salle à manger, restreignent l'import-export de produits, ou si les fournisseurs procèdent à un rappel massif de produits. Même si de telles mesures n'étaient pas mises en place et qu'aucun virus ou autre maladie ne se répand largement, la perception d'un risque d'infection ou d'un risque à la santé peut avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation.

La main-d'œuvre est un élément clé de la réussite de la Société. Si la Société est incapable d'attirer, de motiver et de fidéliser un nombre suffisant de personnes compétentes, cela pourrait perturber de façon importante les affaires et les activités de la Société et avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation, par exemple, avoir pour effet de retarder l'ouverture prévue de restaurants en plus d'affecter la capacité de la Société à augmenter les ventes dans les restaurants existants et à poursuivre efficacement l'expansion de ses concepts. L'exercice 2021 a été marqué par une pénurie de travailleurs qualifiés et par une augmentation des coûts de la main-d'œuvre en raison de la concurrence et de la hausse des salaires. Beaucoup de personnes ont quitté le secteur de la restauration à cause d'exigences opérationnelles élevées liées à la pandémie et, dans certains cas, de la disponibilité de subventions gouvernementales, occasionnant ainsi un taux de roulement élevé. Ces conditions ont engendré une concurrence féroce en matière de talents, une hausse inflationniste des salaires et des pressions quant à l'amélioration des avantages sociaux et des conditions de travail dans le but de demeurer concurrentiel et d'attirer du personnel compétent, affectant la Société et ses franchises. Les restaurants du réseau de la Société pourraient manquer de personnel, la capacité à répondre à la demande des clients pourrait être limitée et l'efficacité des activités pourrait aussi en souffrir.

Les résultats d'exploitation de la Société sont fortement tributaires de sa capacité à se faire livrer souvent des quantités suffisantes de bœuf et de poulet et d'autres produits utilisés dans les mets qu'elle sert et vend à sa clientèle. La pandémie de COVID-19 a entraîné des interruptions dans la livraison des produits alimentaires ou d'autres fournitures destinés aux restaurants de la Société, des suites de retards ou de restrictions en matière d'expédition et de fabrication, ou de facteurs touchant les fournisseurs ou les distributeurs, comme la fermeture de leurs installations, les difficultés financières qu'ils éprouvent ou leur insolvabilité. Ces retards et interruptions pourraient nuire à la disponibilité de certains mets et articles d'emballage offerts dans les restaurants de la Société, notamment des produits de son menu de base, entre autres, le bœuf, le poulet et le porc, et obliger les restaurants de la Société à proposer un menu limité. La Société et ses franchisés pourraient voir leurs résultats d'exploitation diminuer si leurs principaux fournisseurs ou distributeurs sont incapables de s'acquitter de leurs responsabilités et que la Société n'est pas en mesure de trouver d'autres fournisseurs ou distributeurs en temps opportun ou d'assurer la transition efficace de l'entreprise touchée à de nouveaux fournisseurs ou distributeurs. Advenant la perturbation des services offerts par l'un de ses principaux fournisseurs ou distributeurs, la Société pourrait faire face à des hausses de coûts à court terme, pendant qu'elle revoit ses canaux d'approvisionnement et de distribution, et ne pas être en mesure de trouver des fournisseurs ou distributeurs ou de négocier avec eux à des conditions commerciales raisonnables.

La notice annuelle au 30 novembre 2021 présente des informations supplémentaires sur les risques et les incertitudes.

RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'entreprise de la Société est tributaire des nombreux aspects d'un environnement économique général sain qui vont de dépenses de consommation soutenues, propres à promouvoir les ventes, jusqu'à l'accessibilité au crédit requis pour financer les franchisés et la Société. La rentabilité de la Société et le cours de ses actions peuvent souffrir de bouleversements de l'économie, du crédit et des marchés financiers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que le secteur de la restauration sera affecté par le climat d'incertitude économique qui traverse présentement certaines régions où elle exerce ses activités. L'exposition à des épidémies sanitaires ou à des pandémies, comme c'est le cas de la COVID-19 qui sévit actuellement, constitue un risque pour la Société et ses franchisés. Cependant, la direction est d'avis qu'une situation économique se déroulant dans un cycle normal n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société dispose de forts flux de trésorerie et d'une bonne santé financière ; et 2) pendant une période de ralentissement économique, la Société dispose de nombreux concepts qui constituent une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur. La direction estime que pendant un bouleversement économique extrême, la Société a la capacité de surmonter les risques jusqu'à ce que l'économie se rétablisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

La Société a déterminé que les justes valeurs de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court et à long termes se rapprochent de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les dépôts et d'autres passifs. Le tableau ci-dessous présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers aux 30 novembre 2021 et 2020. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables au moment du règlement des instruments.

Le classement, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivants :

	30 novembre 2021		30 novembre 2020	
(En milliers $)	**Valeur comptable**	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Actifs financiers				
Prêts à recevoir et autres créances	**4 238**	**4 238**	4 760	4 760
Créances liées à des contrats de location-financement	**399 269**	**399 269**	468 127	468 127
Passifs financiers				
Dette à long terme [1)]	**357 171**	**357 189**	445 500	455 045

[1)] À l'exclusion des billets à ordre, de la contrepartie éventuelle sur acquisitions, du swap de taux d'intérêt, des swaps de devises et de taux d'intérêt, des frais de financement de la facilité de crédit et des obligations de rachat de participations ne donnant pas le contrôle.

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction de l'information disponible sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. En l'absence d'un marché actif pouvant fournir de l'information sur l'instrument financier, la Société utilise les méthodes d'évaluation décrites ci-dessous pour établir la juste valeur de l'instrument. La Société s'appuie essentiellement sur des données d'entrée externes observables du marché pour formuler les hypothèses nécessaires à certains modèles d'évaluation. Des hypothèses ou données d'entrées qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables sont utilisées en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent la meilleure évaluation par la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par des intervenants de marché à l'égard de ces instruments. Le risque de crédit de la contrepartie ainsi que le risque de crédit de la Société même sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

Prêts à recevoir et autres créances et créances liées à des contrats de location-financement – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments ou de l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

Dette à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

Billets à ordre émis en contrepartie partielle de l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et Industria Pizzeria + Bar

En 2021, la Société a vendu sa participation de 80 % dans 10220396 Canada inc. et cédé les billets à ordre qui avaient été comptabilisés au titre de sa contrepartie d'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 0,1 million de dollars a été constatée à l'égard des billets à ordre pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – profit de 0,1 million de dollars).

Contreparties éventuelles sur acquisitions

Dans le cadre de l'acquisition de Yuzu Sushi ainsi que de sa participation dans Tortoise Group, la Société a consenti des contreparties éventuelles aux vendeurs. Ces contreparties éventuelles comportent des clauses d'indexation sur le résultat qui sont fondées sur les bénéfices futurs; elles sont remboursables en décembre 2022 pour Tortoise Group. Ces contreparties éventuelles ont été comptabilisées à la juste valeur et sont réévaluées régulièrement. La contrepartie dévolue à Yuzu Sushi, d'un montant total de 5,1 millions de dollars, a été réglée au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 1,7 million de dollars a été constaté à l'égard des contreparties éventuelles pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – perte de 1,0 million de dollars).

Obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle

La Société a conclu un accord à l'effet d'acheter une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. à la demande de l'actionnaire concerné, en tout temps à compter du 9 décembre 2017. La contrepartie est fondée sur un multiplicateur du BAIIA tel que défini aux conditions de l'accord avec l'actionnaire. La Société comptabilise un passif à la juste valeur (note 20 des états financiers consolidés) qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 0,4 million de dollars (2020 – perte de 0,2 million de dollars) a été constatée à l'égard de l'obligation relative à cette participation ne donnant pas le contrôle.

Obligation de rachat de la participation du partenaire dans une coentreprise

Dans le cadre de son acquisition de sa participation de 70 % dans une coentreprise acquisitive de Tortoise Group, la Société a conclu une entente à l'effet de racheter la participation résiduelle de 30 % avant décembre 2025. La contrepartie d'acquisition à payer sera fondée sur des profits futurs. La Société a comptabilisé un passif à la juste valeur (note 20 des états financiers consolidés) qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'actualisation utilisés auraient une incidence de moins de 0,1 million de dollars sur la valeur comptable au 30 novembre 2021 (2020 – 0,1 million de dollars).

Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 1,9 million de dollars (2020 – perte de 0,5 million de dollars) a été constaté à l'égard de l'obligation de rachat de cette participation du partenaire dans une coentreprise.

Swap de taux d'intérêt

La Société détenait un swap de taux d'intérêt conclu à un taux fixe sur un montant notionnel de 100,0 millions de dollars qui est arrivé à échéance le 21 juillet 2021 (2020 – 100,0 millions de dollars). Lors de la réévaluation de la juste valeur, la Société a comptabilisé une perte de 0,1 million de dollars pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – perte de 1,6 million de dollars). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

Swaps de devises et de taux d'intérêt

Les 26 et 29 novembre 2021, la Société a conclu trois swaps de devises et de taux d'intérêt variable contre variable d'un (1) mois (2020 – deux swaps). Une juste valeur nulle a été comptabilisée au 30 novembre 2021 (2020 – néant). La Société a classé ces instruments financiers comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

			2021		2020
(En millions de $)					
Reçoit – Nominal	**78,9 $ US**	**180,8 $ US**	**11,8 $ US**	137,6 $ US	95,4 $ US
Reçoit – Taux	**1,29 %**	**1,29 %**	**1,29 %**	2,44 %	1,85 %
Paie – Nominal	**100,0 $ CA**	**230,0 $ CA**	**15,0 $ CA**	180,0 $ CA	125,0 $ CA
Paie – Taux	**1,23 %**	**1,09 %**	**1,38 %**	2,45 %	1,94 %

Hiérarchie des justes valeurs

	Niveau 3	
	2021	2020
	$	$
Billets à ordre relatifs à l'obligation de rachat de Houston Avenue Bar & Grill et Industria Pizzeria + Bar	**—**	2 928
Contrepartie éventuelle sur acquisitions et participation dans une coentreprise	**1 961**	8 075
Options d'achat de participations ne donnant pas le contrôle	**1 575**	1 171
Obligation de rachat de la participation du partenaire d'une coentreprise	**1 416**	3 364
Passifs financiers	**4 952**	15 538

EXPOSITION AU RISQUE FINANCIER

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 30 novembre 2021.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses créances clients. Les soldes présentés à l'état consolidé de la situation financière représentent l'exposition maximale au risque de crédit de chacun des actifs financiers aux dates visées. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs est limité puisque, sauf en ce qui a trait aux montants à recevoir d'établissements établis à l'international, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration de son risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts à recevoir et autres créances est semblable à celui lié aux débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à des baisses ou à des hausses de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, tout dépendant de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception qu'a le prêteur du risque présenté par la Société, la majoration qui s'applique aux taux de référence comme le LIBOR ou les taux directeurs pourrait varier et de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, utilisée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité porte intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait devenir plus importante. Une somme de 345,0 millions de dollars était tirée sur la facilité de crédit au 30 novembre 2021 (30 novembre 2020 – 433,0 millions de dollars). Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 3,5 millions de dollars par année (30 novembre 2020 – 4,3 millions de dollars) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une hausse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Ce sont principalement ses ventes réalisées en devises étrangères qui exposent la Société au risque de change. Les établissements de la Société situés aux États-Unis et à l'étranger utilisent le dollar américain ($ US) comme monnaie fonctionnelle. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie, des débiteurs, de la dette à long terme libellée en dollars américains, d'autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements aux États-Unis. Au 30 novembre 2021, la dette à long terme libellée en dollars américains n'est pas exposée au risque de change en raison des trois swaps de devises et de taux d'intérêt (2020 – deux swaps).

Le risque associé aux variations du taux de change du dollar américain est jugé minimal, puisque ces variations sont largement compensées par l'exploitation autonome des entités américaines de la Société.

Au 30 novembre 2021, les instruments financiers de la Société suivants sont libellés en devises :

(En milliers $)	**2021**		2020	
	$ US	**$ CA**	$ US	$ CA
Actifs financiers				
Trésorerie	**3 744**	**4 789**	4 748	6 156
Débiteurs	**378**	**484**	645	836
Passifs financiers				
Créditeurs et dépôts	**(82)**	**(105)**	(85)	(110)
Actifs financiers nets	**4 040**	**5 168**	5 308	6 882

Toutes autres variables demeurant constantes, une augmentation éventuelle raisonnable de 5 % des taux de change du dollar canadien entraînerait un profit de 0,2 million de dollars canadiens (2020 – profit de 0,3 million de dollars canadiens) aux états consolidés du résultat et du résultat global.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société maintient sa facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 30 novembre 2021, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 600,0 millions de dollars (30 novembre 2020 – 700,0 millions de dollars) pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2021 :

(En millions $)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	$	$	$	$	$	$
Créditeurs et charges à payer	119,5	119,5	119,5	—	—	—
Dette à long terme [1)]	360,7	362,1	13,7	—	2,0	346,4
Intérêts sur la dette à long terme[1)]	S.o.	13,8	2,9	2,9	5,7	2,3
Obligations locatives	473,5	510,8	56,3	56,2	100,5	297,8
Obligations contractuelles totales	**953,7**	**1 006,2**	**192,4**	**59,1**	**108,2**	**646,5**

[1)] Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la clôture de la période.

APERÇU À COURT TERME

La Société suit de près la situation mondiale entourant la COVID-19 et prend des mesures proactives pour s'adapter aux changements pour le bien-être et la sécurité de ses employés, franchisés et clients, de même que la continuité de ses activités et établissements. Étant donné la nature dynamique de la situation, il est impossible de préciser ses conséquences possibles sur le rendement financier à long terme de la Société. MTY prend les mesures nécessaires pour mitiger les retombées potentielles que cette situation pourrait avoir sur ses activités, ses franchisés, ses partenaires et le service à la clientèle. Le lecteur trouvera plus d'informations sur les mesures prises en réponse à la COVID-19 sous la rubrique « Points saillants d'événements marquants ».

Malgré les effets persistants de la pandémie et l'obligation évidente de relever les défis à court terme qui en découlent, la direction se réoriente maintenant vers une perspective de croissance à plus long terme. Les ventes sont revenues aux niveaux d'avant la pandémie pour plusieurs des enseignes et progressent dans la bonne direction pour les autres. Le secteur de la restauration ne demeurera pas moins exigeant. Les pénuries de main-d'œuvre et les dérèglements de la chaîne d'approvisionnement se font déjà sentir à travers le réseau et ajoutent à la pression concurrentielle existante dans un marché qui voisine la saturation. La direction estime cependant que l'attention soutenue des marques sur l'innovation, la qualité des produits, la constance et l'ambiance, combinée aux ajustements effectués pendant la pandémie pour répondre aux nouvelles attentes de la clientèle, place le réseau en bonne position pour l'avenir.

Avant la pandémie, les objectifs de MTY consistaient à générer une croissance organique tout en recherchant activement des acquisitions potentiellement rentables. Ces objectifs n'ont pas changé et demeurent au centre des activités de MTY. Les équipes de MTY s'attachent dans la mesure du possible à aider leurs partenaires de franchise à générer des chiffres d'affaires d'établissements comparables positifs, à ouvrir de nouveaux établissements pour les concepts existants et en définitive, à atteindre leurs objectifs de rentabilité. Le succès de chacun des franchisés est la base du succès de MTY pour les années à venir. Par suite de la COVID-19, MTY a diversifié la provenance de ses rentrées grâce à ses efforts d'expansion dans d'autres canaux de vente, dont les suivants : lancement de plusieurs cuisines fantômes dans les restaurants existants, afin de bénéficier de synergies résultant de coûts partagés, de l'optimisation du flux de travail et de la capacité de répondre à l'augmentation des commandes à livrer et à emporter; et lancement de nouveaux produits par la division du détail de même qu'une expansion dans de nouveaux territoires, en réponse à la persistance des dépenses accrues des consommateurs en épicerie durant les vagues de la pandémie.

Compte tenu de l'affectation du capital de la Société depuis l'émergence de la pandémie et du montant de la dette remboursé depuis, la Société est en bonne situation financière pour saisir les occasions d'acquisition qui se présentent à la direction. Toutefois, malgré son appétit pour de nouvelles associations et la croissance de son réseau, la Société demeurera méthodique dans sa recherche de bonnes cibles d'acquisition, au bon prix et dotées des bonnes caractéristiques.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée par la Société dans les documents annuels et intermédiaires et autres rapports qu'elle soumet ou dépose en vertu de la réglementation en valeurs mobilières est saisie, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits. Ces contrôles et procédures sont également conçus pour garantir que l'information qui doit être présentée par la Société dans ces documents et rapports soit colligée puis communiquée à la direction de la Société, y compris à ses dirigeants ordonnateurs, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, de sorte que ceux-ci puissent prendre des décisions en temps opportun quant à la communication de l'information exigée. Après évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société au 30 novembre 2021, le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information sont efficaces.

Contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière

Le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux IFRS. Il incombe à la direction d'établir un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière présentée par la Société.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et de l'exécution du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société a été réalisée au 30 novembre 2021. Suite à cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière, comme défini dans la norme canadienne 52-109, était correctement conçu et exécuté avec efficacité. L'évaluation a été réalisée conformément au cadre et aux critères présentés dans le document Internal Control - Integrated Framework (2013) (Contrôle interne - Cadre intégré) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), un système de contrôle reconnu, ainsi qu'aux exigences de la norme canadienne 52-109, Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs.

Limites des contrôles et procédures

Tout système de contrôle comporte des limites intrinsèques qui en affectent l'efficacité, notamment la possibilité d'une erreur humaine et la faculté de passer outre aux contrôles et procédures ou de les contourner. De plus, les jugements posés lors d'une prise de décision peuvent être faussés et un incident peut survenir d'une simple erreur ou par méprise. Un système de contrôle efficace ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs de contrôle du système sont effectivement atteints. Par conséquent, la direction de la Société, dont son chef de la direction et le chef de la direction financière, ne s'attend pas à ce que le système de contrôle puisse prévenir ou détecter toutes les erreurs ou fraudes. Enfin, les projections tirées de l'évaluation ou de l'examen de l'efficacité d'un système de contrôle sont soumises au risque qu'au fil du temps, les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans l'environnement d'exploitation de l'entité ou en raison d'une détérioration du degré d'adhérence aux politiques ou procédures.

Limites de l'étendue de la conception

La direction de la Société, avec le concours de son chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures ainsi que le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilitée à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés de la Société. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, ces entités ad hoc représentent moins de 0,1 % de l'actif courant de la Société, moins de 0,1 % de son actif non courant, moins de 0,1 % de son passif courant, moins de 0,1 % de son passif à long terme, 0,3 % de son produit d'exploitation et moins de 0,1 % de son résultat net.

Éric Lefebvre, CPA, CA, MBA
Chef de la direction

Renée St-Onge, CPA, CA
Chef de la direction financière

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Liste des acquisitions

D'autres enseignes se sont ajoutées par le biais d'acquisitions :

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Fontaine Santé/Veggirama	1999	100 %	18	—
La Crémière	2001	100 %	71	3
Croissant Plus	2002	100 %	18	2
Cultures	2003	100 %	24	—
Thaï Express	Mai 2004	100 %	6	—
Mrs. Vanelli's	Juin 2004	100 %	103	—
TCBY – droits canadiens de franchise maîtresse	Septembre 2005	100 %	91	—
Sushi Shop	Septembre 2006	100 %	42	5
Koya Japan	Octobre 2006	100 %	24	—
Sushi Shop (établissements franchisés existants)	Septembre 2007	100 %	—	15
Tutti Frutti	Septembre 2008	100 %	29	—
TacoTime – droits canadiens de franchise maîtresse	Octobre 2008	100 %	117	—
Country Style Food Services Holdings Inc.	Mai 2009	100 %	475	5
Groupe Valentine inc.	Septembre 2010	100 %	86	9
Jugo Juice	Août 2011	100 %	134	2
Mr. Submarine	Novembre 2011	100 %	338	—
Koryo Korean BBQ	Novembre 2011	100 %	19	1
Mr. Souvlaki	Septembre 2012	100 %	14	—
SushiGo	Juin 2013	100 %	3	2
Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (Extreme Brandz)	Septembre 2013	100 %	300, dont 34 aux États-Unis	5
ThaïZone	Septembre 2013 Mars 2015	80 % + 20 %	25 et 3 restaurants mobiles	—
Madisons	Juillet 2014 Septembre 2018	90 % + 10 %	14	—
Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man et Fabrika	Octobre 2014	100 %	88	13
Van Houtte Café Bistros – licence de franchise permanente	Novembre 2014	100 %	51	1
Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle et SenseAsian	Décembre 2014	100 %	115	17
Big Smoke Burger	Septembre 2015 Septembre 2016	60 % + 40 %	13	4
Kahala Brands ltée – Cold Stone Creamery, Blimpie, TacoTime, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie`s New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi et Pinkberry	Juillet 2016	100 %	2 839	40

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
BF Acquisition Holdings, LLC – Baja Fresh Mexican Grill et La Salsa Fresh Mexican Grill	Octobre 2016	100 %	167	16
La Diperie	Décembre 2016 Mars 2019	60 % + 5 %	5	—
Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante	Mai 2017 Septembre 2018	83,25 % + 9,25 %	15	—
The Works Gourmet Burger Bistro	Juin 2017	100 %	23	4
Dagwoods Sandwiches et Salades	Septembre 2017	100 %	20	2
The Counter Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	36	3
Built Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	5	—
Groupe restaurants Imvescor – Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes et Ben & Florentine	Mars 2018	100 %	253	8
Grabbagreen	Mars 2018	100 %	26	1
Timothy's World Coffee et Mmmuffins licence de franchise perpétuelle	Avril 2018	100 %	32	7
SweetFrog Premium Frozen Yogurt	Septembre 2018	100 %	331	—
Casa Grecque	Décembre 2018	100 %	31	—
South Street Burger	Mars 2019	100 %	24	13
Papa Murphy's	Mai 2019	100 %	1 301	103
Yuzu Sushi	Juin 2019	100 %	129	—
Allô! Mon Coco	Juin 2019	100 %	40	—
Turtle Jack's Muskoka, COOP Wicked Chicken et Frat's Cucina	Décembre 2019	70 %	20	3

Définition d'indicateurs hors PCGR

La direction présente les indicateurs hors PCGR suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les indicateurs hors référentiel suivants peuvent figurer dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté	Il correspond au résultat net, abstraction faite de l'impôt sur le résultat, de tous autres produits (charges), des intérêts, des amortissements et pertes de valeur nettes. Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat avant impôts aux pages 14 et 20.
Résultat avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur	Il correspond au résultat net avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur à l'égard des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill.
Flux de trésorerie disponibles	Il s'agit de la somme des flux de trésorerie totaux provenant des activités d'exploitation diminués des dépenses en capital nettes des cessions.

Définition de ratios hors PCGR

La direction présente les ratios hors PCGR suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les ratios hors PCGR suivants peuvent figurer dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits	Il correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.
Flux de trésorerie disponibles par action diluée	Ils correspondent aux flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre d'actions sur une base diluée.
Ratio dette-BAIIA	Il se définit comme le total de la dette courante et à long terme divisé par le BAIIA tel que défini dans la convention de crédit.

Définition d'indicateurs financiers supplémentaires

La direction présente les indicateurs financiers supplémentaires suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les indicateurs financiers supplémentaires suivants peuvent figurer dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation par action diluée	Ils correspondent aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation divisés par le nombre d'actions sur une base diluée.
Flux de rentrées récurrents	Ils comprennent les redevances et autres produits de franchisage qui sont gagnés sur une base régulière conformément aux contrats de franchise en place.
Charges incompressibles	Elles comprennent les subventions gouvernementales dont le contrôle direct échappe à la direction et les redevances versées à des tiers.
Charges compressibles	Elles comprennent les salaires, les frais de consultation et honoraires professionnels et les autres frais administratifs sur lesquels la direction exerce un contrôle direct.
Variation des produits et charges récurrents	Elle comprend les flux de rentrées récurrents, les charges compressibles, les redevances versées à des tiers, les loyers (abstraction faite de l'incidence d'IFRS 16), et les produits et charges des établissements propriétaires, de la transformation des aliments, distribution et vente au détail, et des fonds promotionnels.
Charges non récurrentes incompressibles	Elles comprennent les subventions gouvernementales dont le contrôle direct échappe à la direction.
Chiffre d'affaires d'établissements comparables	Il s'agit du chiffre d'affaires comparatif des établissements ouverts pendant au moins 13 mois ou qui ont été acquis il y a plus que 13 mois.
Chiffre d'affaires réseau	Il s'agit du chiffre d'affaires de tous les établissements existants, y compris ceux qui ont fermé ou ouvert durant la période, de même que du chiffre d'affaires de nouveaux concepts acquis à compter de la date de clôture de l'opération.
Ventes en ligne	Il s'agit des ventes faites à la clientèle à partir de plateformes de commande en ligne.

Flux de trésorerie disponibles[1)] par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

	Trimestres clos en							
(En milliers $)	Février 2020	Mai 2020	Août 2020	Novembre 2020	Février 2021	Mai 2021	Août 2021	Novembre 2021
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	30 980	19 207	38 624	44 841	31 307	29 541	46 553	31 898
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 119)	(316)	(1 764)	(998)	(1 213)	(2 301)	(1 248)	(1 677)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(649)	(618)	(63)	(97)	(47)	(156)	(65)	(56)
Produit de la cession d'actifs détenus en vue de la vente	1 153	10 536	—	—	—	—	—	—
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	373	117	281	164	253	413	361	5 438
Flux de trésorerie disponibles [1)]	**30 738**	**28 926**	**37 078**	**43 910**	**30 300**	**27 497**	**45 601**	**35 603**

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

Bénéfice avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur[1)]

(En milliers $)	Exercice clos le 30 novembre 2021	Exercice clos le 30 novembre 2020
Bénéfice (perte) avant impôt	112 072	(51 949)
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	1 550	4 291
Perte de valeur nette – immobilisations corporelles et incorporelles et goodwilll	5 903	122 826
Bénéfice avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur[1)]	119 525	75 168

[1)] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

Chiffre d'affaires réseau[1] en lien avec les redevances

	Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre 2021						
(millions de $)	Canada			États-Unis/International			
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	**TOTAL**
Chiffre d'affaires réseau[1]	19,4	1 241,1	1 260,5	40,2	2 330,6	2 370,8	**3 631,3**
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,00 %	—	—	5,09 %	—	S.o.
Redevances déclarées	—	62,1	—	—	118,6	—	**180,7**

	Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre 2020						
(millions de $)	Canada			États-Unis/International			
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	**TOTAL**
Chiffre d'affaires réseau[1]	18,4	1 188,3	1 206,7	46,3	2 206,1	2 252,4	**3 459,1**
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	4,86 %	—	—	4,87 %	—	S.o.
Redevances déclarées	—	57,8	—	—	107,3	—	**165,1**

	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre 2021						
(millions de $)	Canada			États-Unis/International			
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	**TOTAL**
Chiffre d'affaires réseau[1]	5,9	373,0	378,9	9,4	574,2	583,6	**962,5**
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,12 %	—	—	5,03 %	—	S.o.
Redevances déclarées	—	19,1	—	—	28,9	—	**48,0**

[1] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre 2020						
(millions of $)	Canada			États-Unis/International			
	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	**TOTAL**
Chiffre d'affaires réseau[1]	4,1	301,6	305,7	11,1	574,6	585,7	**891,4**
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	4,74 %	—	—	4,87 %	—	S.o.
Redevances déclarées	—	14,3	—	—	28,0	—	**42,3**

[1] Une définition figure à la rubrique « *Définition des indicateurs hors PCGR* » de la section Information complémentaire.

États financiers consolidés de
Groupe d'Alimentation MTY inc.

30 novembre 2021 et 2020

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Groupe d'Alimentation MTY Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe d'Alimentation MTY Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 30 novembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Notre audit
Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés du résultat net je pour les exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020;
- les états consolidés de la situation financière aux 30 novembre 2021 et 2020;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance
Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 novembre 2021. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de notre audit
Évaluation des pertes de valeur et des reprises de pertes de valeur du goodwill, des marques de commerce, des droits de franchise et de franchise maîtresse *Se référer à la note 3 – Méthodes comptables, note 5 – Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations, note 13 – Immobilisations incorporelles, note 14 – Goodwill et à la note 15 – Perte de valeur nette – Immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill des états financiers consolidés.* Au 30 novembre 2021, la Société présente un solde de goodwill, de marques de commerce (immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée), de droits de franchise et de franchise maîtresse (immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée) respectivement de 428,4 millions $, 608,4 millions $ et 199,9 millions $. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou au groupe d'UGT (l'« unité de goodwill ») qui représentent le plus bas niveau au sein du groupe duquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Pour les besoins des droits de franchise et de franchise maîtresse et pour les marques de commerce, le plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut-être déterminé se	Notre approche pour traiter cette question clé de l'audit comprenait, entre autres, les procédures suivantes : • Évaluer la façon dont la direction a déterminé les valeurs recouvrables des UGT et des unités de goodwill, ce qui comprend les éléments suivants : - Vérifier l'exactitude mathématique des modèles d'actualisation des flux de trésorerie. - Vérifier le caractère raisonnable des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels utilisés par la direction dans les modèles d'actualisation des flux de trésorerie en les comparant au budget approuvé par le conseil d'administration et en considérant les performances passées et actuelles des UGT. - Des professionnels ayant des compétences spécialisées et des connaissances dans le domaine de l'évaluation nous ont assistés pour les tests d'adéquation des modèles utilisés et du caractère raisonnable des taux d'actualisation appliqués par la direction sur la base des données disponibles de sociétés comparables.

Question clé de l'audit	Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de notre audit
situe au niveau de la marque et correspond au plus bas niveau pour lequel un actif ou groupe d'actifs peut générer des entrées de trésorerie. Le goodwill et les marques de commerce font l'objet d'un test de dépréciation annuellement, au 31 août ou plus fréquemment lorsqu'il y a un indice de dépréciation. Les droits de franchise et de franchise maîtresse sont soumis à un test annuel dans le cadre du test de dépréciation annuel de l'UGT, ou chaque fois qu'il existe une indication que l'actif a pu subir une perte de valeur. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine s'il existe un quelconque indice que les événements et les circonstances qui ont conduit à une perte de valeur au cours d'une année antérieure pour ses droits de franchise, ses droits de franchise maîtresse et ses marques de commerce puissent ne plus exister. S'il existe une telle indication, la Société doit estimer la valeur recouvrable de cet actif. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans des périodes ultérieures. Si la valeur recouvrable estimée d'une UGT ou d'une unité de goodwill est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'UGT ou de l'unité de goodwill est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net. Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'UGT) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de	- Tester les données sous-jacentes utilisées dans les modèles d'actualisation des flux de trésorerie.

Question clé de l'audit	Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de notre audit
valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net. Les valeurs recouvrables des UGT ou des unités de goodwill sont estimées selon des calculs de leur valeur d'utilité en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les hypothèses clés utilisées sont les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels et les taux d'actualisation. Le test de dépréciation annuel a donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur de 9,9 millions $, compensée par une reprise de perte de valeur de 9,4 millions $. Nous avons considéré qu'il s'agissait d'une question clé de l'audit en raison : (i) du caractère significatif des soldes du goodwill, des marques de commerce, des droits de franchise et de franchise maîtresse et (ii) du jugement important exercé par la direction pour déterminer la valeur recouvrable des unités de goodwill et des UGT, y compris l'utilisation d'hypothèses clés. Cela a entraîné un degré élevé de subjectivité et d'importants travaux d'audit dans la mise en œuvre des procédures d'audit portant sur les hypothèses clés. Des professionnels ayant des compétences spécialisées et des connaissances dans le domaine de l'évaluation nous ont assistés dans la mise en œuvre nos procédures.	

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune opinion ou autre forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sonia Boisvert.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.[1]

Montréal (Québec)
Le 16 février 2022

[1] FCPA auditrice, FCA, permis de comptabilité publique nº A116853

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés des résultats

Exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	2021	2020
		$	$
Produits	26 et 31	**551 903**	511 117
Charges			
Charges d'exploitation	27 et 31	**382 572**	373 806
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	10 et 12	**16 174**	16 998
Amortissement – immobilisations incorporelles	13	**28 442**	30 876
Intérêts sur la dette à long terme		**10 111**	16 756
Charge d'intérêts nette se rapportant aux contrats de location	10	**2 295**	2 481
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	10	**1 550**	4 291
Perte de valeur nette – immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill	15	**5 903**	122 826
		447 047	568 034
Quote-part du résultat d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		**(709)**	508
Autres produits (charges)			
(Perte) profit de change réalisé et latent		**(300)**	3 230
Produits d'intérêts		**198**	408
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives		**1 319**	2 890
Profit (perte) à la cession d'immobilisations corporelles, d'actifs détenus en vue de la vente et d'immobilisations incorporelles		**3 549**	(466)
Réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	24	**3 034**	(1 602)
Autres produits		**125**	—
		7 925	4 460
Bénéfice (perte) avant impôt		**112 072**	(51 949)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	30		
Exigible		**21 036**	8 360
Différé		**5 093**	(23 414)
		26 129	(15 054)
Résultat net		**85 943**	(36 895)
Résultat net attribuable aux :			
Propriétaires		**85 639**	(37 108)
Participations ne donnant pas le contrôle		**304**	213
		85 943	(36 895)
Résultat par action	23		
De base		**3,47**	(1,50)
Dilué		**3,46**	(1,50)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés du résultat global

Exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020

(En milliers de dollars canadiens)

	Notes	2021	2020
		$	$
Résultat net		**85 943**	(36 895)
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net			
Perte latente provenant de la conversion des investissements dans des établissements à l'étranger		**(7 966)**	(12 660)
Économie d'impôt différé sur les écarts de change	30	**—**	42
Autres éléments du résultat global		**(7 966)**	(12 618)
Total du résultat global		**77 977**	(49 513)
Total du résultat global attribuable aux :			
Propriétaires		**77 673**	(49 726)
Participations ne donnant pas le contrôle		**304**	213
		77 977	(49 513)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020

(En milliers de dollars canadiens)

	Réserves							
	Capital-actions	Autres	Surplus d'apport	Conversion de devises	Réserves totales	Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux propriétaires	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 novembre 2019	310 939	(850)	2 095	(736)	509	353 300	664 748	732	665 480
Ajustement à l'application d'IFRS 16 (net d'impôt)	—	—	—	—	—	(10 692)	(10 692)	—	(10 692)
Solde ajusté au 30 novembre 2019	310 939	(850)	2 095	(736)	509	342 608	654 056	732	654 788
Résultat net pour l'exercice clos le 30 novembre 2020	—	—	—	—	—	(37 108)	(37 108)	213	(36 895)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(12 618)	(12 618)	—	(12 618)	—	(12 618)
Résultat global							(49 726)	213	(49 513)
Rachat et annulation d'actions (note 21)	(4 524)	—	—	—	—	(14 342)	(18 866)	—	(18 866)
Dividendes	—	—	—	—	—	(4 633)	(4 633)	(186)	(4 819)
Rémunération à base d'actions (note 22)	—	—	924	—	924	—	924	—	924
Solde au 30 novembre 2020	306 415	(850)	3 019	(13 354)	(11 185)	286 525	581 755	759	582 514
Résultat net pour l'exercice clos le 30 novembre 2021	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**85 639**	**85 639**	**304**	**85 943**
Autres éléments du résultat global	**—**	**—**	**—**	**(7 966)**	**(7 966)**	**—**	**(7 966)**	**—**	**(7 966)**
Résultat global							**77 673**	**304**	**77 977**
Cession d'une participation dans 10220396 Canada inc. (note 16)	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(1 300)**	**(1 300)**	**196**	**(1 104)**
Rachat et annulation d'actions (note 21)	**(454)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(1 730)**	**(2 184)**	**—**	**(2 184)**
Dividendes	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(9 141)**	**(9 141)**	**—**	**(9 141)**
Rémunération à base d'actions (note 22)	**—**	**—**	**836**	**—**	**836**	**—**	**836**	**—**	**836**
Solde au 30 novembre 2021	**305 961**	**(850)**	**3 855**	**(21 320)**	**(18 315)**	**359 993**	**647 639**	**1 259**	**648 898**

La Société a déclaré et versé les dividendes suivants :

	2021	2020
	$	$
0,370 $ par action ordinaire (2020 – 0,185 $ par action ordinaire)	**9 141**	4 633

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés de la situation financière

Aux 30 novembre 2021 et 2020

(En milliers de dollars canadiens)

	Notes	2021	2020
		$	$
Actifs			
À court terme			
Trésorerie		**61 231**	44 302
Débiteurs	7	**57 459**	55 886
Stocks	8	**10 707**	9 415
Tranche à court terme des prêts à recevoir et autres créances	9	**1 189**	1 527
Tranche à court terme des créances liées à des contrats de location-financement	10	**89 046**	90 303
Actif d'impôt exigible		**3 712**	420
Autres actifs		**2 403**	2 792
Charges payées d'avance et dépôts		**7 721**	6 750
		233 468	211 395
Prêts à recevoir et autres créances	9	**3 049**	3 233
Créances liées à des contrats de location-financement	10	**310 223**	377 824
Actifs liés aux coûts de contrats		**5 631**	5 171
Actifs d'impôt différés	30	**185**	207
Participation dans une coentreprise	11	**25 911**	26 612
Immobilisations corporelles	12	**17 526**	16 551
Actifs au titre de droits d'utilisation	10	**59 937**	69 223
Immobilisations incorporelles	13	**820 274**	864 029
Goodwill	14	**428 390**	439 452
		1 904 594	2 013 697
Passifs et capitaux propres			
Passifs			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		**119 462**	111 372
Provisions	18	**1 692**	3 065
Passifs liés aux cartes-cadeaux et aux programmes de fidélisation		**101 889**	95 233
Passif d'impôt exigible		**4 256**	18 335
Tranche à court terme des produits différés et dépôts	19	**16 100**	13 747
Tranche à court terme de la dette à long terme	20	**13 116**	12 888
Tranche à court terme des obligations locatives	10	**101 973**	114 915
		358 488	369 555
Dette à long terme	20	**347 612**	447 654
Obligations locatives	10	**371 575**	443 834
Produits différés et dépôts	19	**44 339**	41 367
Impôt sur le résultat différé	30	**132 653**	128 773
Autres passifs		**1 029**	—
		1 255 696	1 431 183

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

	Notes	2021 $	2020 $
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires			
Capital-actions	21	**305 961**	306 415
Réserves		**(18 315)**	(11 185)
Bénéfices non distribués		**359 993**	286 525
		647 639	581 755
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		**1 259**	759
		648 898	582 514
		1 904 594	2 013 697

Approuvé par le conseil d'administration le 16 février 2022

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020

(En milliers de dollars canadiens)

	Notes	2021	2020
		$	$
Activités d'exploitation			
Résultat net		**85 943**	(36 895)
Rajustements :			
Intérêts sur la dette à long terme		**10 111**	16 756
Charge d'intérêts nette se rapportant aux contrats de location	10	**2 295**	2 481
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	10 et 12	**16 174**	16 998
Amortissement – immobilisations incorporelles	13	**28 442**	30 876
Perte de valeur – immobilisations corporelles	15	**131**	3 166
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	10	**1 550**	4 291
Perte de valeur nette – immobilisations incorporelles et goodwill	15	**5 772**	119 660
Quote-part du résultat d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence		**709**	(508)
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives		**(1 319)**	(2 890)
(Profit) perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs détenus en vue de la vente		**(3 549)**	466
Réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	24	**(3 034)**	1 602
Autres produits		**(125)**	—
Charge (économie) d'impôt sur le résultat		**26 129**	(15 054)
Charge fondée sur des actions	22	**836**	924
		170 065	141 873
Impôt sur le résultat payé		**(27 448)**	(10 303)
Intérêts versés		**(10 079)**	(15 832)
Autres		**(3 797)**	573
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	32	**10 558**	17 341
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		**139 299**	133 652
Activités d'investissement			
Produit de la cession d'une participation dans 10220396 Canada inc.	16	**7 500**	—
Acquisition d'immobilisations corporelles	12	**(6 439)**	(4 197)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	13	**(324)**	(1 427)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		**6 465**	935
Produit de la cession d'actifs détenus en vue de la vente		**—**	11,689
Participation dans une coentreprise	11	**—**	(19 105)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		**7 202**	(12 105)

	Notes	**2021**	2020
		$	$
Activités de financement			
Émission de dette à long terme		**—**	20 000
Remboursement sur la dette à long terme	32	**(102 238)**	(109 137)
Paiements nets de loyers	10	**(15 354)**	(13 026)
Actions rachetées et annulées	21	**(2 184)**	(18 866)
Frais de financement capitalisés	32	**(665)**	(525)
Dividendes payés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales		**—**	(186)
Dividendes versés		**(9 141)**	(4 633)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		**(129 582)**	(126 373)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		**16 919**	(4 826)
Trésorerie cédée dans le cadre de la cession		**(131)**	—
Effet des taux de change sur la trésorerie		**141**	(1 609)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		**44 302**	50 737
Trésorerie à la clôture de l'exercice		**61 231**	44 302

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant 2

1. Description des activités 14
2. Base d'établissement 14
3. Méthodes comptables 15
4. Modifications comptables 28
5. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations 29
6. Modifications comptables futures 31
7. Débiteurs 33
8. Stocks 34
9. Prêts à recevoir et autres créances 34
10. Contrats de location 35
11. Participation dans une coentreprise 37
12. Immobilisations corporelles 38
13. Immobilisations incorporelles 39
14. Goodwill 40
15. Perte de valeur nette – Immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill 40
16. Cession d'une participation dans 10220396 Canada inc. 43
17. Facilité de crédit 43
18. Provisions 43
19. Produits différés et dépôts 44
20. Dette à long terme 45
21. Capital-actions 45
22. Options sur actions 46
23. Résultat par action 47
24. Instruments financiers 47
25. Informations sur le capital 51
26. Produits 52
27. Charges d'exploitation 53
28. Garantie 53
29. Passifs éventuels 53
30. Impôt sur le résultat 54
31. Information sectorielle 56
32. Tableau des flux de trésorerie 58
33. Transactions entre parties liées 59
34. Événements postérieurs 60

1. Description des activités

Le Groupe d'Alimentation MTY inc. (la « Société ») est un franchiseur exerçant ses activités dans le secteur de la restauration rapide et à service complet. Ses activités consistent à franchiser des concepts, à exploiter des établissements lui appartenant et à vendre des produits au détail sous une multitude d'enseignes. La Société exploite également un centre de distribution et une usine de transformation des aliments, tous deux situés dans la province de Québec.

La Société a été constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et est inscrite à la Bourse de Toronto (« TSX »). Son siège social se situe au 8210, route Transcanadienne, Ville Saint-Laurent (Québec).

2. Base d'établissement

Les états financiers consolidés (les « états financiers ») ont été dressés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est de certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur montant réévalué ou leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'indiquent les méthodes comptables décrites ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou qu'il soit estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'elle estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour en fixer à la date d'évaluation. La juste valeur, aux fins de l'évaluation ou des informations à fournir dans les présents états financiers, est déterminée sur cette base, sauf en ce qui a trait :

- Aux opérations dont le paiement est fondé sur des actions, qui entrent dans le champ d'application de la Norme internationale d'information financière (« IFRS ») 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- Aux opérations de location, qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 16, *Contrats de location*;
- Aux évaluations qui présentent certaines similitudes avec la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, par exemple la valeur nette de réalisation dans la Norme comptable internationale (« IAS ») 2, *Stocks*, ou la valeur d'utilité dans IAS 36, *Dépréciation d'actifs*.

En outre, aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie en fonction du niveau (1, 2 ou 3) auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité; cette hiérarchie est décrite ci-dessous:

- Les données d'entrée de niveau 1 sont les cours (non ajustés) sur des marchés actifs auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques;
- Les données d'entrée de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; et
- Les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société, et les montants des tableaux sont arrondis au millier de dollars près (000 $), sauf indication contraire.

Déclaration de conformité

Les états financiers de la Société ont été dressés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standard Board (« IASB »).

Le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers le 16 février 2022.

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes visées par les états financiers consolidés.

3. Méthodes comptables

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et des entités (y compris des entités ad hoc) contrôlées par la Société et ses filiales. La Société a le contrôle lorsqu'elle :

- Détient le pouvoir sur l'entité émettrice;
- Est exposée, ou a le droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité émettrice; et
- A la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

Les principales filiales sont les suivantes :

	Participation aux capitaux propres (%)	
Principales filiales	2021	2020
MTY Franchising Inc.	100	100
MTY Franchising USA, Inc.	100	100
BF Acquisition Holdings, LLC	100	100
Built Franchise Systems, LLC	100	100
CB Franchise Systems, LLC	100	100
Papa Murphy's Holdings Inc.	100	100
9974644 Canada inc.	65	65

La Société réévalue si elle contrôle l'entité émettrice lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus ont changé.

Si la Société ne détient pas la majorité des droits de vote dans une entité émettrice, elle a des droits qui sont suffisants pour lui conférer le pouvoir lorsqu'elle a la capacité pratique de diriger unilatéralement les activités pertinentes de l'entité émettrice. La Société prend en considération tous les faits et circonstances pertinents lorsqu'elle évalue si les droits de vote qu'elle détient dans l'entité émettrice sont suffisants pour lui conférer le pouvoir, y compris les suivants :

- Le nombre de droits de vote que la Société détient par rapport au nombre de droits de vote détenus respectivement par d'autres et à leur dispersion;
- Les droits de vote potentiels détenus par la Société, d'autres détenteurs ou d'autres parties;
- Les droits découlant d'autres accords contractuels; et
- Les autres faits et circonstances, le cas échéant, qui indiquent que la Société a, ou n'a pas, la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes au moment où les décisions doivent être prises, y compris les tendances du vote lors des précédentes assemblées des actionnaires.

La Société consolide une filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesse de la consolider lorsqu'elle en perd le contrôle. Précisément, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans les états des résultats et des autres éléments du résultat global à compter de la date où la Société acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

Le résultat net et chaque composant des autres éléments du résultat global sont attribués aux propriétaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global total des filiales est attribué aux propriétaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour ces dernières.

Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec celles de la Société.

Les transactions, charges, soldes et produits intersociétés sont tous entièrement éliminés lors de la consolidation.

3. Méthodes comptables (suite)

Changements dans les participations de la Société dans des filiales existantes

Les changements dans les participations de la Société dans des filiales qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres. La valeur comptable des participations de la Société et des participations ne donnant pas le contrôle est ajustée pour tenir compte des changements de leurs participations relatives dans les filiales. Tout écart entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement dans les capitaux propres et est attribué aux propriétaires de la Société.

Lorsque la Société perd le contrôle d'une filiale, un profit ou une perte est comptabilisé en résultat net et est calculé comme l'écart entre i) le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée; et ii) la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le goodwill) et des passifs de la filiale ainsi que de toute participation ne donnant pas le contrôle. Tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement à cette filiale sont comptabilisés comme si la Société avait directement sorti les actifs ou les passifs connexes de la filiale (c.-à-d. reclassé en résultat net ou transféré à une autre catégorie de capitaux propres, tel que le spécifient ou le permettent les IFRS applicables). La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale à la date de la perte du contrôle est considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure selon IFRS 9, *Instruments financiers*, s'il y a lieu, ou comme le coût, lors de la comptabilisation initiale, d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

Regroupements d'entreprises

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, calculée comme étant la somme des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs transférés par la Société et des passifs engagés par la Société auprès des anciens propriétaires de l'entreprise acquise en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur, sauf les actifs ou les passifs d'impôt différé, qui sont constatés et évalués conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*.

Le goodwill est calculé comme étant l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant) sur le montant net à la date d'acquisition des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si, après la réévaluation, le montant net à la date d'acquisition des actifs identifiables acquis et des passifs repris est plus élevé que la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise (le cas échéant), l'excédent est comptabilisé immédiatement au résultat net en tant que profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Le goodwill reflète l'incidence de l'acquisition sur la capacité de la Société de générer des profits futurs supérieurs aux profits actuels. La contrepartie versée est principalement liée aux synergies combinées, lesquelles sont principalement liées à la croissance des produits. Ces avantages ne sont pas comptabilisés séparément du goodwill puisqu'ils ne répondent pas aux critères de comptabilisation des immobilisations incorporelles identifiables.

Une participation ne donnant pas le contrôle constitue un droit de propriété actuel et ses porteurs ont droit à une quote-part de l'actif net de la société en cas de liquidation. Cette participation peut être initialement évaluée soit à la juste valeur, soit selon la quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise. La méthode d'évaluation est choisie selon la transaction.

3. Méthodes comptables (suite)

Regroupements d'entreprises (suite)

Lorsque la contrepartie transférée par la Société dans le cadre d'un regroupement d'entreprises comprend des actifs ou des passifs liés à un accord de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et incluse comme une partie de la contrepartie transférée dans le cadre du regroupement d'entreprises. Les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui constituent des ajustements de « période d'évaluation » sont comptabilisées de manière rétrospective, et les ajustements correspondants sont comptabilisés à même le goodwill. Les ajustements de période d'évaluation sont des ajustements qui découlent d'informations additionnelles obtenues durant la « période d'évaluation » (qui ne peut excéder un an à compter de la date d'acquisition) à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

La comptabilisation ultérieure des variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui ne constituent pas des ajustements de période d'évaluation dépend du classement de la contrepartie éventuelle. La contrepartie éventuelle classée en capitaux propres n'est pas réévaluée aux dates de clôture ultérieures, et son règlement ultérieur est comptabilisé en capitaux propres. La contrepartie éventuelle classée comme un actif ou un passif est réévaluée aux dates de clôture ultérieures conformément à IFRS 9 ou à IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, selon le cas, et le profit ou la perte correspondant est comptabilisé en résultat net.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la participation précédemment détenue par la Société dans l'entreprise acquise est réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition (c.-à-d. la date à laquelle la Société obtient le contrôle), et le profit ou la perte découlant de cette réévaluation, le cas échéant, est comptabilisé en résultat net. Les montants liés aux participations dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net lorsqu'un tel traitement aurait été approprié si ces participations avaient été cédées.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est inachevée à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement d'entreprises survient, la Société mentionne dans ses états financiers les montants provisoires relatifs aux éléments pour lesquels la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés de manière rétrospective pendant la période d'évaluation (voir ci-dessus), ou des actifs ou passifs additionnels sont comptabilisés, afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

Goodwill

Le goodwill découlant de l'acquisition d'une entreprise est comptabilisé au coût établi à la date de l'acquisition de l'entreprise, déduction faite des cumuls des pertes de valeur, le cas échéant.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») et qu'une partie des activités de cette unité est cédée, le goodwill lié aux activités cédées est inclus dans la valeur comptable des activités lors de la détermination du profit ou de la perte sur cession des activités. Le goodwill cédé dans ces circonstances est évalué sur la base des valeurs relatives des activités et de la part de l'UGT conservée.

Comptabilisation des produits

Les méthodes comptables de la Société sont résumées ci-dessous.

Produits tirés des établissements franchisés

i) Les redevances sont fondées soit sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés, soit sur des frais mensuels fixes. Elles sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement, au fur et à mesure qu'elles sont acquises, selon la teneur de l'accord visé.

ii) Les droits d'entrée (droits de franchise initiaux) sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de franchise lorsque les obligations d'exécution rattachées aux droits de franchise sont remplies. L'amortissement commence à l'ouverture du restaurant.

iii) Les droits payés d'avance en lien avec les ententes-cadres de licence sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée des ententes-cadres de licence.

3. Méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Produits tirés des établissements franchisés (suite)

iv) Les droits de renouvellement et de transfert sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de franchise visé.

v) Les produits de la construction et de la rénovation de restaurants sont comptabilisés lorsque la construction et la rénovation sont complétées.

vi) La Société touche des revenus locatifs de certains contrats de location qu'elle détient, de même que de la location d'enseignes. Les revenus locatifs qui ne sont pas inclus dans l'évaluation de la créance liée à un contrat de location-financement en vertu d'IFRS 16 sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location visé.

vii) La Société comptabilise des produits de droits abandonnés proportionnellement à l'exercice des droits rattachés à chaque carte-cadeau, en se fondant sur le profil historique de présentation des cartes-cadeaux pour paiement. La Société facture en outre divers frais de programme à ses franchisés à mesure que les cartes-cadeaux sont présentées pour paiement. Notons que ceci ne s'applique pas au passif lié à des cartes-cadeaux repris lors d'une acquisition d'entreprise, lequel est comptabilisé à la juste valeur à la date d'acquisition.

viii) La Société reçoit des contreparties de certains fournisseurs; celles-ci sont généralement gagnées en fonction de la valeur des achats effectués pendant l'exercice. Les ententes qui comprennent, outre des frais courants, des frais d'entrée payés d'avance, sont comptabilisées selon la méthode linéaire sur leur durée respective. Les contreparties de fournisseurs sont comptabilisées en tant qu'autres produits de franchisage au fur et à mesure de leur acquisition.

Produits tirés de la transformation des aliments, de la distribution et de la vente au détail

Les produits liés à la transformation des aliments, à la distribution et à la vente au détail sont comptabilisés lorsque le client a le contrôle des biens, ce qui survient généralement lorsqu'ils sont livrés au client ou reçus par celui-ci, selon les conditions spécifiques de l'entente.

Produits tirés des cotisations à un fonds promotionnel

Les cotisations au fonds promotionnel sont fondées sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés. Les transferts correspondants des cotisations au fonds promotionnel sont constatés séparément et inclus dans les créditeurs et charges à payer. La Société n'est pas autorisée à retenir les cotisations ainsi reçues et est tenue d'utiliser ces fonds aux seules fins de défrayer des enseignes spécifiques de leurs publicité et marketing. La Société facture parfois des frais pour l'administration des fonds promotionnels. Les montants combinés payables résultants des fonds promotionnels totalisent des surplus de 30 481 $ (2020 – 20 259 $). Ces montants sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.

Produits tirés des établissements appartenant à la Société

Les produits tirés des établissements appartenant à la Société sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients.

Actifs liés aux coûts du contrat

La Société comptabilise les coûts marginaux d'obtention d'un contrat en tant qu'actifs si elle s'attend à les recouvrer, à moins que leur période d'amortissement soit inférieure à un an, auquel cas, par mesure de simplification, les coûts sont comptabilisés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts sont amortis dans les charges d'exploitation sur la durée du contrat de franchise visé.

3. Méthodes comptables (suite)

Actifs détenus en vue de la vente

L'exercice du jugement est nécessaire pour déterminer si des actifs répondent aux critères d'un classement en tant qu'actifs « détenus en vue de la vente » dans les états consolidés de la situation financière. Les critères pris en compte par la direction comprennent l'existence d'un plan de cession des actifs et l'engagement de poursuivre ce plan, le prix de vente prévu des actifs, le calendrier prévu de réalisation de la vente planifiée et la période pendant laquelle les montants ont été classés dans les actifs détenus en vue de la vente. La Société revoit les critères relatifs aux actifs détenus en vue de la vente chaque période et reclasse ces actifs depuis ou vers cette catégorie, selon le cas. De plus, il est nécessaire d'évaluer et de comptabiliser les actifs détenus en vue de la vente au moindre de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Location

La Société conclut des contrats de location à l'égard d'emplacements franchisés et d'établissements propriétaires, de bureaux et d'équipements dans le cours normal des affaires.

La Société en tant que preneur

La Société comptabilise les obligations locatives et les actifs au titre de droit d'utilisation correspondants, sauf dans le cas des contrats de location à court terme et des contrats de location d'actifs de faible valeur, qui sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat visé. La Société comptabilise la dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation et les intérêts sur les obligations locatives. Selon IFRS 16, les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation conformément à IAS 36.

La Société en tant que bailleur

Lorsque la Société conclut un contrat de sous-location en tant que bailleur intermédiaire, elle comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location comme deux contrats distincts. La Société doit alors classer le contrat de sous-location en tant que contrat de location-financement ou en tant que contrat de location simple par rapport à l'actif au titre de droits d'utilisation issu du contrat de location principal. Dans le cas d'un contrat de sous-location classé en tant que contrat de location-financement, la Société décomptabilise l'actif au titre de droits d'utilisation issu du contrat de location principal qui est transféré au sous-locataire et comptabilise une créance liée à un contrat de location-financement. En qualité de bailleur intermédiaire, la Société conserve l'obligation locative issue du contrat de location principal dans son état consolidé de la situation financière. Pendant la durée du contrat de sous-location, la Société comptabilise à la fois les produits financiers se rapportant au contrat de sous-location et des charges d'intérêts se rapportant au contrat de location principal.

Incidences comptables de la COVID-19 sur les contrats de location

En mai 2020, en réponse à la pandémie de COVID-19, l'IASB a publié une modification d'IFRS 16 afin de permettre aux preneurs de ne pas comptabiliser un allégement au titre d'un loyer comme modification du contrat de location s'il est la conséquence directe de la COVID-19 et répond à certaines conditions :

- La contrepartie révisée est essentiellement la même ou moindre que la contrepartie originale;
- La réduction des paiements de loyer vise les paiements dus au plus tard le 30 juin 2021; et
- Aucune autre modification substantielle n'a été apportée aux conditions du contrat de location.

En mars 2021, l'IASB a publié *Allégements de loyer liés à la COVID-19 au-delà du 30 juin 2021 (projet de modification d'IFRS 16)*, qui prolonge d'un an la période d'applicabilité de la modification de mai 2020. Les preneurs peuvent donc appliquer la mesure de simplification concernant les allégements de loyer accordés en lien avec la COVID-19 aux allégements de loyer dont la réduction concerne seulement des paiements dus initialement le 30 juin 2022 ou avant cette date.

La Société a adopté ces modifications et a appliqué la mesure de simplification à tous les allégements de loyer admissibles. La Société a comptabilisé des paiements de loyer variables négatifs de 933 $ (2020 – 617 $) dans la charge de loyers présentée aux coûts des marchandises vendues et loyers à la note 27 des états financiers consolidés.

3. Méthodes comptables (suite)

Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées en résultat net sur une base systématique sur les périodes au titre desquelles la Société comptabilise en charges les coûts liés que les subventions sont censées compenser.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, le dollar canadien. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle; les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués en utilisant cette monnaie. La monnaie fonctionnelle est celle de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Les actifs et passifs d'un établissement à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle diffère de celle de la Société sont convertis dans la monnaie de présentation au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de change qui résultent de la conversion d'un établissement à l'étranger sont comptabilisés dans les réserves. Lors de la sortie totale ou partielle du placement dans un établissement à l'étranger, l'écart de conversion des monnaies étrangères ou une partie de celui-ci sera comptabilisé à l'état des résultats en tant qu'autres produits (charges).

Imposition

La charge d'impôt sur le résultat correspond à la somme de l'impôt actuellement exigible et de l'impôt différé.

Impôt exigible

L'impôt actuellement exigible est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice et sur les ajustements aux provisions d'exercices précédents. Le bénéfice imposable diffère du bénéfice inscrit dans l'état consolidé des résultats en raison des éléments des produits ou des charges qui sont imposables ou déductibles pour d'autres exercices et des éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif de la Société lié à l'impôt exigible est calculé selon les taux d'imposition qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôt différé

L'impôt différé est constaté pour les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes utilisées pour le calcul du bénéfice imposable. Les passifs d'impôt différé sont généralement constatés pour toutes les différences temporaires imposables. Les actifs d'impôt différé sont généralement constatés pour toutes les différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable auquel pourront être imputées ces différences temporaires déductibles. Ces actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés si les différences temporaires découlent d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale (autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs et passifs dans le cadre d'une transaction qui n'affecte ni le bénéfice imposable ni le bénéfice comptable. En outre, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire découle de la comptabilisation initiale du goodwill.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, sauf lorsque la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé découlant des différences temporaires déductibles générées par de telles participations ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable suffisant auquel pourra être imputée la différence temporaire et que la différence temporaire s'inversera dans un avenir prévisible.

3. Méthodes comptables (suite)

Imposition (suite)

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour la période au cours de laquelle le passif sera réglé ou l'actif réalisé, selon les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Impôt exigible et impôt différé pour l'exercice

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf lorsqu'ils concernent des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt exigible et l'impôt différé sont aussi comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, respectivement. Lorsque l'impôt exigible ou l'impôt différé est généré par la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale est comprise dans la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

Immobilisations corporelles

Les terrains et les bâtiments qui sont détenus pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, ou à des fins administratives, sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière à leur coût historique, déduction faite de l'amortissement cumulé (bâtiments) et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris tous les coûts directement attribuables à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue.

Le matériel, les améliorations locatives, le matériel roulant et le matériel informatique sont présentés au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé de manière à éliminer le coût ou l'évaluation des actifs (autres que les terrains), diminué de leur valeur résiduelle sur leur durée d'utilité, au moyen de la méthode linéaire. Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont revues à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement des estimations est comptabilisée de manière prospective.

Un élément d'immobilisations corporelles est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un élément d'immobilisations corporelles est déterminé comme étant la différence entre le produit des ventes et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé en résultat net.

L'amortissement est basé sur les durées suivantes :

Bâtiments	Linéaire	25 à 50 ans
Matériel	Linéaire	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Moindre de la durée du bail ou durée d'utilité
Matériel roulant	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 7 ans

Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée et qui sont acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement est comptabilisé de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont revues à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement des estimations est comptabilisée de manière prospective. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée et qui sont acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

3. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations incorporelles (suite)

Immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises et comptabilisées séparément du goodwill sont initialement comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant, selon la même méthode que celle utilisée pour les immobilisations incorporelles acquises séparément. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ne sont pas amorties et sont par conséquent comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Décomptabilisation des immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle, déterminé comme étant la différence entre le produit net de la sortie de l'actif et sa valeur comptable, est comptabilisé en résultat net lors de la décomptabilisation de l'actif.

La Société révise à chaque période de présentation la durée d'amortissement de ses immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée. La Société révise également à chaque période de présentation les durées d'utilité de ses immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée afin d'établir si les événements et circonstances continuent de justifier que ces immobilisations incorporelles aient une durée d'utilité indéterminée.

Les immobilisations incorporelles suivantes figurent actuellement dans les livres de la Société :

Droits de franchise et droits de franchise maîtresse

Les droits de franchise et les droits de franchise maîtresse acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises ont été comptabilisés à la juste valeur des flux de rentrées futurs estimés générés par l'acquisition de franchises. Les droits de franchise et les droits de franchise maîtresse sont généralement amortis de façon linéaire sur la durée des accords, qui varie généralement entre 10 et 20 ans.

Droits de substitution

Les droits de substitution sont des droits que la Société peut exercer afin de prendre possession des lieux loués et du contrat de location d'un établissement franchisé en cas de défaut de paiement. Ces droits acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition et sont amortis de façon linéaire sur la durée du contrat de franchise.

Marques de commerce

Les marques de commerce acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises ont été comptabilisées à leur juste valeur au moment de l'acquisition et elles ne sont pas amorties. Il a été déterminé que les marques de commerce avaient une durée d'utilité indéterminée en raison de la forte reconnaissance qui leur est associée et de leur capacité à générer des produits dans une conjoncture économique changeante, et ce pour une durée indéterminée.

Autres

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement un logiciel acheté qui a été amorti de façon linéaire sur sa durée de vie.

3. Méthodes comptables (suite)

Perte de valeur et reprise de perte de valeur des actifs à long terme

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et de ses immobilisations incorporelles afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable des actifs est estimée afin de déterminer l'ampleur de la perte de valeur (le cas échéant). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, la Société estime la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Lorsqu'il est possible de déterminer un mode d'affectation raisonnable et cohérent, les actifs de support sont également affectés aux UGT prises individuellement, ou au plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé. La majorité des immobilisations incorporelles de la Société n'ont pas de flux de rentrées indépendants de ceux générés par d'autres actifs et en conséquence, elles sont soumises au test de dépréciation de leurs UGT respectives. Pour les droits de franchise et droits de franchise maîtresse et les marques de commerce, le plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé se situe au niveau de la marque et correspond au plus bas niveau auquel un actif ou groupe d'actifs peut générer des entrées de trésorerie.

Les immobilisations incorporelles dont les durées d'utilité sont indéterminées sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il existe une indication que l'actif a pu subir une perte de valeur. Les droits de franchise et droits de franchise maîtresse sont soumis à un test annuel dans le cadre du test de dépréciation annuel de l'UGT, ou chaque fois qu'il existe une indication que l'actif a pu subir une perte de valeur.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, la valeur des projections des flux de trésorerie opérationnels estimés est actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations de projections des flux de trésorerie opérationnels n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net. La Société ne réduit pas la valeur comptable d'un actif en deçà du plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de sa valeur d'utilité.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine s'il existe un quelconque indice que les événements et les circonstances qui ont conduit à une perte de valeur au cours d'une année antérieure pour ses droits de franchise, ses droits de franchise maîtresse et ses marques de commerce puissent ne plus exister. S'il existe une telle indication, la Société doit estimer la valeur recouvrable de cet actif.

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'UGT) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Perte de valeur du goodwill

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT (l' « unité de goodwill ») qui représentent le plus bas niveau au sein du groupe duquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Au 30 novembre 2021, le goodwill est affecté comme suit :

	Description de l'unité de goodwill
Goodwill de source canadienne	Un groupe d'UGT comprenant les marques acquises au sein du secteur opérationnel Canada.
Goodwill de source américaine et internationale, à l'exclusion du goodwill de Papa Murphy's	Un groupe d'UGT comprenant les marques acquises au sein du secteur opérationnel États-Unis/International, à l'exclusion de la marque Papa Murphy's.
Goodwill lié à Papa Murphy's	Une UGT comprenant la marque Papa Murphy's

Le goodwill et les marques de commerce font l'objet d'un test de dépréciation annuellement, au 31 août ou plus fréquemment lorsqu'il y a un indice de dépréciation. Si la valeur recouvrable de l'unité de goodwill est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur réduit la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité de goodwill. Toute perte de valeur concernant un goodwill est comptabilisée directement en résultat net dans l'état consolidé des résultats. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans des périodes ultérieures.

3. Méthodes comptables (suite)

Perte de valeur du goodwill (suite)

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, la valeur des projections des flux de trésorerie opérationnels estimés est actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations de projections des flux de trésorerie opérationnels n'ont pas été ajustées.

Trésorerie et liquidités soumises à restrictions

La trésorerie et les liquidités soumises à des restrictions comprennent les fonds en caisse et les placements à court terme, s'il en est, dont l'échéance à l'acquisition est généralement de trois mois ou moins ou qui sont rachetables en tout temps à pleine valeur et dont le risque de variation de valeur n'est pas important. Au 30 novembre 2021, elles comportaient des liquidités soumises à des restrictions de 462 $ (2020 – 468 $) exigées au titre de garanties à l'égard de certaines obligations locatives.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé au moyen de la méthode du premier entré, premier sorti, et il comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des produits finis comprend une quote-part des coûts indirects de production fondée sur la capacité de production normale.

Dans le cours normal des activités, la Société conclut des contrats pour la construction et la vente d'établissements franchisés. Les travaux en cours connexes comprennent tous les coûts directs liés à la construction de ces établissements et sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé des stocks, diminué de tous les coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Instruments financiers

Classement des actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs financiers (autres que des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») sont ajoutés à la juste valeur des actifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») ou à la JVRN, en fonction du modèle économique qu'elle suit pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti s'il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et si les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui ne correspondent qu'à des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le solde du principal. À moins qu'il ne soit désigné comme étant évalué à la JVRN, un actif financier est ultérieurement évalué à la JVAERG s'il est détenu dans un modèle économique visant à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers et si les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui ne correspondent qu'à des remboursements de principal et des versements d'intérêts. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal ou à des versements d'intérêt ou dont la détention ne s'inscrit pas dans un modèle économique qui vise la perception de flux de trésorerie contractuels ou la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers sont évalués à la JVRN. Les actifs financiers évalués à la JVRN et toute modification qui leur est apportée sont comptabilisés en résultat net.

La Société classe actuellement sa trésorerie, ses débiteurs et ses prêts à recevoir en tant qu'actifs évalués au coût amorti.

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument d'emprunt et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements de trésorerie futurs estimés (y compris l'ensemble des commissions et des points payés ou reçus faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction ainsi que des autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument d'emprunt ou, si cela est approprié, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Les produits tirés des instruments d'emprunt classés dans une autre catégorie que celle des actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société a adopté l'approche simplifiée des pertes de crédit attendues (« PCA ») pour ses créances clients, comme le permet IFRS 9. L'approche simplifiée prévue sous IFRS 9 permet de comptabiliser une provision pour PCA pour la durée de vie à l'égard de toutes les créances clients et comporte également des informations prospectives. Les PCA pour la durée de vie correspondent aux PCA de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue.

Dans le cas du solde de ses prêts à recevoir comptabilisés au coût amorti, la Société a appliqué le modèle général des PCA. Contrairement à l'approche simplifiée, le modèle général des PCA demande d'apprécier s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit. La Société considère la probabilité d'une défaillance lors de la comptabilisation initiale de l'actif financier et vérifie s'il y a augmentation importante du risque de crédit de façon continue d'un trimestre à l'autre. Pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit, la Société compare le risque d'une défaillance à l'égard de l'actif à la date de présentation de l'information au risque de défaillance à la date de comptabilisation initiale de l'actif financier.

Une augmentation importante du risque de crédit s'apprécie à partir des variations de la probabilité d'une défaillance depuis la comptabilisation initiale et des informations qualitatives spécifiques à l'emprunteur, ou lorsque les prêts sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Les prêts sont considérés comme douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 90 jours ou lorsqu'il est permis de douter du recouvrement ultime du principal ou des intérêts. Les prêts qui sont en souffrance depuis 180 jours sont dépréciés à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus. Selon le modèle général des PCA d'IFRS 9, la dépréciation est estimée sur une base individuelle. La Société considère aussi l'information prospective raisonnable et cohérente disponible pour apprécier le risque de défaillance.

Lorsque le risque de défaillance est jugé faible ou lorsqu'il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, les PCA sont établies pour les 12 mois à venir et représentent la portion des PCA pour la durée de vie qui correspond aux PCA des cas de défaillance dont l'instrument financier peut faire l'objet dans les 12 mois de la date de présentation de l'information. Si une augmentation importante du risque de crédit survient au cours d'un trimestre, la dépréciation est fondée sur les PCA pour la durée de vie.

Décomptabilisation d'actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque la Société transfère à une autre entité l'actif financier ainsi que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier dans son intégralité, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue ou à recevoir et du profit ou de la perte cumulé(e) qui avaient été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ajoutés aux capitaux propres est comptabilisée en résultat net.

Décomptabilisation des passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier seulement lorsque les obligations de la Société sont éteintes, sont annulées ou arrivent à expiration. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée et exigible est comptabilisée en résultat net.

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement des passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les profits et pertes étant comptabilisés en résultat net dans la période où le passif est décomptabilisé, sauf s'il s'agit de passifs financiers classés comme étant évalués à la JVRN. Ces passifs financiers, y compris les passifs dérivés et certaines obligations, sont ultérieurement évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net dans la période où elles surviennent. Les passifs financiers désignés comme étant évalués à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur attribuables à des variations du risque de crédit propre de la Société étant comptabilisées en résultat net.

Classement des passifs financiers

Créditeurs et charges à payer	Coût amorti
Facilité de crédit renouvelable	Coût amorti
Indemnités de résiliation de contrat et retenues ne portant pas intérêt	Coût amorti
Contrepartie éventuelle relative à l'acquisition de Allô! mon coco	JVRN
Obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle	JVRN
Option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle	JVRN
Obligation de rachat de la participation du partenaire dans une coentreprise	JVRN

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable que la Société doive éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La Société formule des hypothèses et procède à des estimations fondées sur sa connaissance actuelle des sommes qu'elle aura à débourser dans le futur relativement à divers événements passés à l'égard desquels le montant à débourser et le moment du décaissement sont incertains au moment de la présentation de ses états financiers. Ces sommes comprennent les provisions à l'égard de contrats déficitaires, de procès et litiges et d'éventualités. Le montant comptabilisé à titre de provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation par la direction des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation à la fin de la période de présentation, et sont actualisées lorsque l'effet est important. Elles sont comptabilisées au coût des marchandises vendues et loyers (note 27) à l'état consolidé des résultats.

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée auprès d'un tiers, une créance est comptabilisée en tant qu'actif si la Société a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement et que la valeur de la créance peut être évaluée de manière fiable.

Contrats déficitaires

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré comme déficitaire lorsque la Société a conclu un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

Procès, litiges et établissements fermés

Des provisions pour les coûts prévus liés aux procès, aux litiges et au règlement des contrats de location d'établissements fermés, à l'exception des obligations locatives déjà comptabilisées conformément à IFRS 16, sont constatées lorsqu'il devient probable que la Société devra éteindre l'obligation, selon les meilleures estimations de la direction quant aux dépenses requises pour éteindre l'obligation de la Société.

3. Méthodes comptables (suite)

Provisions (suite)

Passifs éventuels repris lors d'un regroupement d'entreprises

Les passifs éventuels repris lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. À la fin des périodes de présentation de l'information financière subséquentes, ces passifs éventuels sont évalués au plus élevé du montant qui aurait été comptabilisé en vertu d'IAS 37 et du montant initialement comptabilisé diminué du cumul de l'amortissement comptabilisé, le cas échéant.

Passifs liés aux cartes-cadeaux et aux programmes de fidélisation

Les passifs liés aux cartes-cadeaux correspondent aux passifs associés aux soldes inutilisés de cartes de paiement rechargeables. Les passifs liés aux programmes de fidélisation correspondent à la valeur en argent des points de fidélité gagnés et inutilisés par les clients.

Les divers établissements franchisés et appartenant à la Société, de même que des tiers, vendent des cartes-cadeaux qui ne sont honorées que pour l'achat d'aliments et de boissons dans les établissements franchisés et appartenant à la Société. Les produits de la vente de cartes-cadeaux sont inclus dans les passifs liés aux cartes-cadeaux jusqu'à ce que le client présente sa carte comme méthode de paiement des aliments et boissons achetés.

Étant donné la nature même des cartes-cadeaux, la Société n'est pas en mesure de déterminer quelle portion du passif lié aux cartes-cadeaux sera utilisée au cours des 12 prochains mois. En conséquence, le passif associé aux soldes inutilisés des cartes-cadeaux est intégralement considéré comme un passif courant.

Produits différés et dépôts

La Société comptabilise des produits différés et dépôts à l'égard de sommes reçues auxquelles correspondent des services ou des biens qui n'ont pas encore été rendus ou acquis, selon le cas. Il s'agit essentiellement de dépôts relatifs à des droits de franchise, de loyers non acquis et d'apports de fournisseurs. Ces produits sont constatés lorsque les obligations contractuelles ont été remplies et que les services ou biens ont été rendus ou livrés, selon le cas. La Société comptabilise certains produits à l'égard de contreparties estimées à recevoir de fournisseurs. Les estimations sont fondées sur les statistiques historiques relatives aux achats et produits acquis.

Accords de rémunération fondée sur des actions

La Société évalue les options sur actions attribuées aux employés qui sont acquises par tranches spécifiques pendant la période de service sur la base de la juste valeur de chaque tranche à la date d'attribution, et ce au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. En se fondant sur l'estimation faite par la Société des instruments de capitaux propres qui seront éventuellement acquis, une charge de rémunération est comptabilisée dans la période d'acquisition applicable à la tranche, de même qu'une augmentation correspondante au surplus d'apport. La note 22 fournit des précisions sur l'établissement de la juste valeur des transactions fondées sur des actions qui sont réglées en instruments de capitaux propres.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révise son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits devraient être acquis; l'incidence de la révision des estimations initiales, le cas échéant, est comptabilisée en résultat net de sorte que la charge cumulative reflète l'estimation révisée, avec ajustement correspondant du surplus d'apport. Lorsque les options sur actions sont exercées, le capital-actions est crédité de la somme de la contrepartie payée et de la portion afférente préalablement comptabilisée au surplus d'apport.

Secteurs opérationnels

Un secteur opérationnel est une composante identifiable de la Société qui se livre à des activités commerciales dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges, y compris des charges et produits relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société, et pour laquelle de l'information financière distincte est disponible. Des informations sectorielles sont fournies à l'égard des secteurs opérationnels de la Société (note 31), lesquels sont établis en fonction de la structure de gestion de la Société et de sa structure interne de présentation de l'information financière. Les résultats d'exploitation de tous les secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par les chefs de l'exploitation en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci.

3. Méthodes comptables (suite)

Partenariats

Les partenariats sont des entreprises sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint aux termes de contrats qui exigent le consentement unanime des parties à l'égard des décisions qui portent sur les activités ayant une incidence importante sur les rendements de l'entreprise. Lorsque la Société a des droits sur l'actif net de l'entreprise, le partenariat est classé en tant que coentreprise et comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Lorsque la Société a des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs de l'entreprise, le partenariat est classé en tant qu'entreprise commune et la Société comptabilise chacun de ses actifs et passifs et chacune de ses transactions, y compris sa quote-part des éléments détenus ou engagés conjointement, relatifs à l'entreprise commune.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations dans des coentreprises sont initialement comptabilisées au coût et ajustées par la suite pour présenter la quote-part de la Société dans le résultat net et les variations des autres éléments du résultat global de l'entité. Lorsque la quote-part de la Société des pertes d'une coentreprise est égale ou supérieure à sa participation dans cette entité, la Société ne comptabilise aucune perte ultérieure, sauf si elle engage des obligations ou verse des paiements au nom de la coentreprise.

Les profits latents découlant d'opérations avec des coentreprises sont éliminés en proportion de la participation de la Société dans la coentreprise. Lorsque la Société vend des produits ou des services à ses coentreprises, l'élimination des profits latents est prise en compte dans la valeur comptable de l'investissement dans les entités mises en équivalence aux états consolidés de la situation financière et dans la quote-part du résultat net des entités mises en équivalence aux états consolidés des résultats.

Contrepartie différée à recevoir

La contrepartie différée à recevoir de la Société consiste en une contrepartie différée liée à la vente de sa participation dans 10220396 Canada inc. Cette contrepartie différée est un instrument financier évalué au coût amorti qui est présenté aux prêts à recevoir et autres créances.

4. Modifications comptables

IFRS 3, *Regroupement d'entreprises*

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à la définition d'une entreprise dans IFRS 3. Ces modifications visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou comme une acquisition d'actifs.

Les modifications d'IFRS 3 ont été appliquées à compter du 1er décembre 2020 et n'ont entraîné aucun rajustement.

IFRS 9, *Instruments financiers*, IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, et IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*

En septembre 2019, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence en tant que première mesure quant aux répercussions potentielles de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO ») sur l'information financière. L'évolution récente du marché a remis en question la viabilité à long terme de ces éléments de référence. Les modifications publiées visent à traiter les problèmes touchant l'information financière dans la période précédant le remplacement du taux d'intérêt de référence existant par un autre taux d'intérêt et tiennent compte des incidences pour des exigences en matière de comptabilité de couverture précises énoncées dans IFRS 9 et dans IAS 39, qui nécessitent une analyse prospective. IFRS 7 a également été modifiée pour y ajouter des obligations d'information sur l'incertitude découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 ont été appliquées à compter du 1er décembre 2020 et n'ont donné lieu à aucun ajustement significatif.

5. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société qui sont décrites à la note 3, la direction doit exercer son jugement, établir des estimations et formuler des hypothèses quant à la valeur comptable d'actifs et de passifs qui ne ressort pas clairement d'autres sources. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

Les jugements d'importance critique, autres que ceux portant sur des estimations, qui ont été posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui ont l'incidence la plus importante sur les montants présentés dans les états financiers portent sur les points suivants.

Dépréciation des actifs non courants

La Société évalue si des éléments pouvant indiquer une dépréciation sont présents pour l'ensemble des actifs à long terme, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. De plus, la direction doit exercer son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des UGT; celles-ci sont définies en fonction des meilleures estimations de la direction quant au plus bas niveau duquel un actif ou un groupe d'actifs a la capacité de générer des entrées de trésorerie.

Sources principales d'incertitude relative aux estimations

Les éléments suivants constituent les hypothèses clés concernant l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la fin de l'exercice clos le 30 novembre 2021, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice ultérieur.

Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises, la Société doit formuler des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. À cette fin, la Société doit déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des actifs identifiables acquis, y compris des immobilisations incorporelles telles que les droits de franchise, les droits de franchise maîtresse, les droits de substitution et les marques de commerce, et des passifs repris. L'établissement de la juste valeur tient notamment compte de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs et de la croissance future des ventes réseau. Le goodwill représente l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris le montant comptabilisé de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, sur le montant comptabilisé net des actifs identifiables acquis et des passifs repris, tous évalués à la date d'acquisition. Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actif et de passif dans l'état de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des actifs amortissables acquis, l'identification des immobilisations incorporelles et le calcul des durées d'utilité indéfinies ou définies des immobilisations incorporelles acquises ont une incidence sur le résultat futur de la Société.

Dépréciation

La Société exerce son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des UGT pour les besoins des tests de dépréciation à l'égard des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, du goodwill, des marques de commerce et des droits de franchise.

Lorsqu'elle a soumis les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation, la Société a déterminé que ses UGT se composent le plus souvent d'établissements individuels ou de groupes d'établissements et que les actifs sont donc affectés à chaque UGT.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. En ce qui a trait aux tests de dépréciation des marques de commerce et des droits de franchise, les actifs sont affectés aux UGT auxquelles ces éléments se rapportent. En outre, chaque trimestre, la Société exerce son jugement pour déterminer s'il existe une indication de perte de valeur, auquel cas un test de dépréciation trimestriel devra être réalisé en plus du test de dépréciation annuel.

5. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations (suite)

Sources principales d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation

La Société soumet ses immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. La valeur recouvrable des actifs des établissements appartenant à la Société est généralement fondée sur le calcul de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente des établissements appartenant à la Société est généralement déterminée en estimant la valeur de liquidation du matériel de restaurant et les coûts de résiliation de contrats de location, le cas échéant.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020, la Société a comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses immobilisations corporelles (note 15). La perte de valeur cumulée des immobilisations corporelles, qui s'élève à 131 $ (2020 – 3 166 $), correspond à une réduction de la valeur comptable des améliorations locatives et du matériel par rapport à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, laquelle était supérieure à leur valeur d'utilité.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020, la Société a également comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses actifs au titre de droits d'utilisation (note 10) s'élevant à 1 550 $ (2020 – 4 291 $).

Dépréciation des droits de franchise et des marques de commerce

La Société procède au moins annuellement à un test de dépréciation de ses marques de commerce. Les valeurs recouvrables des actifs de la Société sont estimées selon des calculs de leur valeur d'utilité en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les taux d'actualisation sont fondés sur des taux avant impôt qui reflètent l'appréciation courante du marché compte tenu de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020, la Société a comptabilisé des pertes de valeur nettes à l'égard des droits de franchise et des marques de commerce (note 15). La perte de valeur nette totale, qui s'élève à 5 772 $ (2020 – 51 693 $), tient compte d'une perte de valeur de 15 135 $ (2020 – 51 693 $) correspondant à une réduction de la valeur comptable à la juste valeur de ces marques de commerce et droits de franchise et d'une reprise de perte de valeur de 9 363 $ (2020 – néant). La juste valeur a été établie à partir d'importantes données d'entrée non observables parmi lesquelles des taux d'actualisation ainsi que des projections des flux de trésorerie opérationnels; elle est classée au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a également procédé à un examen de la valeur recouvrable allouée aux immobilisations incorporelles associées aux enseignes « Houston Avenue Bar & Grill » et « Industria Pizza + Bar », dans le cadre duquel la valeur recouvrable a été évaluée à la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Ces calculs sont fondés sur notre meilleure estimation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels. Cette estimation repose sur une extrapolation pluriannuelle des résultats historiques réels ou des budgets les plus récents et sur une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité.

Dépréciation du goodwill

Pour déterminer si le goodwill a subi une dépréciation, il est nécessaire d'estimer la valeur d'utilité des unités de goodwill auxquelles le goodwill a été attribué. Le calcul de la valeur d'utilité exige de la direction qu'elle estime les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels qu'elle prévoit tirer de l'unité de goodwill et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié afin de déterminer la valeur actualisée.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, le goodwill n'a subi aucune dépréciation (2020 : perte de valeur de 67 967 $) (note 15).

5. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations (suite)

Sources principales d'incertitude relative aux estimations (suite)

Passifs liés aux cartes-cadeaux

La direction doit formuler certaines hypothèses tant à l'égard de la comptabilisation des passifs associés aux cartes-cadeaux proportionnellement au rythme auquel les droits afférents sont exercés, qu'à l'égard de la comptabilisation de produits éventuels tirés de droits abandonnés. Les estimations importantes reposent sur les taux de droits abandonnés et les statistiques historiques d'utilisation.

Conséquences de la COVID-19

Durant l'exercice clos le 30 novembre 2021, la pandémie de COVID-19 a continué d'affecter les marchés dans lesquels MTY, ses partenaires franchisés et ses fournisseurs évoluent. Le Canada et certaines parties des États-Unis subissaient toujours les conséquences des restrictions gouvernementales imposées, notamment les limites sur l'accueil de clients dans les restaurants, les heures d'ouverture réduites ou les fermetures temporaires. La campagne mondiale de vaccination s'est intensifiée pendant l'exercice, ce qui a amené la levée graduelle des restrictions dans certains territoires, entre autres la reprise du service en salles à manger et sur les terrasses et la réouverture de plusieurs restaurants. Néanmoins, le variant Delta a suscité l'émergence d'une quatrième vague à la fin de l'exercice; les infections se sont accrues et avec elles, certaines mesures de santé publique, dont l'obligation de présenter un passeport vaccinal pour avoir accès aux restaurants dans certains territoires. Les perturbations devraient persister en 2022 en raison des incertitudes qui entourent la distribution des doses de rappel des vaccins et la propagation du variant Omicron. Les conséquences à plus long terme de la pandémie sur l'économie et les règles et restrictions qui s'appliqueront aux restaurants de MTY devraient évoluer et avoir des effets sur le réseau dans un proche avenir.

Devant les répercussions économiques et commerciales continues et incertaines de la pandémie de COVID-19, la Société vérifie de façon continue les estimations et hypothèses formulées et les jugements posés dans ses états financiers. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, elle a établi qu'il n'y avait aucune indication de perte de valeur attribuable à la pandémie de COVID-19. Par conséquent, la Société n'a comptabilisé aucune perte de valeur à l'égard de ses immobilisations corporelles et incorporelles et de son goodwill par suite de la pandémie de COVID-19. Ces estimations, hypothèses et jugements sont sujets à changement.

La COVID-19 a eu les incidences suivantes sur les états financiers consolidés :

- Des changements ont été apportés aux obligations locatives et aux créances liées à des contrats de location-financement pour refléter les modifications des conditions de paiement des loyers;
- La réduction des charges relatives aux salaires, présentée aux subventions salariales et aux loyers de la note 27 des états financiers consolidés, se chiffre à 4 073 $ pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 6 775 $) en raison des subventions salariales à l'emploi du Canada; elle s'élève à 291 $ (2020 – néant) quant au crédit relatif à la rétention du personnel (*Employee Retention Credit*) consenti aux contribuables américains en vertu du *Coronavirus Aid, Relief and Economic Security Act*; et
- La réduction des charges de loyers, présentée aux subventions salariales et aux loyers de la note 27 des états financiers consolidés, se chiffre à 1 385 $ pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 245 $) à la suite des subventions d'urgence du Canada pour le loyer.

6. Modifications comptables futures

Quelques nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 30 novembre 2021; elles n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés.

6. Modifications comptables futures (suite)

Les modifications suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

Norme	Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IAS 37*, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*	Mai 2020	1er décembre 2022	En évaluation
IAS 1, *Présentation des états financiers*	Janvier 2020, juillet 2020 et février 2021	1er décembre 2023	En évaluation
IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*	Février 2021	1er décembre 2023	En évaluation
IAS 12, *Impôts sur le résultat*	Mai 2021	1er décembre 2023	En évaluation

IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*

En mai 2020, l'IASB a publié *Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat (modifications d'IAS 37)* qui révisait la norme en ce qui a trait aux coûts qu'une société devrait inclure au titre du coût d'exécution d'un contrat pour déterminer si ce contrat est déficitaire. Les changements apportés par cette révision précisent que le « coût d'exécution d'un contrat » comprend les « coûts directement liés à ce contrat ». Les coûts directement liés au contrat peuvent consister soit dans les coûts marginaux d'exécution du contrat, soit dans l'imputation des autres coûts directement liés à l'exécution des contrats. Les modifications d'IAS 37 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022. Une application anticipée est autorisée. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2022.

IAS 1*, Présentation des états financiers*

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* qui établit une approche plus générale du classement des passifs selon IAS 1, celle-ci fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de présentation de l'information financière. Les modifications apportées dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)* ne touchent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet.

En juillet 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur (modification d'IAS 1)* qui reporte d'un an la date d'entrée en vigueur des modifications d'IAS 1 énoncées en janvier 2020.

En février 2021, l'IASB a publié *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, dont les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Une entité doit désormais fournir des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables. Plusieurs paragraphes sont ajoutés pour expliquer comment une entité peut identifier des informations sur les méthodes comptables significatives et donner des exemples de cas où des informations sur les méthodes comptables sont susceptibles d'être significatives. Les modifications précisent aussi que des informations sur les méthodes comptables peuvent être significatives du fait de leur nature, même si les montants associés sont non significatifs; qu'elles sont significatives si elles sont nécessaires à la compréhension, par les utilisateurs, d'autres informations significatives contenues dans les états financiers; et que si une entité fournit des informations non significatives sur les méthodes comptables, ces informations ne doivent pas obscurcir des informations significatives sur les méthodes comptables.

Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2023.

6. Modifications comptables futures (suite)

IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*

En février 2021, l'IASB a publié « *Definition of Accounting Estimates (Amendments to IAS 8)* » afin d'aider les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications d'IAS 8 portent uniquement sur les estimations comptables et clarifient ce qui suit : la définition d'un changement de méthodes comptables est remplacée par une définition des estimations comptables; les entités élaborent des estimations comptables si les méthodes comptables requièrent que des éléments des états financiers soient évalués d'une façon qui implique une incertitude de mesure; un changement d'estimation comptable qui résulte d'informations nouvelles ou de nouveaux développements n'est pas une correction d'erreur; et un changement d'estimation comptable peut affecter soit le résultat net de la période considérée seulement, soit le résultat net de la période considérée et de périodes ultérieures. Les modifications d'IAS 8 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2023.

IAS 12, *Impôts sur le résultat*

En mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications d'IAS 12)* qui clarifie la façon dont les sociétés comptabilisent l'impôt différé pour les obligations relatives au démantèlement et les contrats de location. La principale modification est une exemption de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, laquelle ne s'applique plus aux transactions qui donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables lors de la comptabilisation initiale et donc à la comptabilisation d'actifs d'impôt différé et de passifs d'impôt différé d'une même valeur. Les modifications d'IAS 12 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2023.

7. Débiteurs

Le tableau ci-après présente des renseignements sur les créances clients qui ne sont pas échues, qui sont échues et sur la provision pour pertes de crédit connexe :

	2021	2020
	$	$
Total des débiteurs	**65 915**	68 417
Moins : provision pour pertes de crédit	**8 456**	12 531
Total des débiteurs, montant net	**57 459**	55 886
Desquels :		
Non échus	**42 257**	35 946
Échus depuis plus d'un jour, mais pas plus de 30 jours	**2 549**	3 818
Échus depuis plus de 31 jours, mais pas plus de 60 jours	**2 131**	2 731
Échus depuis plus de 61 jours	**10 522**	13 391
Total des débiteurs, montant net	**57 459**	55 886

	2021	2020
	$	$
Provision pour pertes de crédit à l'ouverture de l'exercice	**12 531**	8 176
(Suppressions) ajouts	**(1 324)**	5 459
Reprises de radiations antérieures	**41**	12
Radiations	**(2 697)**	(1 950)
Incidence du change	**(95)**	834
Provision pour pertes de crédit à la clôture de l'exercice	**8 456**	12 531

8. Stocks

	2021	2020
	$	$
Matières premières	**4 057**	3 505
Travaux en cours	**513**	466
Produits finis	**6 137**	5 444
Total des stocks	**10 707**	9 415

Les stocks sont présentés après prise en compte d'une réduction de valeur de 27 $ (2020 – 51 $) au titre de l'obsolescence. La totalité des stocks devraient être vendus dans les 12 prochains mois.

Les stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021 s'élevaient à 127 657 $ (2019 – 107 798 $).

9. Prêts à recevoir et autres créances

Les prêts à recevoir et autres créances sont généralement liés à la vente de franchises et à diverses avances consenties à des franchisés et à la contrepartie différée à recevoir pour la cession de la participation de 80 % de la Société dans 10220396 Canada inc.; ils se composent des éléments suivants :

	2021	2020
	$	$
Prêts à recevoir portant intérêt de 0 % à 8 % annuellement, remboursables par versements mensuels totalisant 156 $, capital et intérêts compris, échéant en 2028	**4 057**	6 871
Moins : provision pour pertes de crédit attendues	**1 569**	2 111
	2 488	4 760
Tranche à court terme des prêts à recevoir	**(1 189)**	(1 527)
Prêts à recevoir	**1 299**	3 233
Contrepartie différée à recevoir	**1 750**	—
Prêts à recevoir et autres créances	**3 049**	3 233

Les remboursements du capital des prêts à recevoir au cours des années ultérieures s'établissent comme suit :

	$
2022	1 189
2023	485
2024	283
2025	170
2026	360
Par la suite	1
	2 488

10. Contrats de location

Les contrats de location conclus par la Société en tant que preneur se rapportent essentiellement à des locaux loués aux fins de ses activités d'exploitation et à ses établissements propriétaires. Dans le cas de plusieurs des contrats de location se rapportant à ses établissements franchisés, la Société est partie au contrat de location principal des locaux tandis qu'un contrat de sous-location correspondant est conclu entre la Société et son franchisé non apparenté. Le contrat de sous-location reprend substantiellement les mêmes conditions que le contrat de location principal.

Les contrats de location et de sous-location sont généralement d'une durée de cinq à 10 ans lors de la signature. Aucun des contrats de location de la Société ne comporte une clause d'option d'achat des locaux.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant indique les valeurs comptables nettes des actifs au titre de droits d'utilisation par catégorie d'actifs et la variation au cours des exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020 :

	Bureaux, établissements propriétaires et établissements fermés	Établissements faisant l'objet de sous-contrats de location simple	Autres	Total
	$	**$**	**$**	**$**
Solde au 1er décembre 2019	55 937	12 088	813	68 838
Ajouts	17 452	—	92	17 544
Charge d'amortissement	(10 951)	(1 120)	(273)	(12 344)
Perte de valeur	(4 090)	(201)	—	(4 291)
Décomptabilisation/modification des obligations locatives	893	(489)	3	407
Change	(905)	—	(26)	(931)
Solde au 30 novembre 2020	58 336	10 278	609	69 223
Ajouts	**14 658**	**—**	**834**	**15 492**
Charge d'amortissement	**(10 615)**	**(1 428)**	**(460)**	**(12 503)**
Perte de valeur	**(1 550)**	**—**	**—**	**(1 550)**
Décomptabilisation/modification des obligations locatives	**(14 493)**	**4 211**	**93**	**(10 189)**
Change	**(538)**	**6**	**(4)**	**(536)**
Solde au 30 novembre 2021	**45 798**	**13 067**	**1 072**	**59 937**

10. Contrats de location (suite)

Créances liées à des contrats de location-financement et obligations locatives

Le tableau suivant indique la valeur comptable des créances liées à des contrats de location-financement et des obligations locatives ainsi que leur variation au cours des exercices clos les 30 novembres 2021 et 2020 :

	Créances liées à des contrats de location-financement	Obligations locatives
	$	**$**
Solde au 1er décembre 2019	526 421	(611 079)
Additions	22 792	(26 409)
Renouvellements et modifications de contrats de location	47 467	(51 303)
Résiliations de contrats de location	(22 636)	15 781
Autres ajustements	(3 090)	—
Produit (charge) d'intérêts	13 234	(15 715)
(Quittances) paiements	(113 016)	126 042
Change	(3 045)	3 934
Solde au 30 novembre 2020	468 127	(558 749)
Additions	**8 379**	**(14 649)**
Renouvellements et modifications de contrats de location	**35 622**	**(35 110)**
Résiliations de contrats de location	**(16 082)**	**18 717**
Autres ajustements	**1 722**	**4 037**
Produit (charge) d'intérêts	**11 553**	**(13 848)**
(Quittances) paiements	**(108 142)**	**123 496**
Change	**(1 910)**	**2 558**
Solde au 30 novembre 2021	**399 269**	**(473 548)**

Ces sommes ont été présentées à l'état consolidé de la situation financière comme suit :

	Créances liées à des contrats de location-financement	Obligations locatives
	$	**$**
Tranche à court terme	90 303	(114 915)
Tranche à long terme	377 824	(443 834)
30 novembre 2020	468 127	(558 749)
Tranche à court terme	**89 046**	**(101 973)**
Tranche à long terme	**310 223**	**(371 575)**
30 novembre 2021	**399 269**	**(473 548)**

10. Contrats de location (suite)

Analyse des échéances

Le tableau qui suit présente une analyse des échéances des créances locatives montrant les paiements de loyers non actualisés à payer ou à recevoir après le 30 novembre 2021 :

	Obligations locatives	Créances liées à des contrats de location-financement	Sous-contrats de location simple
	$	$	$
2022	112 485	98 449	1 489
2023	100 480	87 889	1 282
2024	83 178	72 524	975
2025	68 361	58 648	873
2026	53 337	44 657	744
Par la suite	92 928	69 399	1 193
Total des paiements de loyers non actualisés	**510 769**	**431 566**	**6 556**
Valeurs résiduelles non garanties	—	2 636	—
Investissement brut dans le contrat de location	**—**	**434 202**	**—**
Moins : produits financiers non acquis	—	(30 995)	—
Valeur actualisée des paiements minimums de loyers à recevoir	**—**	**403 207**	**—**
Provision pour pertes sur créances	—	(3 938)	—
Tranche à court terme des créances liées à des contrats de location-financement	—	(89 046)	—
Créances liées à des contrats de location-financement	**—**	**310 223**	**—**

La Société a comptabilisé une charge de loyer nette de 2 914 $ (2020 – 5 839 $) à l'égard de ses contrats de location à court terme, de ses contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et de paiements de loyers variables.

11. Participation dans une coentreprise

Le 3 décembre 2019, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a conclu l'acquisition d'une participation de 70 % dans une coentreprise qui avait acquis Turtle Jack's Muskoka Grill, COOP Wicked Chicken et Frat's Cucina (collectivement, le « Tortoise Group »), trois concepts de restauration à service complet exploités en Ontario, pour une contrepartie de 26 104 $. Cette contrepartie comprend une contrepartie éventuelle différée s'élevant à 4 129 $, une obligation de rachat de la participation du partenaire dans la coentreprise se chiffrant à 2 870 $ et une contrepartie en espèces de 19 105 $. La Société a comptabilisé sa participation en tant que participation dans une coentreprise; elle a garanti des passifs de la coentreprise totalisant 7 867 $ qui seront payables au Tortoise Group lors du rachat de la participation de 30% du partenaire de la coentreprise.

12. Immobilisations corporelles

Coût	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel [1]	Matériel informatique [1]	Matériel roulant	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 novembre 2019	1 236	5 223	11 537	12 562	2 612	567	33 737
Ajouts	—	30	707	2 802	658	—	4 197
Cessions	—	—	(309)	(1 918)	(6)	(13)	(2 246)
Perte de valeur (note 15)	—	—	(2 147)	(1 019)	—	—	(3 166)
Change	—	—	(91)	(55)	(18)	(2)	(166)
Solde au 30 novembre 2020	1 236	5 253	9 697	12 372	3 246	552	32 356
Ajouts	**—**	**12**	**1 336**	**3 811**	**1 170**	**110**	**6 439**
Cessions [2]	**—**	**(131)**	**(2 703)**	**(693)**	**(2)**	**(65)**	**(3 594)**
Perte de valeur (note 15)	**—**	**—**	**(20)**	**(111)**	**—**	**—**	**(131)**
Change	**—**	**—**	**(75)**	**(16)**	**8**	**(1)**	**(84)**
Solde au 30 novembre 2021	**1 236**	**5 134**	**8 235**	**15 363**	**4 422**	**596**	**34 986**

Amortissement cumulé	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel [1]	Matériel informatique [1]	Matériel roulant	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 novembre 2019	—	1 393	3 726	5 758	1 337	160	12 374
Éliminations liées à la cession d'actifs	—	—	(162)	(945)	(1)	(13)	(1 121)
Change	—	—	(42)	(52)	(7)	(1)	(102)
Charge d'amortissement	—	231	1 813	1 956	561	93	4 654
Solde au 30 novembre 2020	—	1 624	5 335	6 717	1 890	239	15 805
Éliminations liées à la cession d'actifs [2]	**—**	**(32)**	**(1 819)**	**(89)**	**(14)**	**(38)**	**(1 992)**
Change	**—**	**—**	**(10)**	**(15)**	**1**	**—**	**(24)**
Charge d'amortissement	**—**	**221**	**1 219**	**1 616**	**528**	**87**	**3 671**
Solde au 30 novembre 2021	**—**	**1 813**	**4 725**	**8 229**	**2 405**	**288**	**17 460**

Valeurs comptables	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel [1]	Matériel informatique [1]	Matériel roulant	Total
	$	$	$	$	$	$	$
30 novembre 2020	1 236	3 629	4 362	5 655	1 356	313	16 551
30 novembre 2021	**1 236**	**3 321**	**3 510**	**7 134**	**2 017**	**308**	**17 526**

[1] Les soldes de l'exercice précédent ont été retraités pour refléter un reclassement du matériel et du matériel informatique.

[2] Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a disposé de deux portefeuilles composés respectivement de sept et de 24 établissements propriétaires du secteur États-Unis qui ont été refranchisés à la clôture de la vente (2020 – deux portefeuilles composés de sept et neuf établissements propriétaires). La Société a reçu une contrepartie totale de 4 201 $ pour les deux portefeuilles (2020 – 11 689 $) et constaté un profit à la cession de 1 374 $, lequel est présenté au Profit (perte) à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs détenus en vue de la vente dans ses états consolidés des résultats (2020 – perte de 140 $).

13. Immobilisations incorporelles

Coût	Droits de franchise et de franchise maîtresse	Marques de commerce	Droits de substitution	Liste de clients	Autres [1]	Total
	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 novembre 2019	393 234	663 394	1 199	10 318	6 612	1 074 757
Ajouts [2]	11	—	—	—	1 288	1 299
Change	(5 367)	(9 244)	—	—	(53)	(14 664)
Perte de valeur (note 15)	(17 156)	(34 537)	—	—	—	(51 693)
Solde au 30 novembre 2019	370 722	619 613	1 199	10 318	7 847	1 009 699
Ajouts [2]	**—**	**—**	**—**	**—**	**324**	**324**
Cessions	**(2 180)**	**(1 270)**	**—**	**—**	**—**	**(3 450)**
Change	**(2 997)**	**(5 202)**	**—**	**—**	**(33)**	**(8 232)**
Perte de valeur nette (note 15)	**(752)**	**(4 788)**	**—**	**—**	**(232)**	**(5 772)**
Solde au 30 novembre 2021	**364 793**	**608 353**	**1 199**	**10 318**	**7 906**	**992 569**

Amortissement cumulé	Droits de franchise et de franchise maîtresse	Marques de commerce	Droits de substitution	Liste de clients	Autres [1]	Total
	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 novembre 2019	113 545	—	740	819	1 554	116 658
Change	(1 849)	—	—	—	(15)	(1 864)
Amortissement	28 923	—	119	819	1 015	30 876
Solde au 30 novembre 2020	140 619	—	859	1 638	2 554	145 670
Cessions	**(1 259)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(1 259)**
Change	**(553)**	**—**	**—**	**—**	**(5)**	**(558)**
Amortissement	**26 136**	**—**	**119**	**818**	**1 369**	**28 442**
Solde au 30 novembre 2021	**164 943**	**—**	**978**	**2 456**	**3 918**	**172 295**

Valeurs comptables	Droits de franchise et de franchise maîtresse	Marques de commerce	Droits de substitution	Liste de clients	Autres [1]	Total
	$	$	$	$	$	$
30 novembre 2020	230 103	619 613	340	8 680	5 293	864 029
30 novembre 2021	**199 850**	**608 353**	**221**	**7 862**	**3 988**	**820 274**

[1] La catégorie « Autres » comprend un montant de 579 $ (2020 – 579 $) relatif à des licences non amortissables, d'un terme indéfini.
[2] Les ajouts ne comprennent aucun montant relatif à des éléments hors trésorerie (2020 – 128 $).

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent des marques de commerce et des licences perpétuelles, pour lesquelles chaque enseigne représente une UGT pour les besoins des tests de dépréciation, attribuables à 56 UGT (2020 – 58 UGT) pour un montant total de 608 932 $ (2020 – 620 192 $).

14. Goodwill

Le tableau ci-dessous présente les variations de la valeur comptable du goodwill :

	2021	2020
	$	$
Goodwill au début de l'exercice	**502 531**	510 171
Cession (note 16)	**(7 807)**	—
Change	**(4 097)**	(7 640)
Goodwill à la fin de l'exercice	**490 627**	502 531
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	**63 079**	—
Perte de valeur (note 15)	**—**	67 967
Change	**(842)**	(4 888)
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	**62 237**	63 079
Solde à la fin de l'exercice	**428 390**	439 452

Au 30 novembre 2021, le goodwill était attribué comme suit à trois unités de goodwill (2020 – trois unités de goodwill) :

	2021	2020
	$	$
Canada [1)]	**187 543**	195 350
États-Unis/International, à l'exclusion de Papa Murphy's [2)]	**119 385**	121 000
Papa Murphy's [2)]	**121 462**	123 102
	428 390	439 452

[1)] La variation par rapport à l'exercice antérieur est due à la cession de la participation dans 10220396 Canada inc. (voir la note 16)
[2)] La variation par rapport à l'exercice antérieur est due aux écarts de change.

15. Perte de valeur nette – Immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la présence d'éléments pouvant indiquer une perte de valeur a mené la Société à procéder à un examen de la valeur recouvrable allouée aux immobilisations incorporelles associées aux enseignes « Houston Avenue Bar & Grill » et « Industria Pizza + Bar » (voir la note 16). La valeur recouvrable a été évaluée à la juste valeur diminuée des coûts de vente. À la suite de cet examen, une perte de valeur hors trésorerie se chiffrant à 5 274 $ (comprenant des pertes de valeur sur droits de franchise et sur marques de commerce s'élevant respectivement à 2 229 $ et à 3 045 $) a été constatée pour le secteur géographique du Canada.

En outre, la Société a procédé au test de dépréciation annuel au 31 août 2021 en vertu duquel :

- Elle a comptabilisé une perte de valeur additionnelle de 9 861 $ pour sept de ses enseignes (quatre du secteur géographique du Canada et trois du secteur géographique des États-Unis/International).
- Pour cinq de ses enseignes (trois du secteur géographique du Canada et deux du secteur géographique des États-Unis/International), la Société a comptabilisé une reprise des pertes de valeur de l'exercice précédent totalisant 9 363 $, après avoir conclu que les événements et les circonstances à l'origine de ces pertes n'existent plus. Ces événements et circonstances, qui comprenaient les répercussions néfastes attendues de la COVID-19, y compris la fermeture temporaire d'établissements ainsi qu'une diminution du chiffre d'affaires des établissements franchisés durant l'exercice précédent, ont eu un dénouement positif, comme en témoignent les résultats des enseignes, supérieurs aux projections du chiffre d'affaires réalisées pour établir les flux de trésorerie aux fins d'examen des pertes de valeur de l'exercice précédent.

15. Perte de valeur nette – Immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill (suite)

De plus, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 131 $ à l'égard de ses immobilisations corporelles, pour une perte de valeur nette totale s'élevant à 5 903 $ à l'égard de ses immobilisations corporelles et incorporelles pour l'exercice clos le 30 novembre 2021, laquelle est présentée aux états consolidés du résultat global.

Les pertes de valeur correspondent au montant par lequel la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, établie au moyen des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels actualisés attendus pour les marques de commerce et pour les droits de franchise.

La perte de valeur (reprise de perte de valeur) par secteur géographique pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 est la suivante :

		Immobilisations incorporelles			
	Immobilisations corporelles	Droits de franchise	Marques de commerce	Autres	Total
	$	$	$	$	$
Canada	97	2 809	8 496	232	11 634
États-Unis/International	34	667	2 931	—	3 632
Perte de valeur	131	3 476	11 427	232	15 266
Canada	—	(531)	(1 792)	—	(2 323)
États-Unis/International	—	(2 193)	(4 847)	—	(7 040)
Reprise de perte de valeur	—	(2 724)	(6 639)	—	(9 363)
Perte de valeur nette	131	752	4 788	232	5 903

La perte de valeur par secteur géographique pour l'exercice clos le 30 novembre 2020 est la suivante :

		Immobilisations incorporelles			
	Immobilisations corporelles	Droits de franchise	Marques de commerce	Goodwill [1)]	Total
	$	$	$	$	$
Canada	2 379	10 898	22 003	—	35 280
États-Unis/International	787	6 258	12 534	67 967	87 546
Perte de valeur	3 166	17 156	34 537	67 967	122 826

[1)] La perte de valeur a été comptabilisée à l'égard du goodwill affecté à l'unité de goodwill États-Unis/International à l'exclusion de Papa Murphy's.

Lorsque le montant recouvrable est évalué en tant que valeur d'utilité d'une unité de goodwill, les hypothèses clés utilisées sont les flux de trésorerie opérationnels estimés ainsi que les taux d'actualisation. Les projections du chiffre d'affaires étaient fondées sur les résultats d'exploitation prévus pour l'exercice ultérieur préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration ainsi que sur les prévisions internes des exercices ultérieurs, établies par la direction à partir des résultats d'exploitation prévus.

15. Perte de valeur nette – Immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill (suite)

Le tableau qui suit présente les hypothèses clés utilisées à l'égard des tests de dépréciation effectués par la Société et des montants recouvrables à la valeur d'utilité au 31 août 2021 et 2020 :

	2021			2020		
(En dollars, sauf les données exprimées en pourcentage)	**Canada**	**États-Unis/ International à l'exclusion de Papa Murphy's**	**Papa Murphy's**	Canada	États-Unis/ International à l'exclusion de Papa Murphy's	Papa Murphy's
Taux d'actualisation après impôts	**8,1 %**	**8,0 %**	**8,0 %**	8,2 %	8,3 %	8,3 %
Taux d'actualisation avant impôts	**10,4 %**	**10,1 %**	**10,2 %**	10,7 %	10,5 %	10,5 %
Montants recouvrables	**1 109 172**	**877 544**	**384 986**	1 113 541	563 568	422 463

Une fourchette de taux de croissance à long terme de 0 % à 2 % (2020 – 0 % à 2 %) a été utilisée dans le cadre du test de dépréciation pour le Canada. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour le secteur Canada entraînerait une perte de valeur additionnelle des immobilisations incorporelles de quatre marques (2020 – quatre marques) représentant 0,1 % (2020 – 0,5 %) de la valeur comptable totale des droits de franchise et marques de commerce de cette unité de goodwill. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour le secteur Canada n'entraînerait pas de perte de valeur additionnelle du goodwill pour les exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020. En ce qui concerne l'unité de goodwill Canada, une hausse de 860 points de base du taux d'actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable aurait été égale à la valeur comptable.

Une fourchette de taux de croissance à long terme de 0 % à 2 % (2020 – 0 % à 2 %) a été utilisée dans le cadre du test de dépréciation pour les États-Unis/International à l'exclusion de Papa Murphy's. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour les États-Unis/International à l'exclusion de Papa Murphy's entraînerait une perte de valeur additionnelle des immobilisations incorporelles de trois marques (2020 – 11 marques) représentant moins de 0,1 % (2020 – 2,9 %) de la valeur comptable totale des droits de franchise et marques de commerce de cette unité de goodwill. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour les États-Unis/International à l'exclusion de Papa Murphy's n'entraînerait pas de perte de valeur additionnelle sur le goodwill (2020 – perte de valeur additionnelle du goodwill représentant 5,3 % de la valeur comptable totale du goodwill de cette unité de goodwill). En ce qui concerne l'unité de goodwill États-Unis/International à l'exclusion de Papa Murphy's, une hausse de 500 points de base (2020 – 60 points de base) du taux d'actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable aurait été égale à la valeur comptable.

Un taux de croissance à long terme de 1,5 % (2020 – 1,5 %) a été utilisé dans le cadre du test de dépréciation pour Papa Murphy's. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour Papa Murphy's n'entraînerait pas de perte de valeur additionnelle des immobilisations incorporelles ou du goodwill pour les exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020. En ce qui concerne l'unité de goodwill Papa Murphy's, une hausse de 230 points de base (2020 – 300 points de base) du taux d'actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable aurait été égale à la valeur comptable.

16. Cession d'une participation dans 10220396 Canada inc.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a vendu sa participation de 80 % dans 10220396 Canada inc., dont les activités consistent à franchiser les enseignes « Houston Avenue Bar & Grill » et « Industria Pizza + Bar », pour une contrepartie en espèces de 7 500 $ et une contrepartie différée s'élevant à 1 693 $. La contrepartie différée est d'un montant contractuel d'au plus 3 000 $ à régler en deux tranches. La première tranche de 1 500 $ sera payée à compter de juillet 2022, par versements variables fondés sur les redevances perçues. La seconde tranche sera aussi payée par versements variables fondés sur les redevances perçues; ces versements commenceront lorsque la première tranche aura été payée en entier et se termineront lorsque la somme de 1 500 $ aura été payée ou au bout de 10 ans, selon la première occurrence. La Société a comptabilisé un profit de 141 $, présenté aux autres produits dans les états consolidés des résultats, suite à la cession de ses actions de 10220396 Canada inc.

17. Facilité de crédit

La Société a modifié sa facilité de crédit existante auprès d'un syndicat de prêteurs au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021. La modification a consisté en une réduction de la facilité, dont la limite autorisée est désormais de 600 000 $ (30 novembre 2020 – 700 000 $), en une augmentation de la limite relative à la clause accordéon, qui s'établit désormais à 300 000 $ (30 novembre 2020 – 200 000 $), et en une prorogation de trois ans de son échéance, qui est portée au 22 avril 2024. Des frais de financement de 665 $ ont été engagés et seront reportés et amortis sur la durée restante de la facilité de crédit renouvelable, soit trois ans. Au 30 novembre 2021, 345 000 $ avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable (2020 – 433 000 $).

La Société doit respecter certaines clauses restrictives financières de la facilité, notamment :

- Le ratio dette-BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements), doit être inférieur ou égal à 3,50 : 1,00;
- Le ratio dette-BAIIA doit être inférieur ou égal à 4,00 : 1,00 pendant les 12 mois qui suivent des acquisitions dont la contrepartie est supérieure à 150 000 $; et
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être d'au moins 2,00 : 1,00 en tout temps.

Au 30 novembre 2021, la Société respectait les clauses restrictives financières de la facilité.

18. Provisions

Les provisions comprennent les montants suivants :

	2021	2020
	$	$
Litiges, différends et autres éventualités	**1 636**	2 878
Établissements fermés	**56**	187
	1 692	3 065

La provision pour litiges, différends et autres éventualités représente la meilleure estimation de la direction à l'égard du dénouement des litiges et différends qui sont en cours à la date de l'état de la situation financière. Cette provision comporte plusieurs éléments; en raison de sa nature, le moment du règlement de cette provision est inconnu, la Société n'ayant aucun contrôle sur le déroulement des litiges.

Les créditeurs relatifs aux établissements fermés représentent principalement les montants que la Société s'attend à devoir débourser pour résilier les contrats de location des établissements sous-performants ou fermés. Les négociations avec les divers intervenants sont en général de courte durée et devraient se régler dans un délai de quelques mois après la comptabilisation de la provision. La Société a comptabilisé une obligation de 56 $ (2020 – 187 $) à l'égard de contrats de location de locaux qu'elle n'exploite plus, mais dont elle conserve les obligations prévues au contrat de location, les contrats de location dont les obligations locatives sont déjà comptabilisées conformément à IFRS 16 exceptés.

18. Provisions (suite)

Les provisions varient également en partie en raison des fluctuations du change liées aux filiales américaines.

	2021	2020
	$	$
Provision pour litiges, différends et établissements fermés		
Solde à l'ouverture	**3 065**	13 421
Reprises	**(541)**	(1 141)
Transferts aux actifs au titre de droits d'utilisation à l'application d'IFRS 16	**—**	(1 274)
Provisions utilisées	**(1 116)**	(10 169)
Ajouts	**305**	2 255
Incidence du change	**(21)**	(27)
Provision pour litiges, différends et établissements fermés		
Solde à la clôture	**1 692**	3 065

19. Produits différés et dépôts

	2021	2020
	$	$
Dépôts liés aux droits de franchise	**49 266**	44 279
Loyers non acquis, avances pour la construction et la rénovation de restaurants	**2 364**	938
Apports des fournisseurs et autres réductions	**8 809**	9 897
	60 439	55 114
Moins : tranche à court terme	**(16 100)**	(13 747)
	44 339	41 367

Les produits différés comprennent essentiellement les droits d'entrée (droits de franchise initiaux) et les droits de transfert et de renouvellement payés par les franchisés, de même que les avances payées par les franchisés détenteurs d'ententes-cadres de licence (franchises maîtresses), lesquels sont généralement comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat visé. Les produits différés comprennent aussi les avances pour la construction et la rénovation de restaurants ainsi que les avances versées au titre de contrats avec des fournisseurs, lesquelles sont amorties sur la durée des contrats visés.

Il n'y a eu aucun changement significatif aux passifs sur contrats durant l'exercice.

Des produits s'élevant à 12 853 $ (2020 – 16 927 $) comptabilisés à l'exercice en cours ont été inclus au solde de produits différés à l'ouverture de l'exercice.

Le tableau suivant fournit une estimation des produits qu'on prévoit constater lors d'exercices ultérieurs à l'égard d'obligations de prestation non remplies au 30 novembre 2021 :

Estimation pour l'exercice :	$
2022	16 100
2023	8 192
2024	6 811
2025	4 809
2026	3 706
Par la suite	20 821
	60 439

20. Dette à long terme

	2021	2020
	$	$
Indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt et retenues sur acquisitions [1]	**12 171**	12 500
Contreparties éventuelles sur acquisitions et participation dans une coentreprise [2]	**1 961**	8 075
Juste valeur de l'obligation de rachat de billets à ordre relatifs à Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar	**—**	2 928
Juste valeur de l'option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. [3]	**1 575**	1 171
Juste valeur de l'obligation de rachat de la participation du partenaire d'une coentreprise [4]	**1 416**	3 364
Juste valeur d'un swap de taux d'intérêt	**—**	1 152
Facilité de crédit renouvelable remboursable à un syndicat de prêteurs [5]	**345 000**	433 000
Frais de financement rattachés à la facilité de crédit	**(1 395)**	(1 648)
	360 728	460 542
Tranche à court terme	**(13 116)**	(12 888)
	347 612	447 654

1) Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a reclassé des retenues ne portant pas intérêt effectuées lors de l'acquisition de Marques Kahala ltée et qui avaient antérieurement été appliquées à un passif d'impôt relatif à l'acquisition de Marques Kahala ltée. La retenue sera remise au cours des 12 prochains mois.

2) Le solde du 30 novembre 2021 consiste en une participation dans la coentreprise (payable en décembre 2022).

3) Payable à vue.

4) Échoit au plus tard en décembre 2024.

5) La Société peut, à son gré, tirer des avances en dollars canadiens ou en dollars américains sur sa facilité de crédit renouvelable. La facilité échoit le 22 avril 2024 et doit être entièrement remboursée à cette date; sa limite autorisée est de 600 000 $ (30 novembre 2020 – 700 000 $). Au 30 novembre 2021, la Société avait tiré 271 470 $ US (2020 – 233 010 $ US et 128 000 $ CA) sur la facilité et elle a choisi de payer l'intérêt en fonction du taux London Inter-Bank Offered Rate (« LIBOR ») majoré de la marge applicable.

21. Capital-actions

Capital-actions autorisé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

	2021	2021	2020	2020
	Nombre	**Montant**	Nombre	Montant
		$		$
Solde à l'ouverture de l'exercice	**24 706 461**	**306 415**	25 071 235	310 939
Actions rachetées et annulées	**(36 600)**	**(454)**	(364 774)	(4 524)
Solde à la clôture de l'exercice	**24 669 861**	**305 961**	24 706 461	306 415

Le 28 juin 2021, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN »). Cette OPRCN s'ouvrait le 3 juillet 2021 pour échoir le 2 juillet 2022, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 235 323 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a racheté et annulé un total de 36 600 actions ordinaires en vertu de l'OPRCN en vigueur (2020 – 364 774 actions ordinaires), à un prix moyen pondéré de 59,68 $ par action ordinaire (2020 – 51,72 $), pour une contrepartie totale de 2 184 $ (2020 – 18 866 $). L'excédent de 1 730 $ (2020 – 14 342 $) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions.

22. Options sur actions

La Société a mis en place un régime d'options sur actions à l'intention de membres clés de la direction et d'administrateurs. La Société peut attribuer, conformément aux conditions du régime et à la discrétion du conseil d'administration, des options visant les actions ordinaires. Au 30 novembre 2021, 60 000 actions sont disponibles pour émission en vertu du régime d'options sur actions (2020 – 100 000).

Les options suivantes ont été attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la Société et sont en circulation au 30 novembre :

	2021		2020	
	Nombre d'options	**Prix d'exercice moyen pondéré**	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		$		$
En circulation à l'ouverture de l'exercice	**400 000**	**50,19**	400 000	50,19
Attribuées	**40 000**	**58,78**	—	—
En circulation à la clôture de l'exercice	**440 000**	**50,97**	400 000	50,19
Acquises à la clôture de l'exercice	**66 666**	**48,36**	44 444	48,36

Au 30 novembre 2021, la fourchette de prix d'exercice et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sont les suivantes:

Fourchette de prix d'exercice	**Nombre d'options en circulation**	**Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée**
$		**(années)**
48,36	**200 000**	**5,3**
52,01	**200 000**	**7,8**
58,78	**40 000**	**3,1**
	440 000	**6,3**

Au 30 novembre 2020, la fourchette de prix d'exercice et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sont les suivantes:

Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée
$		(années)
48,36	200 000	6,3
52,01	200 000	8,8
	400 000	7,6

Les options attribuées au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021 sont assorties d'une condition de service pour l'acquisition des droits. Les droits d'un tiers des options seront acquis et pourront être exercés respectivement le 1er juillet 2022, le 1er juillet 2023 et le 1er juillet 2024. Les options expireront le 31 décembre 2024. Aucune attribution d'options n'a été effectuée au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2020.

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées pendant l'exercice clos le 30 novembre 2021 s'établissait à 9,23 $ par option. La juste valeur des options attribuées a été estimée à la date d'attribution afin d'établir la charge rattachée à la rémunération fondée sur des actions, et ce en utilisant le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes.

22. Options sur actions (suite)

Les données moyennes pondérées suivantes ont été utilisées :

	2021
Valeur de l'action à la date d'acquisition	**58,78 $**
Prix d'exercice	**58,78 $**
Taux de rendement en dividende attendu	**1,26 %**
Volatilité attendue	**26,1 %**
Taux d'intérêt sans risque	**1,15 %**
Durée de vie attendue	**2,5 ans**

Une charge de rémunération s'élevant à 836 $ a été comptabilisée pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 924 $). Cette charge est présentée au poste salaires et avantages des charges d'exploitation aux états consolidés des résultats.

23. Résultat par action

Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour calculer le résultat par action de base et celui utilisé pour calculer le résultat par action dilué :

	2021	2020
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – de base	**24 704 866**	24 755 351
En présumant l'exercice d'options sur actions [1)]	**40 265**	—
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – dilué	**24 745 131**	24 755 351

1) Le calcul de l'exercice présumé des options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération future non constaté moyen des options ayant un effet dilutif. Un total de 200 000 options ont été exclues durant l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 400 000).

24. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés

Billets à ordre émis en contrepartie partielle de l'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et Industria Pizzeria + Bar

En 2021, la Société a vendu sa participation de 80 % dans 10220396 Canada inc. et cédé les billets à ordre qui avaient été comptabilisés au titre de sa contrepartie d'acquisition de Houston Avenue Bar & Grill et d'Industria Pizzeria + Bar.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 104 $ a été constatée à l'égard des billets à ordre pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – profit de 139 $).

Contreparties éventuelles sur acquisitions

Dans le cadre de l'acquisition de Yuzu Sushi ainsi que de sa participation dans Tortoise Group, la Société a consenti des contreparties éventuelles aux vendeurs. Ces contreparties éventuelles comportent des clauses d'indexation sur le résultat qui sont fondées sur les bénéfices futurs; elles sont remboursables en décembre 2022 pour Tortoise Group. Ces contreparties éventuelles ont été comptabilisées à la juste valeur et sont réévaluées régulièrement. La contrepartie dévolue à Yuzu Sushi, d'un montant total de 5 071 $, a été réglée au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 1 656 $ a été constaté à l'égard des contreparties éventuelles pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – perte de 997 $).

24. Instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés (suite)

Obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle

La Société a conclu un accord à l'effet d'acheter une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. à la demande de l'actionnaire concerné, en tout temps à compter du 9 décembre 2017. La contrepartie est fondée sur un multiplicateur du BAIIA tel que défini aux conditions de l'accord avec l'actionnaire. La Société comptabilise un passif à la juste valeur (note 20) qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 404 $ (2020 – perte de 207 $) a été constatée à l'égard de l'obligation relative à cette participation ne donnant pas le contrôle.

Obligation de rachat de la participation du partenaire dans une coentreprise

Dans le cadre de son acquisition de sa participation de 70 % dans une coentreprise acquisitive de Tortoise Group, la Société a conclu une entente à l'effet de racheter la participation résiduelle de 30 % avant décembre 2025. La contrepartie d'acquisition à payer sera fondée sur des profits futurs. La Société a comptabilisé un passif à la juste valeur (note 20) qui est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'actualisation utilisés auraient une incidence de 14 $ sur la valeur comptable au 30 novembre 2021 (2020 – 67 $).

Lors de la réévaluation de la juste valeur, un profit de 1 948 $ (2020 – perte de 494 $) a été constaté à l'égard de l'obligation de rachat de cette participation du partenaire dans une coentreprise.

Swap de taux d'intérêt

La Société détenait un swap de taux d'intérêt conclu à un taux fixe sur un montant notionnel de 100 000 $ qui est arrivé à échéance le 21 juillet 2021 (2020 – 100 000 $). Lors de la réévaluation de la juste valeur, la Société a comptabilisé une perte de 62 $ pour l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – perte de 1 592 $). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

Swaps de devises et de taux d'intérêt

Le 26 novembre 2021 et le 29 novembre 2021, la Société a conclu trois swaps de devises et de taux d'intérêt variable contre variable d'un (1) mois (2020 – deux swaps). Une juste valeur nulle a été comptabilisée au 30 novembre 2021 (2020 – néant). La Société a classé ces instruments financiers comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

	2021			2020	
Reçoit – Nominal	**78 920 $ US**	**180 761 $ US**	**11 789 $ US**	137 600 $ US	95 410 $ US
Reçoit – Taux	**1,29 %**	**1,29 %**	**1,29 %**	2,44 %	1,85 %
Paie – Nominal	**100 000 $ CA**	**230 000 $ CA**	**15 000 $ CA**	180 000 $ CA	125 000 $ CA
Paie – Taux	**1,23 %**	**1,09 %**	**1,38 %**	2,45 %	1,94 %

24. Instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés (suite)

Hiérarchie des justes valeurs	**Niveau 3**	
	2021	2020
	$	$
Billets à ordre relatifs à l'obligation de rachat de Houston Avenue Bar & Grill et Industria Pizzeria + Bar	**—**	2 928
Contrepartie éventuelle sur acquisitions et participation dans une coentreprise	**1 961**	8 075
Options d'achat de participations ne donnant pas le contrôle	**1 575**	1 171
Obligation de rachat de la participation du partenaire dans une coentreprise	**1 416**	3 364
Passifs financiers	**4 952**	15 538

La Société a déterminé que les justes valeurs de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court et à long termes se rapprochent de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les dépôts et d'autres passifs. Le tableau ci-dessous présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers aux 30 novembre 2021 et 2020. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables au moment du règlement des instruments.

	2021		2020	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Actifs financiers				
Prêts à recevoir et autres créances	**4 238**	**4 238**	4 760	4 760
Créances liées à des contrats de location-financement	**399 269**	**399 269**	468 127	468 127
Passifs financiers				
Dette à long terme [1)]	**357 171**	**357 189**	445 500	455 045

[1)] À l'exclusion des billets à ordre, de la contrepartie éventuelle sur acquisitions, du swap de taux d'intérêt, des swaps de devises et de taux d'intérêt, des frais de financement de la facilité de crédit et des obligations de rachat de participations ne donnant pas le contrôle.

Détermination de la juste valeur

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

Prêts à recevoir et autres créances et créances liées à des contrats de location-financement – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de leur juste valeur étant donné leurs échéances à court terme ou l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

Dette à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 30 novembre 2021.

24. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses créances clients. Les soldes présentés à l'état consolidé de la situation financière représentent l'exposition maximale au risque de crédit de chacun des actifs financiers aux dates visées. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs est limité puisque, sauf en ce qui a trait aux montants à recevoir d'établissements établis à l'international, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration de son risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts à recevoir et autres créances est semblable à celui lié aux débiteurs.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une hausse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Ce sont principalement ses ventes réalisées en devises étrangères qui exposent la Société au risque de change. Les établissements de la Société situés aux États-Unis et à l'étranger utilisent le dollar américain ($ US) comme monnaie fonctionnelle. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie, des débiteurs, de la dette à long terme libellée en dollars américains, d'autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements aux États-Unis. Au 30 novembre 2021, la dette à long terme libellée en dollars américains n'est pas exposée au risque de change en raison des trois swaps de devises et de taux d'intérêt (2020 – deux swaps).

Le risque associé aux variations du taux de change du dollar américain est jugé minimal, puisque ces variations sont largement compensées par l'exploitation autonome des entités américaines de la Société.

Au 30 novembre 2021, les instruments financiers de la Société suivants sont libellés en devises :

	2021		2020	
	$ US	**$ CA**	$ US	$ CA
Actifs financiers				
Trésorerie	**3 744**	**4 789**	4 748	6 156
Débiteurs	**378**	**484**	645	836
Passifs financiers				
Créditeurs et dépôts	**(82)**	**(105)**	(85)	(110)
Actifs financiers nets	**4 040**	**5 168**	5 308	6 882

Toutes autres variables demeurant constantes, une augmentation éventuelle raisonnable de 5 % des taux de change du dollar canadien entraînerait un profit de 202 $ CA (2020 – profit de 265 $ CA) aux états consolidés du résultat et du résultat global.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à des baisses ou à des hausses de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, tout dépendant de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception qu'a le prêteur du risque présenté par la Société, la majoration qui s'applique aux taux de référence comme le LIBOR ou les taux directeurs pourrait varier et de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, utilisée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité porte intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait devenir plus importante. Une somme de 345 000 $ (2020 – 433 000 $) était tirée sur la facilité de crédit au 30 novembre 2021. Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 3 450 $ par année (2020 – 4 330 $) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

24. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société maintient sa facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 30 novembre 2021, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 600 000 $ (2020 – 700 000 $) pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières. Les conditions de cette facilité de crédit renouvelable sont décrites à la note 17.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2021 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	$	$	$	$	$	$
Créditeurs et charges à payer	**119 462**	**119 462**	**119 462**	**—**	**—**	**—**
Dette à long terme (note 20) [1)]	**360 728**	**362 142**	**13 708**	**4**	**1 969**	**346 461**
Intérêts sur la dette à long terme [1)]	**s.o.**	**13 786**	**2 852**	**2 852**	**5 705**	**2 377**
Obligations locatives	**473 548**	**510 769**	**56 243**	**56 242**	**100 480**	**297 804**
	953 738	**1 006 159**	**192 265**	**59 098**	**108 154**	**646 642**

[1)] Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

25. Informations sur le capital

En ce qui concerne la gestion de son capital, la Société vise les objectifs suivants :

a) Préserver la capacité de la Société d'obtenir du financement au besoin;
b) Procurer à ses actionnaires un rendement satisfaisant; et
c) Conserver une certaine souplesse financière afin d'avoir accès à du capital dans le cas de nouvelles acquisitions.

La Société définit son capital comme suit :

a) Capitaux propres;
b) Dette à long terme, y compris la tranche à court terme;
c) Produits différés, y compris la tranche à court terme; et
d) Trésorerie.

La stratégie financière de la Société vise à lui permettre de conserver une structure de capital souple adaptée aux objectifs énoncés ci-dessus et de réagir aux changements du contexte économique et aux types de risques associés aux actifs sous-jacents. La Société peut investir dans des placements à plus ou moins long terme selon ses besoins éventuels de liquidités.

La Société surveille son capital en fonction du ratio d'endettement. Le tableau ci-dessous présente les valeurs de ce ratio aux 30 novembre 2021 et 2020 :

	2021	2020
	$	$
Emprunts	**360 728**	460 542
Capitaux propres	**648 898**	582 514
Ratio d'endettement	**0,56**	0,79

25. Informations sur le capital (suite)

Le maintien d'un faible ratio d'endettement est une priorité pour préserver la capacité de la Société d'obtenir du financement à un coût raisonnable pour de futures acquisitions. La Société prévoit maintenir un faible ratio d'endettement par l'utilisation continue des flux de trésorerie attendus des nouveaux établissements acquis tant aux États-Unis qu'au Canada pour réduire le niveau de sa dette à long terme.

Suivant les conditions de sa facilité de crédit renouvelable, la Société devra respecter un ratio maximal dette-BAIIA proforma de 4,00 : 1,00 à la suite d'une acquisition de plus de 150 000 $ pour une période de douze mois après l'acquisition; de 3,50 : 1,00 par la suite et jusqu'à l'échéance de la facilité de crédit, le 22 avril 2024.

26. Produits

	Pour l'exercice clos le					
	30 novembre 2021			30 novembre 2020		
	Canada	**É.-U. et International**	**TOTAL**	Canada	É.-U. et International	**TOTAL**
	$	**$**	**$**	$	$	$
Redevances	**62 084**	**118 631**	**180 715**	57 798	107 333	165 131
Droits de franchise et de transfert	**5 019**	**4 353**	**9 372**	5 872	4 262	10 134
Ventes au détail, transformation des aliments et produits de distribution	**124 280**	**4 972**	**129 252**	103 765	4 593	108 358
Vente de biens, y compris les produits tirés d'activités de construction	**24 650**	**44 862**	**69 512**	24 095	48 029	72 124
Produits tirés des droits abandonnés de cartes-cadeaux	**228**	**4 518**	**4 746**	313	4 466	4 779
Fonds promotionnels	**32 151**	**61 207**	**93 358**	30 401	56 406	86 807
Autres revenus de franchisage	**28 598**	**25 648**	**54 246**	29 000	23 030	52 030
Autres	**3 175**	**7 527**	**10 702**	2 836	8 918	11 754
	280 185	**271 718**	**551 903**	254 080	257 037	511 117

27. Charges d'exploitation

	Pour l'exercice clos le					
	30 novembre 2021			30 novembre 2020		
	Canada	**É.-U. et International**	**TOTAL**	Canada	É.-U. et International	**TOTAL**
	$	**$**	**$**	$	$	$
Coût des marchandises vendues et loyers	**12 044**	**19 829**	**31 873**	15 888	20 315	36 203
Frais de ventes au détail, de transformation des aliments et de distribution	**113 992**	**—**	**113 992**	91 865	—	91 865
Salaires et avantages	**42 477**	**55 004**	**97 481**	39 619	62 412	102 031
Subvention salariale et des loyers (note 5)	**(5 458)**	**(291)**	**(5 749)**	(7 020)	—	(7 020)
Frais de consultation et honoraires professionnels	**6 760**	**7 018**	**13 778**	7 599	7 694	15 293
Frais rattachés aux cartes-cadeaux	**—**	**6 245**	**6 245**	—	5 522	5 522
Redevances	**44**	**7 401**	**7 445**	16	5 890	5 906
Fonds promotionnels [1)]	**32 151**	**61 207**	**93 358**	30 401	56 406	86 807
Reprise (perte de valeur) liée aux pertes de crédit attendues	**(1 219)**	**(1 975)**	**(3 194)**	5 497	3 300	8 797
Autres [2)]	**11 322**	**16 021**	**27 343**	10 870	17 532	28 402
	212 113	**170 459**	**382 572**	194 735	179 071	373 806

[1)] Les fonds promotionnels comprennent entre autres des salaires et avantages.

[2)] Les autres charges d'exploitation comprennent principalement des frais de déplacement et de représen¬ta¬tion et d'autres frais administratifs.

28. Garantie

La Société a garanti les contrats de location de certains établissements franchisés dans l'éventualité où les franchisés seraient incapables d'honorer leurs engagements locatifs résiduels; la somme maximale que la Société pourrait être tenue de payer aux termes de ces ententes s'élevait à 19 260 $ au 30 novembre 2021 (2020 – 13 374 $). De plus, la Société pourrait être tenue de régler des loyers à pourcentage, des taxes foncières et des frais d'aires communes. Au 30 novembre 2021, la Société avait engagé 1 796 $ (2020 – 1 796 $) à l'égard de ces garanties; cette somme est incluse aux créditeurs et charges à payer.

29. Passifs éventuels

La Société est partie à certaines poursuites judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. L'estimation faite par la Société du montant lié au dénouement de ces poursuites est présentée à la note 18. Le calendrier d'éventuelles sorties de trésorerie, le cas échéant, échappe au contrôle de la Société et demeure par conséquent incertain.

30. Impôt sur le résultat

Le tableau ci-dessous présente les variations de la charge d'impôt sur le résultat en fonction du taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial canadien applicable au bénéfice d'exploitation avant impôt :

	2021		2020	
	$	**%**	$	%
Taux d'imposition combiné au Canada	**29 699**	**26,5**	(13 766)	26,5
Ajouts pour tenir compte des éléments suivants :				
Écart entre les taux d'imposition prévus par la loi au Canada et à l'étranger	**(6 195)**	**(5,5)**	(4 313)	8,3
Partie non imposable des gains en capital	**16**	**—**	(511)	1,0
Différences permanentes	**(238)**	**(0,2)**	12 196	(23,5)
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé non comptabilisés précédemment	**(20)**	**—**	(247)	0,5
Pertes dans une filiale pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	**1 645**	**1,5**	161	(0,3)
Variation des taux de l'impôt sur le résultat différé	**1 851**	**2,4**	(2 655)	5,1
Ajustement apporté aux provisions de l'exercice précédent	**428**	**(0,4)**	183	(0,4)
Révision des estimations relatives à l'impôt exigible	**—**	**—**	(5 410)	10,4
Autres – montant net	**(1 057)**	**(1,0)**	(692)	1,3
Provision d'impôt sur le résultat	**26 129**	**23,3**	(15 054)	28,9

Le tableau qui suit présente les variations de l'impôt sur le résultat différé au cours des exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020 :

Actifs (passifs) d'impôt différé nets liés aux :	30 novembre 2020	**Comptabilisé en résultat net**	**Change**	**30 novembre 2021**
	$	$	$	$
Immobilisations corporelles et actifs détenus en vue de la vente	(1 600)	**(2 845)**	**8**	**(4 437)**
Créances liées à des contrats de location-financement	(121 412)	**17 408**	**517**	**(103 487)**
Actifs au titre de droits d'utilisation	(17 560)	**2 144**	**149**	**(15 267)**
Débiteurs	455	**(84)**	**(8)**	**363**
Coûts différés	(1 252)	**(46)**	**—**	**(1 298)**
Stocks	100	**(42)**	**—**	**58**
Provisions et cartes-cadeaux	18 665	**1 487**	**(187)**	**19 965**
Dette à long terme	282	**(1 539)**	**2**	**(1 255)**
Pertes autres qu'en capital	828	**(720)**	**(30)**	**78**
Immobilisations incorporelles	(168 598)	**(2 249)**	**1 538**	**(169 309)**
Charges à payer	8 562	**1 502**	**(62)**	**10 002**
Produit différé	9 377	**491**	**(11)**	**9 857**
Obligations locatives	143 587	**(20 600)**	**(725)**	**122 262**
	(128 566)	**(5 093)**	**1 191**	**(132 468)**

30. Impôt sur le résultat (suite)

	30 novembre 2019	**Comptabilisé en résultat net**	**Comptabilisé aux autres éléments du résultat global**	**Incidence de l'application initiale de l'IFRS 16**	**Change**	**30 novembre 2020**
Actifs (passifs) d'impôt différé nets liés aux :	$	$	$	$	$	$
Immobilisations corporelles et actifs détenus en vue de la vente	(2 383)	661	—	—	122	(1 600)
Créances liées à des contrats de location-financement	—	15 926	—	(138 019)	681	(121 412)
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	(187)	—	(17 573)	200	(17 560)
Débiteurs	(51)	533	—	—	(27)	455
Coûts différés	(1 352)	123	—	—	(23)	(1 252)
Stocks	72	30	—	—	(2)	100
Provisions et cartes-cadeaux	16 235	3 233	—	(329)	(474)	18 665
Dette à long terme	1 124	(907)	42	—	23	282
Pertes autres qu'en capital	2 344	(1 539)	—	—	23	828
Immobilisations incorporelles	(191 027)	19 527	—	—	2 902	(168 598)
Charges à payer	6 217	2 644	—	—	(299)	8 562
Produit différé	10 854	(848)	—	(538)	(91)	9 377
Obligations locatives	—	(15 782)	—	160 196	(827)	143 587
	(157 967)	23 414	42	3 737	2 208	(128 566)

Au 30 novembre 2021, des pertes en capital d'environ 857 $ (2020 – 910 $) pouvaient être appliquées à l'encontre de gains en capital d'exercices ultérieurs et être reportées indéfiniment. L'économie d'impôt différé découlant de ces pertes en capital n'a pas été comptabilisée.

Au 30 novembre 2021, des pertes autres qu'en capital s'élevant à environ 1 805 $ (2020 – 1 827 $) ont été accumulées dans l'une des filiales de la Société pour laquelle aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Ces pertes en capital expirent entre 2037 et 2040.

La différence temporaire déductible rattachée au change de prêts intersociétés pour laquelle aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé s'élève à 7 609 $ (2020 – 4 237 $).

Aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé sur les bénéfices non rapatriés de 39 846 $ (2020 – 4 716 $) rattachés aux investissements dans des filiales. Ces bénéfices non rapatriés sont réinvestis dans les filiales et ne seront pas rapatriés dans un avenir prévisible.

La Société a un risque fiscal incertain lié aux périodes de pré-acquisition au cours desquelles les déclarations de revenus ont été produites par les propriétaires précédents.

31. Information sectorielle

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de deux secteurs géographiques, soit le Canada et les États-Unis d'Amérique/International. La Société et son chef de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le chef de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon les types de produits offerts ou de services fournis. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, la transformation des aliments, la distribution et les ventes au détail ainsi que les produits et charges des fonds promotionnels. Cette information est présentée ci-après.

31. Information sectorielle (suite)

Le tableau ci-après présente un sommaire du rendement de chacun des secteurs géographiques et d'activités pour les exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020.

30 novembre 2021

	CANADA						ÉTATS-UNIS / INTERNATIONAL						
	Franchisage	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total Canada	Franchisage	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total États-Unis International	Total consolidé
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Produits d'exploitation	**107 308**	**19 388**	**124 989**	**32 151**	**(3 651)**	**280 185**	**167 250**	**40 180**	**4 972**	**61 207**	**(1 891)**	**271 718**	**551 903**
Charges d'exploitation	**50 413**	**17 297**	**114 034**	**32 151**	**(1 782)**	**212 113**	**71 363**	**41 649**	**—**	**61 207**	**(3 760)**	**170 459**	**382 572**
Profit (perte) du secteur	**56 895**	**2 091**	**10 955**	**—**	**(1 869)**	**68 072**	**95 887**	**(1 469)**	**4 972**	**—**	**1 869**	**101 259**	**169 331**
Actifs totaux	**1 120 006**	**17 583**	**36 052**	**9 472**	**—**	**1 183 113**	**667 186**	**33 286**	**—**	**21 009**	**—**	**721 481**	**1 904 594**
Passifs totaux	**796 589**	**18 351**	**10 810**	**9 472**	**—**	**835 222**	**388 934**	**10 531**	**—**	**21 009**	**—**	**420 474**	**1 255 696**

30 novembre 2020

	CANADA						ÉTATS-UNIS / INTERNATIONAL						
	Franchisage	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total Canada	Franchisage	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnel	Inter-sociétés	Total États-Unis International	Total consolidé
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Produits d'exploitation	105 646	18 407	104 235	30 401	(4 609)	254 080	152 155	46 274	4 593	56 406	(2 391)	257 037	511 117
Charges d'exploitation	56 703	17 685	92 451	30 401	(2 505)	194 735	78 819	48 341	—	56 406	(4 495)	179 071	373 806
Profit (perte) du secteur	48 943	722	11 784	—	(2 104)	59 345	73 336	(2 067)	4 593	—	2 104	77 966	137 311
Actifs totaux	1 250 921	16 853	23 794	6 934	—	1 298 502	662 642	38 958	—	13 595	—	715 195	2 013 697
Passifs totaux	940 270	17 163	7 476	6 934	—	971 843	427 831	17 914	—	13 595	—	459 340	1 431 183

32. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau ci-après présente l'évolution des passifs et des actifs découlant des activités de financement et d'investissement.

	Facilité de crédit renouvelable	Coûts de financement d'emprunts	Contrats et retenues ne portant pas intérêt	Billets à ordre	Option d'achat d'une participation ne donnant pas le contrôle	Contrepartie éventuelle	Obligation de rachat de la participation du partenaire dans une coentreprise	Swap de taux d'intérêt	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	**$**
Solde au 30 novembre 2020	433 000	(1 648)	12 500	2 928	1 171	8 075	3 364	1 152	**460 542**
Variations découlant d'activités de financement :									
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable à terme, de retenues et de contreparties éventuelles	(88 000)	—	(9 167)	—	—	(5 071)	—	—	**(102 238)**
Paiement d'avances	—	(665)	—	—	—	—	—	—	**(665)**
Variation découlant d'activités d'exploitation :									
Intérêts versés	—	—	—	—	—	—	—	(1 214)	**(1 214)**
Variations découlant de transactions hors trésorerie :									
Amortissement de coûts de transaction directement attribuables à un contrat de financement	—	918	—	—	—	—	—	—	**918**
Accumulation d'intérêt sur des retenues ne portant pas intérêt	—	—	328	—	—	—	—	—	**328**
Réévaluation de passifs financiers constatés à la JVRN (note 24)	—	—	—	104	404	(1 656)	(1 948)	62	**(3 034)**
Reclassement d'un passif d'impôt relatif à l'acquisition de Marques Kahala ltée	—	—	8 956	—	—	—	—	—	**8 956**
Autres produits	—	—	(540)	—	—	613	—	—	**73**
Change	—	—	34	—	—	—	—	—	**34**
Autre	—	—	60	—	—	—	—	—	**60**
Variations découlant d'activités d'investissement :									
Extinction au titre de la cession de la participation dans 10220396 Canada inc.	—	—	—	(3 032)	—	—	—	—	**(3 032)**
Solde au 30 novembre 2021	**345 000**	**(1 395)**	**12 171**	**—**	**1 575**	**1 961**	**1 416**	**—**	**360 728**

32. Tableau des flux de trésorerie (suite)

Le tableau suivant présente les variations des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation :

	2021	2020
	$	$
Débiteurs	**(3 746)**	7 941
Stocks	**(1 366)**	(1 973)
Prêts à recevoir	**338**	2 555
Autre actif	**389**	(784)
Frais payés d'avance et dépôts	**(1 512)**	1 440
Créditeurs et charges à payer	**4 128**	11 597
Provisions	**(1 348)**	(9 161)
Passifs relatifs aux cartes-cadeaux et aux programmes de fidélisation	**7 749**	4 625
Produits différés et dépôts	**5 926**	1 101
	10 558	17 341

Des éléments hors trésorerie totalisant 1 314 $ (2020 – 136 $) sont inclus dans le produit des cessions d'immobilisations corporelles.

Aucun montant au titre des éléments hors trésorerie (2020 – 128 $) n'est inclus dans les ajouts aux immobilisations incorporelles.

La variation des débiteurs comprend des transferts hors trésorerie de la dette à long terme totalisant 2 465 $ (2020 – néant).

33. Transactions entre parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées à la Société, ont été éliminés lors de la consolidation. Les transactions entre la Société et d'autres parties liées sont présentées ci-dessous.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs au cours des exercices clos les 30 novembre 2021 et 2020, présentée aux salaires et avantages et autres dans la note 27 des états financiers consolidés, est la suivante :

	2021	2020
	$	$
Avantages à court terme	**2 670**	2 619
Rémunération à base d'actions	**924**	963
Frais de consultation	**57**	—
Jetons de présence des membres du conseil d'administration	**78**	75
Rémunération totale des principaux dirigeants et des administrateurs	**3 729**	3 657

Les principaux dirigeants sont le chef de la direction, les chefs de l'exploitation et le chef de la direction financière de la Société. La rémunération des administrateurs et des membres clés de la haute direction est déterminée par le conseil d'administration en fonction du rendement individuel et des conditions du marché.

En raison du nombre élevé d'actionnaires, il n'y a pas de partie exerçant le contrôle ultime de la Société; l'un des principaux actionnaires de la Société est son président du conseil d'administration, qui contrôle 16,24 % des actions en circulation.

33. Transactions entre parties liées (suite)

La Société verse également des avantages à des personnes liées aux principaux dirigeants mentionnés ci-dessus. Leur rémunération totale, présentée aux salaires et avantages dans la note 27 des états financiers consolidés, est la suivante :

	2021	2020
	$	$
Avantages à court terme	**489**	505
Rémunération à base d'actions	**19**	10
Rémunération totale des personnes liées aux principaux dirigeants	**508**	515

La Société a conclu un accord de services consultatifs en développement des affaires et en gestion avec l'un des partenaires de sa coentreprise. La Société lui a versé des honoraires de 151 $ au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021 (2020 – 155 $), lesquels sont présentés aux frais de consultation et honoraires professionnels de la note 27 des états financiers consolidés. Au 30 novembre 2021, la Société comptabilisait un créditeur net de 83 $ à l'égard de son partenaire dans la coentreprise (2020 – débiteur net de 135 $); cette somme est incluse aux créditeurs et charges à payer.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2021, la Société a payé des frais de consultation de 277 $ à une société d'experts-conseils du domaine de l'immobilier commercial pour laquelle travaille un de ses administrateurs (2020 – néant).

34. Événements postérieurs

Acquisition de Küto Comptoir à Tartares

Le 1er décembre 2021, l'une des filiales en propriété exclusive de la Société a acquis les actifs de Küto Comptoir à Tartares, une chaîne en forte croissance qui exploite des restaurants de tartares au Québec, pour une contrepartie en espèces de 8 980 $ ainsi qu'une contrepartie éventuelle différée fondée sur les redevances et les ventes au détail. Küto Comptoir à Tartares compte actuellement 31 établissements franchisés.

Dividendes

Le 18 janvier 2022, la Société a annoncé une augmentation de son dividende trimestriel, qui passera de 0,185 $ à 0,210 $ par action ordinaire. Le dividende de 0,210 $ par action ordinaire a été versé le 15 février 2022.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

SIÈGE SOCIAL

8210, route Transcanadienne
Saint-Laurent (Québec)
H4S 1M5 Canada
T. : 514 336-8885
F. : 514 336-9222
www.mtygroup.com

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

Computershare Trust
Division du Canada

CONSEILLERS JURIDIQUES

Fasken Martineau DuMoulin LLP

ADMINISTRATEURS

Stanley Ma
Claude St-Pierre
Eric Lefebvre
Dickie Orr*
Victor Mandel*
Murat Armutlu*
Suzan Zalter

*Comité de vérification

RELATIONS AUX INVESTISSEURS

Eric Lefebvre
T. : 514 336-8885
F. : 514 336-9222
ir@mtygroup.com

FSC Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibres recyclés.
www.fsc.org Cert no. XXX-XXX-000
© 1996 Forest Stewardship Council

GROUPE MTY
GROUP

8210, route Transcanadienne
Saint-Laurent (Québec) H4S 1M5, Canada
T 514 336-8885
F 514 336-9222

www.mtygroup.com